

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXXVI — ANNÉE 2009
1^{re} LIVRAISON

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et une disquette ou un CDrom (format word). Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer au : comité de rédaction, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis du comité de rédaction et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de vingt-cinq exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Directrice des publications :

Marie-Pierre MAZEAU-JANOT
assistée de : **Patrick PETOT** et la
commission de lecture

Ont collaboré à cette publication :

Marcel BERTHIER (†),
Marie-Rose BROUT, **Brigitte DELLUC**,
Gilles DELLUC, **Gérard FAYOLLE**,
Mélanie LEBEAUX, **Guy PENAUD**,
Patrick PETOT, **Jeannine ROUSSET**,
Alain ROUSSOT, **Guillaume SALLES**

Secrétariat :

Sophie BRIDOUX-PRADEAU

**Communication, relations
extérieures :**

Gérard FAYOLLE

Gestion des abonnements :

Marie-Rose BROUT

*Le présent bulletin a été tiré
à 1 200 exemplaires*

Mars 2009

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Le Code de la propriété intellectuelle autorisant aux termes de l'article L.122-5, 2°) et 3°) d'une part que « Les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « Toute représentation, ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit de la directrice des publications.

La directrice des publications : Marie-Pierre Mazeau-Janot
S.H.A.P. – 18, rue du Plantier – F 24000 Périgueux

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXXVI — ANNÉE 2009
1^{re} LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 1^{re} LIVRAISON 2009

- Conseil d'administration de la société..... 3
- Rapport moral 2008 (Brigitte Delluc) 5
- Rapport financier 2008 (Marie-Rose Brout)..... 8
- Élection du conseil d'administration, 4 février 2009..... 13
- Compte rendu de la séance
du 5 novembre 2008 15
du 3 décembre 2008 19
du 7 janvier 2009 24

- Éditorial : Faire œuvre utile dans la continuité d'un héritage ancestral 31

- Les peintures murales de l'église Saint-Nicolas de Trémolat
(Marcel Berthier †) 33
- « Je ne craign pas que mal m'en vieigne ». Jean de Chambrillac,
chevalier périgordin (1^{re} partie) (Guillaume Salles)..... 37
- Alain de Solminihac : la réforme de Chancelade (1623-1630)
(Patrick Petot) 65

- Dans notre iconothèque : Des tapisseries d'Aubusson à Cadouin
(Brigitte et Gilles Delluc)..... 101

- Travaux universitaires : L'influence de la gravure et de la tratadistique
dans la sculpture monumentale en Périgord à la Renaissance
(1480-1630) (Mélanie Lebeaux)..... 117

- Excursion du 20 septembre 2008 : Au pays d'Hautefort et du moulin
du Frau (Gérard Fayolle) 135

- Notes de lecture : Trémolat : quelques pages d'histoire (M. Berthier),
Repas alsaciens en Périgord au temps de l'évacuation (1939-1940)
(C. et F. Schunck), Dictionnaire de Lascaux (B. et G. Delluc), Fils de
famille : chronique d'une dynastie provinciale (M. Testut)..... 140

- Les petites nouvelles (Brigitte Delluc) 143

Le présent bulletin a été tiré à 1 200 exemplaires.

Photo de couverture : Scène de baptême. Peinture murale de l'église Saint-Nicolas de Trémolat, mur sud, arcature gauche, registre médian, fin du XIII^e siècle ou début du XIV^e siècle.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.H.A.P. POUR 2009-2011

MM. Dominique AUDRERIE, Thierry BARITAUD, Pierre BESSE, Alain BLONDIN, Jean-Pierre BOISSAVIT, M^{lle} Marie-Rose BROUT, M. Jean-Marie DEGLANE, M^{me} Brigitte DELLUC, MM. Gilles DELLUC, Gérard FAYOLLE, Bernard GALINAT, M^{me} Marie-Pierre MAZEAU-JANOT, M. François MICHEL, M^{me} Mireille MITEAU, MM. Patrick PETOT, Claude-Henri PIRAUD, Pierre POMMARÈDE, M^{me} Jeannine ROUSSET.

BUREAU

Président : M. Gérard FAYOLLE
Vice-Présidente : M^{me} Jeannine ROUSSET
Secrétaire générale : M^{me} Brigitte DELLUC
Secrétaire adjoint : M. François MICHEL
Trésorier : M^{lle} Marie-Rose BROUT
Trésorier adjoint : M. Jean-Marie DEGLANE

DÉLÉGATIONS ET COMMISSIONS

Comité de rédaction

M. Gérard FAYOLLE, président, assisté de M. Patrick PETOT.
Membres : M. Dominique AUDRERIE, M^{me} Brigitte DELLUC, M. Gilles DELLUC, M. François MICHEL et M^{me} Jeannine ROUSSET

Direction du personnel

M^{lle} Marie-Rose BROUT, assistée de M. Jean-Marie DEGLANE, M^{me} Mireille MITEAU, M. Jean-Pierre BOISSAVIT et M. Alain BLONDIN

Trésorerie

M^{lle} Marie-Rose BROUT, trésorière, M. Jean-Marie DEGLANE, trésorier-adjoint, assistés de M^{me} Mireille MITEAU

Commission des bâtiments

M. Gérard FAYOLLE, président, M. Bernard GALINAT, vice-président, assistés de M^{lle} Marie-Rose BROUT, M. Thierry BARITAUD, M. Jean-Pierre BOISSAVIT, M. Gilles DELLUC

Bibliothécaires

M. Patrick PETOT, assisté de M^{me} Jeannine ROUSSET, M. François MICHEL et M. Pierre BESSE

Dans notre iconothèque

M. Gilles DELLUC et M^{me} Marie-Pierre MAZEAU-JANOT

Dans nos archives

M^{me} Jeannine ROUSSET

Site Internet et informatisation

M. Pierre BESSE

Revue de presse

M^{me} Brigitte DELLUC

Petites Nouvelles

M^{me} Brigitte DELLUC

Relations médiatiques

M. Gérard FAYOLLE

Sorties

M^{me} Jeannine ROUSSET, M. Alain BLONDIN, M. Dominique AUDRERIE, M. Alain RIBADEAU-DUMAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 4 FÉVRIER 2009

RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 2008

Au cours de l'année 2008, dernière année de la mandature, la vie de notre compagnie s'est déroulée sans incidents, grâce à vos administrateurs soucieux des tâches qui leur sont confiées et qui se réunissent régulièrement pour en suivre l'avancement. Les réunions mensuelles, le premier mercredi de chaque mois, de 14 heures à 16 heures 30, connaissent un succès sans cesse renouvelé, sous la direction de notre président, Gérard Fayolle, avec, en moyenne, trois intervenants et quatre-vingt-dix à cent participants chaque mois. Il est demandé à chaque intervenant de venir avec son propre ordinateur portable, que nous raccordons à notre vidéoprojecteur pour projeter ses documents sur le mur transformé en grand écran. Les communications très documentées donnent souvent lieu à des échanges animés entre les conférenciers et les membres présents dans la salle, avec de nombreuses interventions.

Le programme des communications est établi pour le trimestre à venir de façon à permettre à chacun d'organiser son temps pour le mieux. Ce programme est disponible au secrétariat et diffusé par la presse locale. En outre, avant chaque réunion, notre secrétariat envoie le programme à ceux de nos membres qui ont donné leur adresse électronique. Il est aussi disponible dans la salle et sur notre site. En effet, grâce à Pierre Besse, notre site Internet (www.shap.fr) a été entièrement repensé et refait : il fournit désormais les détails pratiques permettant de joindre notre secrétariat, de devenir membre de notre société, de consulter les tables des matières de nos bulletins, les tables analytiques des années précédentes et le programme de nos activités (bibliothèque, réunions, sorties).

Les travaux d'entretien de nos bâtiments du 18, rue du Plantier (poutre, mur, inondations) ont été menés à bien. Pour le 16, rue du Plantier, des pourparlers sont en cours avec notre locataire pour une prise en charge par lui des travaux nécessaires à la mise en conformité. Le compte rendu financier tient compte de ces dispositions.

Notre excursion d'été, le 28 juin 2008, organisée par Alain Ribadeau Dumas et Jeannine Rousset, a permis à plus d'une centaine de nos membres de visiter église et châteaux autour de Saint-Pardoux-la-Rivière et de Saint-Crépin-de-Richemont : l'église de Champagnac-de-Bélaïr et les châteaux de Vaugoubert à Quinsac, de Saunier et du Pommier et les ruines de La Renaudie à Saint-Front-la-Rivière, le château de Richemont à Saint-Crépin-de-Richemont. Notre sortie d'automne, le 20 septembre 2008 après-midi, a conduit un groupe toujours aussi passionné dans la région d'Hautefort sous la conduite des mêmes organisateurs dévoués, autour d'Eugène Le Roy et de Nicolas Rambourg : la chartreuse de la Chabroulie et La Genèbre à Hautefort, puis le moulin de Leymonie, qui passe pour le modèle du moulin du Frau, et le manoir de Laubertie à Saint-Jory-Las-Bloux. Nos remerciements vont à nos hôtes et à nos guides pour leur accueil et leurs commentaires toujours passionnants.

Le 21 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, vos administrateurs, que l'on ne peut tous nommer, ont organisé une journée Portes ouvertes au siège. Les visiteurs, guidés par un très astucieux balisage, ont trouvé une vente d'ouvrages dans la cour, une exposition dans la salle de réunion, consacrée à quelques-unes de nos affiches de la guerre 14-18 et aux dessins de Sem sur la Grande Guerre, une exposition dans la salle de lecture sur la presse périgordine au XIX^e siècle et, enfin, une visite commentée de notre souterrain médiéval.

Les quatre livraisons de notre *Bulletin* forment un superbe volume de 816 pages, avec 53 mémoires inédits d'histoire et d'archéologie périgordines. Trois de ces livraisons ont été consacrées à un thème particulier et chacune d'elles a connu un grand succès, tant par la qualité des auteurs que par les thèmes choisis. La deuxième livraison, sous le thème du *Périgord occitan*, avec treize contributions, a été publiée au moment où se tenait la félibrée à Marsac, près de Périgueux. La troisième livraison, avec elle aussi treize contributions, a été consacrée à la Grande Guerre. La quatrième livraison, enfin, avec 23 contributions, est un copieux volume de Mélanges, en hommage au chanoine Pierre Pommarède, président de notre compagnie de 1992 à 2007. Comme chaque année, la première livraison a été accompagnée de la table analytique de l'année précédente. Que les auteurs et tous ceux qui ont contribué à faire du tome 135 de notre *Bulletin* une

publication très étoffée et de haute tenue soient ici remerciés. Comme d'habitude, chaque livraison trimestrielle a fourni les comptes rendus des réunions mensuelles des trois mois précédents (d'où un léger décalage par rapport à la date de parution du fascicule), les entrées dans la bibliothèque, la revue de presse. En revanche, les rubriques « Notes de lecture », « Dans notre iconothèque », Les Petites nouvelles » ont été insérées seulement dans les trois premières livraisons, pour ne pas alourdir exagérément la quatrième livraison. Elles seront reportées dans la première livraison de 2009, avec, en particulier, le « Courrier des lecteurs » et les « Demandes des membres ». À chaque fois que cela était possible, notre *Bulletin* a été illustré par de superbes documents issus de notre iconothèque : ainsi, des dessins de Sem illustrent la 3^e livraison, consacrée à la Grande Guerre ; dans la quatrième livraison, des clichés du marquis de Fayolle forment un véritable reportage photographique des travaux pendant la restauration de la cathédrale Saint-Front de Périgueux à la fin du XIX^e siècle, tandis que des clichés de Thierry Baritaud, pris par l'auteur tout au long des travaux de restauration du clocher du même édifice (2004-2007), permettent de voir de près des détails totalement inaccessibles, comme l'ange qui domine le clocher.

La bibliothèque, animée par une équipe dirigée par Patrick Petot, assisté de François Michel et de Jeannine Rousset, est régulièrement ouverte tous les samedis après-midi de 14 heures à 18 heures. Les fermetures exceptionnelles sont annoncées sur notre site Internet, par courrier électronique et par la presse. Son exceptionnelle richesse documentaire pour le Périgord en fait une bibliothèque très recherchée par tous les chercheurs en histoire et en archéologie. Outre son *Bulletin*, les ouvrages concernant l'histoire et l'archéologie du Périgord, une belle iconothèque et de nombreuses archives, la bibliothèque conserve les livres écrits par des auteurs périgordins, et, depuis cent trente ans, elle reçoit, par échange ou par abonnement, un grand nombre de revues, les unes d'intérêt général et les autres publiées par les sociétés savantes des départements du grand Sud-Ouest. L'informatisation de *La Mémoire du Périgord*, c'est-à-dire l'index analytique de nos *Bulletins* depuis 1874, pour les années 1997 à nos jours, est en cours de finition grâce au dévouement de M. Blanchard que nous remercions vivement. Cet extraordinaire outil de travail est actuellement disponible sur l'ordinateur de la salle de lecture, au siège de notre société et très bientôt sur notre site. Les chercheurs peuvent aussi consulter les divers fichiers établis par nos sociétaires tout au long des décennies et l'inventaire des monographies du fonds communal auquel continue à travailler régulièrement Michel Soubeyran.

La vie quotidienne de notre société est assurée par notre employée, M^{me} Sophie Bridoux-Pradeau. Elle est chargée du secrétariat sous la direction de vos administrateurs et assure une permanence téléphonique : les horaires sont indiqués sur le répondeur. Elle est chargée de la mise à jour de l'inventaire du fonds de notre bibliothèque et du classement des ouvrages en liaison avec l'équipe de la bibliothèque. Mais sa tâche principale est la préparation du *Bulletin* sous la direction de Marie-Pierre Mazeau-Janot, directrice de nos publications.

Brigitte Delluc, secrétaire générale

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2008

Commentaire de la trésorière de la S.H.A.P sur l'exercice 2008

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Absente de Périgueux pour raisons personnelles, je n'aurai pas la possibilité de vous commenter les comptes de la SHAP pour l'année 2008. Cependant, j'observe que les difficultés financières mondiales arrivent jusqu'à nous.

Nos recettes de cotisations et abonnements sont inférieures à l'an passé de 3 849 €.

Ce qui déstabilise le plus notre compte d'exploitation, ce sont les coûts du *Bulletin* (préparation, impression, expédition).

Les comptes annuels ont été arrêtés à un résultat de - 198 €.

L'exercice 2009 devrait être moins tendu en raison de l'augmentation des cotisations et abonnements nouveaux.

Notre souci pour 2009 est la réalisation des travaux de rénovation des menuiseries des locaux loués au conseil général 16, rue du Plantier. Le conseil général prendrait en charge les travaux (environ 10 000 €), en compensation de loyers. Cela représenterait donc un manque de recettes de 10 000 €.

J'espère que l'expédition des reçus fiscaux 2008 vous a été appréciable.

Je reste votre dévouée trésorière.

Marie-Rose Brout

Le cabinet comptable Lempereur nous présente ensuite le bilan (cf. tableaux *infra*) et le compte de résultat qu'il a établis.

Gérard Fayolle rappelle que le budget de notre association repose uniquement sur les cotisations et les abonnements de nos membres, et sur la vente de nos ouvrages. Il n'y a plus de subventions.

Marie-Pierre Mazeau-Janot revient d'une part sur le commentaire de la trésorière et d'autre part sur les tableaux des exercices depuis 2006. 1. L'augmentation du coût du *Bulletin* est proportionnelle au volume des quatre livraisons du tome CXXXV de l'année 2008 (816 pages contre 628 pour 2006). Le coût de la matière première, c'est-à-dire du papier a fortement augmenté au premier semestre 2008. Toutefois, les abonnements couvrent les frais inhérents au *Bulletin* (infographie et imprimerie) soit 29 100 €. 2. Compte tenu de la baisse du nombre des membres abonnés au *Bulletin*, il faudrait envisager pour l'année 2009, la baisse de son tirage par trimestre, à savoir 1 200 exemplaires contre 1 350 actuellement. 3. Recettes. Nous constatons une baisse importante des recettes depuis 2006 : - 17 869 €. 4. Dépenses. En 1 an, les charges salariales ont augmenté de 9,5 %. Elle invite les administrateurs à prendre en charge le maximum de tâches pour en éviter la hausse qui semble exponentielle. 5. Elle attire notre attention sur le nombre des membres de notre compagnie : au 31 décembre 2008 la SHAP compte 1 234 adhérents contre 1 345 en 2006, soit une perte de 111 personnes en 2 ans.

Gilles Delluc observe que le départ d'un salarié à temps plein (M. S. Pommier), en fin 2005, a fait diminuer nos charges salariales de moitié.

Le représentant du cabinet Lempereur précise que « le niveau de trésorerie reste le même, compte tenu des dettes de fonctionnement et des charges à payer. Les comptes sont sains et la gestion est bonne. »

Le rapport financier est accepté à l'unanimité moins deux absentions.

À son retour, Marie-Rose Brout indique que les salaires et les charges de nos salariées (M^{mes} Bridoux-Pradeau et Eytier) ont suivi l'augmentation du SMIC et que les quatre heures supplémentaires mensuelles, attribuées à M^{me} S. Bridoux-Pradeau pour le rangement des entrées dans la bibliothèque, ont été décidées en conseil d'administration.

Tableau 1. Détail du bilan actif

Bilan				
	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
- 205000 LOGICIELS	4 171,95		4 171,95	4 171,95
- 280500 AMORT LOGICIELS		1 354,42	-1 354,42	-520,03
Concessions, brevets et droits assimilés	4 171,95	1 354,42	2 817,53	3 651,92
Immobilisations corporelles				
- 213100 Batiments	679,32		679,32	679,32
Constructions	679,32		679,32	679,32
- 215400 MATERIEL	1 598,33		1 598,33	
- 281540 AMORT.MATERIEL		122,54	-122,54	
Installations techniques, matériel et outillage	1 598,33	122,54	1 475,79	
- 218300 Matériel de bureau	1 137,71		1 137,71	1 137,71
- 281830 Amortis. matrér.bureau et informat.		387,45	-387,45	-159,91
Autres immobilisations corporelles	1 137,71	387,45	750,26	977,80
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	7 587,31	1 864,41	5 722,90	5 309,04
Stocks				
- 321100 OUVRAGES	12 842,00		12 842,00	12 842,00
Matières premières et autres approv.	12 842,00		12 842,00	12 842,00
Créances				
Divers				
- 503100 BANQUE POSTALE (OPCVM)	34 525,30		34 525,30	33 036,40
- 503200 CAISSE EPARGNE(expansion)	3 914,65		3 914,65	
Valeurs mobilières de placement	38 439,95		38 439,95	33 036,40
- 512320 CREDIT AGRICOLE (compte courant)	100,00		100,00	100,00
- 512321 CREDIT AGRICOLE (livret)	1 065,44		1 065,44	1 031,07
- 514000 BANQUE POSTALE	316,90		316,90	492,22
- 517100 Caisse d'épargne	616,80		616,80	60,82
- 517800 Livret d'épargne	78 495,54		78 495,54	85 071,93
- 517810 LIVRET D'EPARGNE B	14,54		14,54	
- 530000 Caisse				16,21
Disponibilités	80 609,22		80 609,22	86 772,25
ACTIF CIRCULANT	131 891,17		131 891,17	132 650,65
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	139 478,48	1 864,41	137 614,07	137 959,69

Tableau 2. Détail du bilan passif

Bilan		
	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
PASSIF		
- 102000 Fonds associatif (SDR)	110 847,56	111 351,24
Fonds associatifs sans droit de reprise	110 847,56	111 351,24
RESULTAT DE L'EXERCICE	-198,33	-503,68
FONDS PROPRES	110 649,23	110 847,56
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
- 164101 EMP.C.E 23000.ECH.11.2020	9 308,39	13 916,20
Emprunts	9 308,39	13 916,20
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	9 308,39	13 916,20
- 419100 USAGERS AVANCES RECUES	502,00	255,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	502,00	255,00
- 431000 Sécurité sociale	2 133,11	2 046,00
- 437800 Autres organismes sociaux		735,00
- 444000 ETAT IMPOTS A PAYER	4 600,00	1 107,00
Dettes fiscales et sociales	6 733,11	3 888,00
- 468600 Divers - charges à payer	10 421,34	9 052,93
Autres dettes	10 421,34	9 052,93
DETTES	26 964,84	27 112,13
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	137 614,07	137 959,69

Exercices 2006, 2007 et 2008
Budget prévisionnel 2009

	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2008	Budget prévisionnel 2009
RECETTES				
Diplômes	168			
Cotisations	24 300	24 070	22 890	26 300
Abonnements	32 765	32 079	31 410	34 500
Dons	9 138	1 323	1 410	1 200
CNASEA	2 500	313		
Aide à l'emploi (CG 24)	742			
Ventes	2 534	4 139	1 614	2 000
Photocopies	317	56	155	150
Loyers	27 464	26 815	27 317	17 850
Intérêts	3 697	3 711	4 960	5 000
Divers	410		89	
Excursions et congrès	5 560	5 215	5 739	6 000
Reproduction Léo Drouyn	3 878	716	20	
TOTAL	113 473	98 437	95 604	93 000

	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2008	Budget prévisionnel 2009
DEPENSES				
Impression du Bulletin	23 888	23 242	29 100	26 000
Cotisations et abonnements	712	319		400
Corresp., envoi <i>Bull.</i> , téléphone	4 343	3 487	4 962	4 000
Papeterie	1 902		1 796	1 500
EDF-GDF-Eau	1 394	3 989	2 802	3 000
Impôts et assurances	13 177	13 650	12 547	14 000
Salaires et charges	23 726	23 766	26 011	27 300
Achats de livres	1 509	1 201	1 635	1 800
Équipements, frais de bureau	3 617	2 721		1 500
Travaux	19 512	15 811	3 962	3 000
Excursions et congrès	4 063	3 515	3 831	4 000
Réceptions, déplacements	384	450	258	400
Divers, services bancaires	37	626	514	600
Reliure Bulletins	893	767	1 237	1 500
Honoraires comptable + compta	507	2 400	1 232	1 500
Impôt sur sociétés + CR Loyers		1 246	4 600	1 300
Charges antérieures		1 070	131	
Dotations aux amortissements		680	1 184	1 200
TOTAL	99 664	98 940	95 802	93 000

Les données ont été arrondies à l'euro le plus proche.

Élection du conseil d'administration

4 février 2009

Inscrits : 1271

Votants : 723

Exprimés : 717

Nuls ou blancs : 6

Élus

Pierre BESSE :	710 voix
Patrick PETOT :	709 voix
Marie-Pierre MAZEAU-JANOT :	708 voix
Claude-Henri PIRAUD :	706 voix
Alain BLONDIN :	704 voix
Jean-Pierre BOISSAVIT :	701 voix
Bernard GALINAT :	701 voix
Thierry BARITAUD :	699 voix
Jeannine ROUSSET :	695 voix
Marie-Rose BROUT :	691 voix
Gérard FAYOLLE :	691 voix
Mireille MITEAU :	691 voix
François MICHEL :	688 voix
Pierre POMMARÈDE :	674 voix
Jean-Marie DEGLANE :	657 voix
Dominique AUDRERIE :	650 voix
Brigitte DELLUC :	631 voix
Gilles DELLUC :	601 voix

PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

2^e trimestre 2009

Mercredi 1^{er} avril 2009

1. Brigitte et Gilles Delluc : *Les bâtisseurs d'abbayes*
2. Annie Herguido : *Coulaures en images*
3. Jean-Jacques Gillot : *La prison militaire de Nontron, 1940-1946*

Mercredi 6 mai 2009

1. Brigitte et Gilles Delluc : *Sem et le Tigre*
2. Michel Testut : *Chronique d'une dynastie provinciale*
3. Erik Egnell : *Un manuscrit venu du Périgord : l'histoire de sa vie par Napoléon*

Mercredi 3 juin 2009

1. Brigitte et Gilles Delluc : *Le Périgord et les timbres*
2. Jean-Paul Socard : *Elisabeth Jouffre de Lafaye : future maréchale Bugeaud et duchesse d'Isly*
3. Joëlle Chevé : *Marie-Thérèse d'Autriche*

sous réserve de modifications de dernière minute.

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 5 NOVEMBRE 2008

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 90. Excusé : 1.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FÉLICITATIONS

- Marie Sonia Rouchon, reçue à son master I soutenu à l'université Paris IV Sorbonne

- Xavier Arsène-Henry, Prix de Rome, qui a reçu le Prix d'Académie du Bassin d'Arcachon pour son ouvrage sur le Cap-Ferret

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Nizan (Paul), 2005 : *Antoine Bloyé*, Paris, éd. Bernard Grasset (Les Cahiers rouges). Réédition d'un roman paru en 1933. Contient une évocation de Périgueux où l'auteur passa une partie de son enfance

- D'Hollander (Paul), 2003 : *La bannière et la rue. Les processions dans le Centre-Ouest au XIX^e siècle (1830-1914)*, Limoges, éd. Presses universitaires de Limoges (Histoire)

- Grenier (A. S.), 1906-1910 : *Nos députés. Biographies et portraits (gravés sur cuivre) de MM. les députés*, Paris, Louis Theuveny éditeur (don de Stéphane Baunac).

Entrées de documents, tirés à part et brochures

- Delluc (Brigitte et Gilles), Guichard (Francis), 2008 : « Les fouilles de la grotte de La Roche à Lalinde (Dordogne) », *in* : Gontier (F.) (sous la dir. de), *La Préhistoire du canton de Lalinde*, Saint-Capraise-de-Lalinde, éd. Les Pesqueyroux, p. 123-156

- Un lot de photocopies concernant l'Homme de Pékin à Zhoukoudian (*Splendeur du Patrimoine*, 2005), les mariages à Périgueux au XIV^e siècle (*Le Magasin pittoresque*, 1885), délibérations du conseil municipal de Périgueux le 28 novembre 1904, les lieutenants de l'ouveterie de France (*L'illustration*, n° 4143), le temple de Lanleff (Côtes-du-Nord) (*Le Magasin pittoresque*, 1836), la Chine et les truffes (*Le Nouvel observateur*, 22 décembre 2005) (don de M^{me} Michel Delord)

- Hutteau Mondolot (Anne-Simone), 2006 : *Album de famille*, recueil multigraphié (don de l'auteur)

- Rouchon (Marie Sonia), 2008 : *Sources de l'histoire des femmes en Aquitaine entre le Xe et le XIIe siècles : l'exemple du cartulaire de l'abbaye Saint-Pierre de Vigeois*, mémoire de master I (histoire médiévale) de l'université de Paris IV Sorbonne (don de l'auteur).

REVUE DE PRESSE

- *Mémoire de la Dordogne*, n° 20, 2008, en hommage à Louis Grillon : les travaux et les archives de L. Grillon (B. Reviriego) ; bibliographie de L. Grillon (M. Etchechoury) ; aux origines de l'abbaye Saint-Pierre de Saint-Astier (L. Grillon) ; le couvent des Carmes de Bergerac (J.-Cl. Ignace et Y. Laborie) ; L. Grillon et les relations de Puybrun et de Dalon (J.-P. Laussac) ; Arnaud de Solminihac (P. Petot) ; prospection-inventaire de la vallée de la Dronne (IX) (C. Chevillot et col.) ; prospection-inventaire des vallées de la Vézère et du Coly (T. Laval et col.)

- *Échos G.R.A.H.C.*, n° 18, 2008 : Georges Malvesin-Fabre.

COMMUNICATIONS

Le président annonce que, deux jours avant notre réunion, le château d'Hautefort a fêté les 40 ans de sa restauration consécutive à un terrible incendie. Il adresse les félicitations de notre compagnie

pour cette magnifique entreprise due, avant tout, à la volonté de M^{me} de Bastard. Dans le même esprit, J.-M. Védrenne signale un projet de consolidation des ruines de la chapelle du Cheylard (commune des Farges) par la municipalité.

Les programmes des différentes conférences et manifestations de ce mois de novembre sont disponibles sur le bureau : exposition à Saint-Capraise-de-Lalinde, conférence de l'ARAH. B. et G. Delluc feront une conférence à l'Université du Temps Libre de Périgueux, le 18 novembre, sur « Lascaux, son décor, son histoire et son archéologie », à l'occasion de la sortie de leurs deux derniers livres sur la célèbre grotte : *Le Dictionnaire de Lascaux* (éditions Sud Ouest) et *Les recherches d'André Glory à Lascaux (1952-1963), Textes recueillis et commentés par Brigitte et Gilles Delluc* (XXXIX^e supplément à Gallia Préhistoire, éditions du CNRS). Un bulletin d'adhésion à la fondation du Patrimoine est disponible sur le bureau. En ce moment, grâce à cette fondation ont lieu diverses restaurations : la cloche de Conne-de-Labarde ; le lavoir de Festalemps.

Parmi les ouvrages reçus le mois dernier, signalons un bel hommage à Louis Grillon publié par les Archives départementales de la Dordogne.

Gilles Delluc, avec la collaboration de Brigitte Delluc, présente ensuite deux peintures murales de Cadouin, connues depuis peu à la suite de leurs travaux. Grâce aux dessins de Léo Drouyn en 1847, l'intervenant montre l'aspect primitif de la peinture de l'abside, exécutée au début du XVI^e siècle, au moment de la renaissance de l'abbaye, et il la compare avec la version entièrement nouvelle, réalisée en 1878 par M. Delavalle, artisan restaurateur d'églises qui était installé cours Tourny à Périgueux. Il montre ensuite la peinture romane de la Crucifixion qui est dissimulée derrière un gros meuble de la chapelle haute de Cadouin. Avec Brigitte Delluc et Jacques Lagrange, il avait commencé à la découvrir en 1965 ; il l'avait observée une première fois dans son entier en 1981 et examinée longuement et photographiée en 2004. Datable de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e siècle, c'est l'une des plus anciennes peintures murales d'Aquitaine (voir *BSHAP*, 2005, p. 533-558).

Mélanie Lebeaux présente les résultats de ses recherches dans le cadre de son master. « Carrefour des routes humaines, commerciales et artistiques, les châteaux du Périgord reçoivent très tôt l'influence des gravures et des traités d'architecture de la Renaissance (1480-1630). Multiples, ces apports viennent d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, mais aussi de France. L'intérêt de cette intervention n'étant pas l'exhaustivité mais l'exemplarité, huit édifices ont été retenus : Biron, Puyguilhem,

Varaignes, Losse, Lanquais, Excideuil, La Forge, Bourdeilles. À travers eux ont été retrouvés les modèles employés pour l'exécution de leurs décors sculptés. Ils témoignent de la richesse de la culture savante des seigneurs et des artistes. Il découle de cette étude une sculpture et une architecture régionale de grande qualité. Les supports iconographiques employés servent de base visuelle aux artistes périgordins. Ceux-ci les soumettent invariablement à leur propre créativité proposant ainsi un art local singulier, bien souvent innovant. » (résumé de l'intervenante).

En cette année 2008, il a été beaucoup question du rêve américain. En premier lieu, Gisèle Olive présente le travail réalisé par la commission des lieux de mémoire franco-qubécois, en particulier pour le livret n° 2 Aquitaine - Midi-Pyrénées qui paraîtra au printemps 2009. Elle est responsable, avec Maurice Teulet, des lieux de mémoire au sein de l'association Périgord-Québec, dont notre *Bulletin* a rendu compte à plusieurs reprises. Chaque région a fait ses propres inventaires. Sur les 611 migrants partis d'Aquitaine, il y a six personnages majeurs issus de Dordogne : le jésuite François de Salignac de Fénelon ; Alexandre Berthier, fondateur de Berthierville ; Louis Buade de Frontenac ; le corsaire Jean Léger de La Grange ; le corsaire Pierre Meysonnat, dit capitaine Baptiste ; Claude de Pontbriand, échanson du dauphin.

« Pour faire comprendre ce qu'est un lieu de mémoire, Francis Bernier prend l'exemple de deux illustres Périgordins partis au Canada à l'époque de Louis XIV : le sulpicien La Mothe Fénelon et le gouverneur Buade de Frontenac. Le château familial de Fénelon se trouve près de Sarlat et le monastère, où il finit sa vie, à Aubeterre. Sur les lieux où il a exercé son apostolat au nord de Toronto, un petit bourg se nomme *Fenelon falls* et un musée porte son nom. La maison familiale de Frontenac se trouve à Cahuzac près de Castillonès. À Québec, le château Frontenac, construit par la compagnie ferroviaire *Canadian Pacific*, rend hommage à l'initiateur de l'expansion vers l'ouest. Ces lieux de mémoire Périgord-Québec renvoient à deux expériences coloniales majeures des rois de France au Canada. Avec Fénelon, c'est l'expérience missionnaire et, avec Frontenac, c'est l'expérience marchande. Le conflit qui a opposé ces deux projets coloniaux n'a pas seulement fait grandir ces deux Périgordins dans notre mémoire collective. Il nous laisse un message qui nous aide à comprendre ce qu'est encore de nos jours le rêve américain. Le lieu de mémoire a donc une forte valeur éducative en reliant le savoir à l'émotion. » (résumé de l'intervenant).

« Jean-Noël Biraben a pu le vérifier cet été à Québec. Il avait fait jadis, dans notre *Bulletin* (*BSHAP*, 1967, p. 36-67), l'inventaire des Périgordins partis au Canada. Il a pu mesurer le travail accompli par

nos migrants depuis 400 ans. Cet anniversaire a été marqué par des fêtes grandioses, une forte implication de la population, en particulier de la jeunesse, dans l'évocation de son patrimoine historique et par de très beaux spectacles présentés à chaque grand carrefour de la ville. Sans compter l'inauguration d'une sculpture intitulée *Rêver le nouveau monde* qui représente de simples chaises invitant au récit, comme les aimaient nos ancêtres en Périgord, il y a 400 ans. En démographe, l'intervenant rappelle enfin que, à l'époque où les Périgordins partaient au Canada, à l'époque de Fénelon et de Frontenac, l'Amérique du Nord, ce vaste empire français, était peuplé d'environ 3,5 millions d'Indiens, mais plus de 60 millions de bisons. » (résumé de l'intervenant).

Gilles Delluc rappelle l'étude sur *Le missionnaire et le gouverneur* (c'est-à-dire sur Fénelon et Frontenac) donnée par A. Sadouillet-Perrin à notre *Bulletin* (BSHAP, 1998, p. 439-446), complétant ses précédentes publications de 1933 et 1946.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 3 DÉCEMBRE 2008

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 85. Excusés : 3.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FÉLICITATIONS

- Colonel de Castellane, promu commandeur de l'Ordre du Mérite
- Laurent Theis, qui a reçu le prix Brantôme pour son ouvrage sur Guizot

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Cestac (Maurice), 2006 : *Saint-Crépin-de-Richemont au fil du temps...*, Le Bugue, éd. P.L.B. (don de l'auteur).

Entrées de documents, tirés à part et brochures

- *ARAH*, cahier spécial « 90^e anniversaire », 2008 : « Les morts de 1914-1918. La Force, Prigonrieux, Saint-Pierre-d'Eyraud ».

REVUE DE PRESSE

- *Taillefer*, n° 24, 2008 : l'ermitage de sainte Quitterie à Lomagne (Saint-Jean-d'Estissac) ; les tanneries ; le bœuf gras

- *GRHIN*, CR n° 382, 2008 : l'utilisation du sous-sol au Moyen Âge (P. Conte)

- *GRAHC*, n° 33, 2008 : la navigation sur la Dronne et l'Isle

- *Le Journal du Périgord*, n° 167, 2008 : « Périgueux et ses rues neuves » (Michel Serre) avec de nombreuses illustrations, notamment de Jacques Lagrange

- *Maisons paysannes de France*, n° 170, 2008 : l'usage contemporain des cavernes et cavités dans les falaises en Périgord (R. Edge)

- *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 105, n° 4, 2008 : le concept d'Aurignacien (N. Teyssandier et D. Liolios)

- *Cahiers du Bazadais*, n° 162, 2008 : cite les restes de l'abbaye de Fontguilhem, fille de Cadouin.

COMMUNICATIONS

Le président félicite les membres de notre compagnie qui ont été honorés ce mois-ci et remercie ceux qui continuent à enrichir notre bibliothèque de leurs dons. À la suite de la lecture du compte rendu de la séance du mois de novembre, Charles Turri, notre trésorier honoraire, demande s'il existe un lien entre l'hôtel-château Frontenac, près des Champs-Élysées à Paris, et celui de Québec au Canada ? Francis Bernier va rechercher la réponse à cette question.

Pour répondre à la demande de plusieurs de nos collègues, Brigitte Delluc explique la méthode de datation du carbone 14 (C14). Cette méthode dite du radiocarbone consiste à mesurer la quantité de C14 résiduelle dans un os fossile ou un fragment de charbon. Le carbone 14 est un élément radioactif qui se forme dans l'atmosphère à partir de l'azote sous l'effet du rayonnement cosmique. Tous les organismes vivants sont formés de carbone. Pendant toute la durée de leur vie, les végétaux et les animaux, herbivores ou carnivores, par le jeu de la photosynthèse, de la respiration et de l'alimentation, subissent des échanges avec leur environnement, qui maintiennent le C14 en proportion constante par rapport au carbone stable (C12). Au

moment de la mort, l'approvisionnement en C14 cesse. Dans le même temps, le C14 continue à se désintégrer en éléments stables, avec une vitesse connue : tous les 5 730 ans, la moitié de la masse de C14 se désintègre en éléments stables. Pour connaître la date de la mort, il suffit donc de mesurer la quantité de C14 résiduelle dans un vestige osseux ou charbonneux et de la comparer à la masse de carbone stable de l'échantillon. La méthode classique de référence a été mise au point en 1952. Elle exige des échantillons très volumineux : environ 500 grammes d'ossements fossiles ou plusieurs grammes de charbon de bois. La méthode est utilisable jusqu'à 35 000 à 40 000 ans, car au-delà il ne reste plus assez de C14. De nos jours, les physiciens ont amélioré la méthode en utilisant les accélérateurs de particules. C'est ainsi que l'on peut obtenir une datation sur des échantillons beaucoup plus petits : quelques grammes pour les ossements et quelques milligrammes pour le charbon de bois. Avec la méthode classique ou avec l'autre, la date obtenue est fournie avec une marge d'erreur. On dit, par exemple, que, dans tel gisement, sur un fragment de charbon de bois, on a obtenu une date de 28 560 ans + ou - 300 ans. En outre, les physiciens se sont aperçu que la teneur en C14 de l'atmosphère pendant les périodes les plus anciennes avait légèrement varié. La méthode de datation par le C14 doit donc être « calibrée ». Il ne s'agit pas d'une remise en question de la méthode, c'est seulement d'un ajustement de précision. La méthode du C14 reste une méthode parfaitement fiable et très utile. Elle participe de façon très importante à la chronologie des sites archéologiques du Paléolithique supérieur ou de la Protohistoire.

S'ensuit un échange entre plusieurs personnes au sujet des datations par le carbone 14, effectuées il y a une vingtaine d'années sur le suaire de Turin. Gilles Delluc rappelle les faits : des prélèvements de ce tissu ont été envoyés à trois laboratoires de différents pays pour datation radiocarbone ; les résultats cohérents entre ces différents laboratoires donnent une date comprise entre 1260 et 1390. Mais ces résultats ont été récusés par certains en raison du mode de prélèvement des échantillons : notamment, ils auraient été prélevés, côte à côte sur un bord du tissu, roussi au cours d'un incendie. Marie-Françoise Diot indique qu'elle a participé à cette étude en temps que palynologue et qu'elle n'a pas pu fournir d'indications précises : les études palynologiques permettent de reconnaître le genre et non l'espèce correspondant aux pollens retrouvés ; elles peuvent fournir des indications utilisables pour la datation s'il y a eu une modification importante du climat et donc de l'environnement végétal. Dans l'état actuel de nos connaissances, on ne comprend pas comment le suaire

de Turin a été fabriqué et les discussions se poursuivent entre les partisans inconditionnels du suaire du Christ et ceux qui se posent des questions. On peut penser à une remarque de notre collègue M^{gr} Briquet à propos du suaire de Cadouin, « évocation de la Passion du Christ et de la réalité du Salut » pour les croyants. Il est rappelé que le suaire de Cadouin est daté de l'extrême fin du XI^e siècle, grâce aux inscriptions de soie brodées sur la toile de lin portant les noms du vizir et de l'émir qui régnèrent ensemble sur la Basse Egypte de 1094 à 1101 (*BSHAP*, 1983, p. 162-179).

Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) présente une communication sur « les démêlés d'Édouard-Alfred Martel avec l'abbé Breuil et avec la Préhistoire ». Ce juriste (1859-1938) était passionné par le monde souterrain et il est considéré par les spéléologues comme le père de la spéléologie. On lui doit l'exploration méthodique et le plan de très nombreux réseaux souterrains (*Les Abîmes*, 1894 ; *La France ignorée*, 1930). Il rencontre la Préhistoire à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, c'est-à-dire à une époque où la science préhistorique est encore dans l'enfance. Il fait partie des personnalités ayant eu leur mot à dire au moment de la découverte des premières grottes ornées, telles Font-de-Gaume, Altamira, Niaux et Gargas, à propos de l'interprétation de tel ou tel tracé peint ou gravé ou des griffades d'ours. C'est ainsi que son chemin croise souvent celui de l'abbé Henri Breuil, « le pape de la préhistoire ». Ce dernier ne manquera jamais de redresser vigoureusement, avec mépris et acrimonie, les erreurs de Martel allant jusqu'à écrire en 1956, au moment de la découverte officielle des dessins de Rouffignac, presque vingt ans après sa mort, que « Martel, que j'ai très bien connu, est resté, en matière d'Histoire naturelle et de Préhistoire, un primaire prétentieux et un très mauvais observateur... » Les spéléologues de Périgueux avaient cru bon d'indiquer que Martel avait visité la grotte sans rien voir, alors qu'en 1948, certains d'entre eux avaient découvert plusieurs dessins de Rouffignac (les rhinocéros) et les avaient déclarés en vain au directeur de la circonscription préhistorique. Cette communication sur Martel et Breuil (suivie d'un verre de l'amitié à l'issue de la réunion) marque, en quelque sorte, le soixantième anniversaire de la première découverte des dessins de Rouffignac par les spéléologues de Périgueux, celui de la fondation du Spéléo-Club périgourdin, à l'automne 1948, et les débuts en spéléologie de Gilles Delluc, en compagnie de notre ancien collègue, Bernard Pierret, de Michel Fourcaud, neveu de notre ancien secrétaire général, Géraud Lavergne, et de Camille Moinot, alors inspecteur d'Académie et père de celui qui deviendra l'académicien Pierre Moinot.

Gontran du Mas des Bourboux présente ensuite deux livres qu'il vient de publier. Le premier est une *Histoire du Périgord* aux éditions Sud Ouest dans une collection dirigée par Anne-Marie Cocula. C'est une synthèse qu'il a voulu simple, lisible et complète. Il a eu la chance, pendant la préparation de cet ouvrage, de consulter le stock des mémoires de maîtrise de l'université de Bordeaux et de constater que ce trésor d'informations était conservé au secret, sans liste d'inventaire. Il forme le souhait que tous les étudiants déposent leur mémoire dans notre bibliothèque, pour que leurs travaux soient connus. Son deuxième livre, *Une famille en Périgord de la Révolution à la Grande Guerre*, lui a été inspiré par les mémoires laissés par son arrière-grand-oncle, qui vécut de 1823 à 1914 et rédigea son texte à l'âge de 92 ans. L'auteur a choisi de présenter son récit sous forme de roman. C'est l'évocation de la vie au milieu du XIX^e siècle entre Périgueux et le monde rural, avec notamment le récit d'un long voyage en diligence pour Paris.

En ce moment, G. du Mas des Bourboux travaille sur les impôts au XVIII^e siècle, en particulier sur la capitation, impôt nouveau apparu avec Louis XIV : il existait une capitation particulière pour les nobles et pour les privilégiés (hauts fonctionnaires). En Périgord, il y a eu un constant renouvellement de la noblesse durant l'Ancien Régime. Certaines familles se sont ruinées en servant le roi. Les bourgeois devenaient nobles en effectuant des charges anoblissantes. Il existe encore des charges d'Ancien Régime, comme celles des huissiers, ou des notaires. Périgueux a eu des privilèges analogues à ceux de la noblesse, comme l'a montré l'auteur dans sa thèse. Le roi et ses agents respectaient les privilèges, mais ils trouvaient toujours un moyen pour faire rentrer des fonds. Ainsi, Périgueux ne payait pas la taille, mais elle devait loger les troupes : elle payait « l'ustensile ». Gilles Delluc signale que notre bibliothèque possède un travail manuscrit de l'héraldiste d'Hozier : c'est le recensement illustré de toutes les armes des familles nobles du Périgord, qu'il faudrait mettre en valeur.

Thierry Baritaud présente l'activité du peintre Lucien de Maleville au service des Monuments historiques entre 1942 et 1963. Il est né en 1881 à Périgueux et a vécu son enfance dans le château de Fénelon à Sainte-Mondane, que son père restaurait. Après des études de droit à Paris et une formation dans l'atelier de Pierre Laurent en compagnie de Désiré Lucas, il revient en Périgord vers 1910 et expose à tous les Salons. Il peindra et dessinera jusqu'à la fin de sa vie. On lui doit des nombreux albums, en particulier *Cahier des charges*, avec les caricatures de personnages du Sarladais, analogues à celles de Sem, *Le vieux Périgord* ou *Croquis du Périgord noir*. Son album *Corps sans âme* en 1924 contient de très bons dessins des ruines romantiques du

Périgord. À partir de 1927, après avoir vendu le château de Fénelon, il vit en partie à Cénac et en partie à Rueil-Malmaison. La loi sur l'archéologie est promulguée en 1942, et celle sur l'urbanisme en 1943. En 1942, il est nommé par le Préfet inspecteur des sites. De 1942 à 1963, avec l'aide bénévole de sa femme, il fait un travail considérable, un véritable travail de bénédictin pour constituer près d'un millier de dossiers sur les monuments, les villages et les sites à protéger. De 1942 à 1952, 350 monuments sont classés ou inscrits grâce à lui. Domme en est un exemple. L'intervenant nous prie d'excuser l'architecte Guy de Maleville, empêché, qui n'a pu se joindre à lui pour cette présentation.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 7 JANVIER 2008

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 90.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

NÉCROLOGIE

- Marie-Huberte de Chasteigner

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Colin, Marie-Geneviève, 2008 : *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées. IV^e – X^e siècles*, Archéologie du Midi Médiéval, supplément n° 5, Centre archéologique du Languedoc

- Testut, Michel, 2008 : *Fils de famille. Chronique d'une dynastie provinciale*, Périgueux, éd. La Lauze (don de l'auteur)

- Collectif, 2008 : *Nancy et la Lorraine méridionale*, Congrès archéologique de France, 164^e session de 2006

- Schunck, C. et F, 2008 : *Repas alsaciens en Périgord au temps de l'évacuation (1939-1940)*, Périgueux, éd. La Lauze (don des auteurs).

Entrées de documents, tirés à part et brochures

- Lebeaux, Mélanie, 2008 : *La sculpture monumentale casteline en Périgord au XVI^e siècle. Approche méthodologique stylistique et sociologique*, 2 volumes, mémoire de Master II d'Histoire de l'art, université de Toulouse II - Le Mirail (don de l'auteur)

- Francis Gires, lauréat de l'Académie des Sciences (prix Paul-Doisteau-Emile Bluet de l'information scientifique) : notice et photographie du récipiendaire

- Lefèvre, Anne-Marie, 2008 : « la ligne de démarcation en Dordogne, véritable frontière intérieure », *Les Cahiers du Centre national de documentation et de recherches*, reprise d'un article paru dans le *Journal du Périgord*, photocopie (don de J. Gauthier-Villot).

REVUE DE PRESSE

- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 87, 2008 : un épisode des guerres de Religion à La Roque Saint-Christophe (L. Duclaud) ; les protestants dans les registres paroissiaux de Louis XIV à Louis XVI (C. Filet) ; prêtres périgourdins guillotins à Paris pendant la Révolution française (R. Bouet)

- *Art et Histoire en Périgord Noir*, n° 115, 2008 : les derniers Croquants du Sarladais (H. Delpont) ; Journal de voyage d'un Anglais à la fin du XIX^e siècle (E.-H. Baker) ; l'église de Daglan (O. Deltheil)

- Société française d'archéologie, n° 28, 2008 : annonce du colloque international de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude (18-21 juin 2009) sur « le premier art roman, cent ans après », organisé par l'université de Franche-Comté

- *Le Festin*, n° 68, 2009 : « Sacré Périgord » (S. Boireau-Tartarat)

- *Bull. de l'ARAH*, n° 36, 2008 : correspondance entre le maréchal de La Force et le cardinal de Richelieu (M. Souloumiac) ; Eugène Blanc, maire de Prigonrieux (1876-1919) (L. Eckert) ; Jacques Nompar, comte de La Force (D. Florentin)

- *Le Journal du Périgord*, n° 168, 2009 : « l'hôtel particulier de Brou de Laurière » (G. Penaud)

- *Hautefort, notre patrimoine*, n° 26, 2008 : 1968, incendie du château de Hautefort

- *GRHIN*, n° 383, 2008 : les débuts de la carte postale (J.-P. Rudeaux)

- *Revue de l'Agenais*, 135^e année, n° 4, 2008 : la suette miliare, l'épidémie de 1842 en Lot-et-Garonne (avec une note sur la Dordogne).

COMMUNICATIONS

Après avoir offert ses vœux, le président annonce le report statutaire de l'assemblée générale ordinaire au 4 février prochain pour cause de quorum non atteint. Il signale le décès de M^{me} de Chasteigner, qui nous avait fort aimablement reçus à Vaugoubert lors de notre sortie en juin 2008, et celui du Pr Robert Étienne, décédé le 4 janvier. Il lit une note biographique envoyée par François Michel : « Robert Étienne était un excellent archéologue, spécialiste de l'époque romaine (fouilles à Volubilis, Pompéi, Portugal...), professeur des Universités à Bordeaux, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; il fut longtemps président de la Fédération historique du Sud-Ouest ; il fit organiser par notre Compagnie les congrès de Sarlat en 1986 et de Bergerac en 1990 ; il laisse plusieurs travaux concernant le Périgord et le dernier, consacré à l'organisation du forum de Vésone antique, date de 2003 » (texte complet remis à la bibliothèque). Gilles Delluc rappelle que le Pr. Étienne nous avait beaucoup encouragés pour notre congrès de Sarlat, qui fut un très grand succès, et qu'à l'occasion du congrès de Bergerac, il avait été fait consul de la vinée de Bergerac.

Le 16 janvier, B. et G. Delluc feront une conférence pour le groupe d'étude sur l'art pariétal du bergeracois à Saint-Germain-et-Mons sur le thème : Lascaux (historique et archéologie), à la suite de la parution de leurs deux ouvrages sur la célèbre grotte : *Le Dictionnaire de Lascaux* (édition Sud Ouest) et *Les Recherches à Lascaux (1952-1963)* d'André Glory. *Textes recueillis et commentés par Brigitte et Gilles Delluc* (XXXIX^e supplément à Gallia Préhistoire, éditions du CNRS). Le 29 janvier, sera projeté au théâtre de Périgueux le film historique de Michel Labroue *Les Cadets de Guyenne*, qui met en scène La Boétie, Montaigne et Brantôme.

Maïté Etchehoury, directrice des Archives départementales de la Dordogne, présente l'édition du chartrier de Saint-Astier, publiée par les Archives départementales et initiée par Louis Grillon (†) à qui elle rend hommage. « Lancées au XVIII^e siècle, notamment par les mauristes, et relancées par Guizot au XIX^e siècle, les éditions de textes visent à mettre à la disposition du public le plus large des documents difficiles à communiquer et à consulter sous leur forme originale. Les archives médiévales des établissements ecclésiastiques périgordins ont disparu et ne nous sont plus connues que par les copies faites au XVIII^e siècle par des érudits et conservées notamment à la Bibliothèque nationale de France. Dans le cas du chartrier de Saint-Astier, il s'agit de Leydet, chanoine régulier de Chancelade, dont les notes ont été mises en ordre et dotées de tables et de suppléments par Lespine.

Le travail des éditeurs a consisté à transcrire le manuscrit de Leydet et les notes de Lespine, selon les normes du CTHS (Comité des travaux historiques et scientifiques) et de l'École des chartes. De nombreuses vérifications ont permis l'établissement d'un texte le plus proche possible de l'original. Les actes ont été datés (dans la mesure du possible) et classés dans un ordre chronologique. Un index avec identification des noms de lieux a été établi. M. Etchechoury signale l'intérêt de la copie de Leydet, notamment de certaines mentions concernant l'état matériel et de classement des archives de l'abbaye, déjà médiocres en 1774. Le soin apporté à relever les dimensions des documents, leur état matériel et la présence de sceaux, culmine avec la reproduction de la première ligne en lettres allongées de la charte de fondation de Saint-Astier par Robert le Pieux. Elle rappelle que la présente publication permet de mettre à la disposition du public un document malaisément accessible et dont la lecture est difficile et souhaite, comme cela était le vœu de Louis Grillon, qu'elle puisse permettre de reprendre, à partir des jalons posés dans le chartrier, l'histoire de l'abbaye de Saint-Astier au Moyen Âge, esquissée par E. Nogué. » (résumé de l'intervenante).

Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc), après avoir rappelé la vie du Périgordin Jean Galmot et de l'escroc Stavisky, met en scène la courte période, demeurée très méconnue, pendant laquelle les vies des deux personnages ont été liées par des projets fumeux en Guyane : le jour où Jean Galmot dénonça son ami de l'époque ; l'arrestation de ce dernier dans une villa de Marly ; la rancune qu'il en conservera jusqu'au dernier jour de sa vie, juste avant de se suicider dans un chalet de Chamonix (*BSHAP*, 2007, p. 597-608).

Guy Penaud rappelle que Hurlaux, le président des assises de la Dordogne à Périgueux, qui jugera et acquittera Henri Girard était compromis dans l'affaire Stavisky (voir à ce sujet le livre de G. Penaud : *Le triple crime du château d'Escoire*, Périgueux, éd. La Lauze, 2002). G. Delluc indique que d'autres Périgordin ont été également cités dans cette dernière affaire comme le général Albert Bardi de Fourtou, le juge André Ordonneau, le ministre Georges Bonnet. J.-J. Gillot rappelle aussi que le père de Michel Testut, Jean Testut, fut le juge d'instruction chargé du triple crime d'Escoire après l'acquiescement de Henri Girard. Michel Testut en parle dans son dernier livre *Fils de famille*.

Guy Penaud, après une enquête menée sur Internet, notamment grâce à la mise à disposition d'actes notariés américains, « évoque ensuite le fabuleux destin de Joseph de Roffignac. Né le 13 septembre 1773 à Angoulême (Charente) de René Annibal de Roffignac et de Marie Madeleine Van Tongeren, il fut élevé dans le château paternel de

Belleville, commune de Feuillade, alors en Périgord, mais aujourd'hui en Charente. À 14 ans, il devint page dans la maison de sa marraine, la duchesse d'Orléans, puis il sortit à 17 ans de l'école de Brienne-le-Château (Aube), avec le brevet de lieutenant en premier d'artillerie. En 1792, il fit campagne dans l'armée des Princes, puis rejoignit son père en Espagne. Il se fit dès lors appeler José Rofiniaco, ayant obtenu la nationalité espagnole. Officier dans un régiment de Dragons, par le caprice des événements, il se retrouva au Mexique, alors sous domination espagnole. Quelques années plus tard, pourvu du grade de capitaine, il fut cantonné en Louisiane (alors terre espagnole). Là, il se maria avec la fille d'un médecin-major de l'armée espagnole, quitta l'armée lorsque cette terre revint à la France puis aux États-Unis. Il prit dès lors la nationalité américaine, se fit élire député de la Louisiane, de 1812 à 1824, et prit la tête d'un groupe de personnalités s'opposant aux attaques des troupes anglaises. Finalement, il se fit élire maire de La Nouvelle-Orléans en 1820, poste qu'il garda jusqu'en 1828. Durant ses mandats, il restaura les finances de la ville, fut à l'origine de l'arrosage et du pavage des rues, organisa le premier service de lutte contre les incendies, mit en place le premier éclairage public, ouvrit des rues nouvelles et réorganisa les forces de police. En 1828, il décida de revenir en France, d'abord à Paris, puis à Angoulême et enfin en Périgord. En effet, il fut institué légataire universel des biens de Marguerite Hélène Nordenskuld, veuve de Jean Joseph Souc de la Garélie. C'est ainsi qu'il prit demeure dans le château de Castel-Fadèze, de Coulounieix-Chamiers, où il reçut les personnages les plus importants de la région, dont le ministre Pierre Magne ou l'ambassadeur Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire. Son épouse, Félicité Solidelle de Montégut, décéda en ce château en 1838, lui-même y trouvant la mort le 29 août 1846, dans d'étranges circonstances : une chute dans un escalier avec son fauteuil roulant qui déclencha le pistolet qu'il portait sur lui ; frappé d'une décharge en pleine tête, il fut tué sur le coup. Une rue de La Nouvelle-Orléans rappelle aujourd'hui son souvenir ainsi qu'un cocktail créé par lui en Louisiane et qui porte son nom. À Périgueux, c'est en partie grâce au son des mélodies du Festival des Musiques de la Nouvelle-Orléans organisé chaque année qu'on se souvient qu'un Français a été, durant huit ans, le distingué maire de la ville qui a vu naître le jazz. » (résumé de l'intervenant). Il conclut en souhaitant que Coulounieix-Chamiers donne son nom à une rue de la commune.

Jean-Jacques Gillot signale qu'en 1944, un Roffignac a été abattu.

Gilles Delluc indique qu'en 1792, les troupes françaises opérant dans les Pyrénées occidentales, sous le commandement La Tour d'Auvergne, comptait le ci-devant abbé sarladais de La Reynie.

M. Thibaud, qui a vécu en Louisiane et a dégusté, dans la rue, le fameux cocktail Roffignac (cognac, framboise ou grenadine, eau gazeuse), s'interroge sur le fait que Lakanal et Roffignac étaient en Louisiane en même temps. Lakanal, qui était directeur de collège à la Nouvelle-Orléans, y était mal accueilli. Il ne semble pas avoir eu de relations avec Roffignac ni avec Élisée Reclus.

Gérard Fayolle se souvient que, il y a presque 40 ans, lorsqu'il faisait partie de la délégation française pour la francophonie, la coopération de la France avec la Louisiane et le Maine restait très vivante.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS du 9 février 2009. Ont été élus :

- M^{me} Loisele Rolande, 16, rue du Combal, 24100 Bergerac, présentée par M^{me} Francine Carrard et M. Gérard Fayolle ;
- M. Horn Gray, château du Basty, 24210 Thenon, présenté par M. Dominique Audrier et M. Thomas McDonald ;
- M. Tronel Jacky, Quartier romain, chemin du Planège, 24150 Couze-et-Saint-Front, présenté par M. Guy Penaud et M. Jean-Jacques Gillot ;
- M. et M^{me} de Tessières de Blanzac Alain, domaine du Change, Le Bourg, 24640 Le Change, présentés par M. Yves de Tessières de Blanzac et M. Philippe Prot ;
- M. et M^{me} Thalgott Henri et Hélène, Fontatou, 24580 Fleurac, présentés par M. Jean-Marie Védrenne et M^{me} Francine Neveu ;
- M. Lagoubie Vincent, 26, avenue de Selves, 24200 Sarlat, présenté par le président et la vice-présidente ;
- M. Durand de Corbiac Antoine, Corbiac, 24100 Bergerac (prend la suite de son père, Bruno Durand de Corbiac, décédé) ;
- M^{me} Ulrich Yveline, 10, rue Ferdinand-de-Labatut, 24100 Bergerac (prend la suite de son père, Yves Fressignac, décédé) ;
- M^{me} Ronot Thérèse, 3, rue Anatole-France, 24400 Mussidan (réintégration) ;
- M. Giroux François, Le Bourg, 24320 Champagne-Fontaine, présenté par le président et la vice-présidente ;
- M. Robert Alain, Les Potences, 24420 Sorges (réintégration).

ADMISSIONS du 4 mars 2009. Ont été élus :

- M. Platevoet Bernard, 39, rue du Sahel, 75012 Paris, présenté par le président et la vice-présidente ;
- M^{me} Delaugeas-Laborie Ginette, 48, rue des Écoles, 24750 Trélissac, présentée par le président et la vice-présidente ;
- M^{me} de Masgontier Agnès, 31, rue Bodin, 24000 Périgueux, présentée par M. Jean-Pierre Boissavit et M. Dominique Audrierie ;
- M. Truel Thierry, 70, route de Paris, 33910 Saint-Denis-de-Pile (réintégration).

EDITORIAL

Faire œuvre utile dans la continuité d'un héritage ancestral

Certains assimilent l'Hôtel de Fayolle, siège de la SHAP, à sa seule salle de réunion, quelques-uns pensent que ses murs n'abritent qu'une bibliothèque et d'autres, heureusement plus nombreux, connaissent ses publications. Mais peu en définitive savent que sont installés un miroir et une mémoire vivante du patrimoine de notre département.

Dans le fourmillement discret du 18, rue du Plantier, niché au cœur du secteur sauvegardé, les publications sont préparées. Aussi, depuis 2003, avec Patrick Petot (assistant aux publications) et un comité de lecture élargi, nous avons passé au crible des études inédites. Autant de manuscrits, tapuscrits et autres jeux d'épreuves, passés de main en main, des chercheurs à la directrice des publications, puis aux lecteurs ; chaque sujet d'étude subissant un examen contradictoire indispensable.

Depuis 1874, les pages du *Bulletin* demeurent une des traces intangibles de notre histoire. Le florilège présenté est là pour témoigner du dynamisme de travaux de recherche et de publication, reflet de l'éventail culturel du Périgord.

Je laisse place, à compter de la prochaine livraison, à une nouvelle équipe rédactionnelle dans le difficile mais passionnant exercice des publications. L'aventure bénévole est vertigineuse tant elle demande intégrité, exigence, objectivité et indépendance. Sans conservatisme, mais toujours, depuis six années, pour le seul rayonnement de notre histoire et au service des lecteurs, soyez-en assurés. Bien à vous.

Marie-Pierre Mazeau-Janot



Les peintures murales de l'église Saint-Nicolas de Trémolat

par Marcel BERTHIER †*

L'atelier de restauration de Christian et Françoise Morin, en avril 1996, et Michelle Gaborit dans son livre Des Histoires et des couleurs, publié en novembre 2002, ont donné des études très importantes sur ces peintures. À la suite des travaux réalisés à la fin de l'année 2007, il semble possible de résumer ce que nous savons.

Deux peintres ou deux ateliers auraient travaillé à peu de temps d'intervalle : l'un dans le registre inférieur, l'autre dans le registre supérieur. L'exécution des peintures peut être datée de l'extrême fin du XIII^e siècle ou du premier quart du XIV^e siècle.

* Marcel Berthier est décédé le 11 janvier 2009 (un hommage lui a été rendu lors de la réunion du mercredi 4 février 2009 dont vous lirez le compte rendu dans la 2^e livraison 2009 (t. CXXXVI) du *Bulletin*). Cet article nous a été confié par M. Berthier il y a quelques mois. Il a depuis été repris dans son ouvrage *Trémolat : quelques pages d'histoire* (Périgueux, éd. Pilote24, 2009). NDLD.

Essai d'identification des thèmes

1. Mur nord

a. arcature gauche

- Tympan : Peut-être le massacre des Innocents. Une tête couronnée d'un personnage assis sur un trône dont on voit le bas : il pourrait s'agir d'Hérode. À gauche, un personnage debout tend une main ouverte vers une femme agenouillée avec un enfant dans les bras.

b. arcature droite (fig. 1 et 2)

- Tympan : à gauche, miracle du champ de blé ; à droite, fuite en Égypte.

- Au niveau médian, partage du manteau de saint Martin.

- Au niveau inférieur, deux personnages chacun sous un arc trilobé, il s'agirait d'une peinture à l'huile du XIV^e siècle (?). Le personnage de gauche, avec une barbe claire, tient une branche de lis de la main droite. On connaissait la partie supérieure de la peinture de ce personnage, la partie inférieure et le personnage de droite qui a une barbe foncée étaient inconnus avant la fin de 2007. Ce deuxième personnage tient dans ses mains un ou deux livres. Tous les deux ont une auréole. On devine un troisième personnage à gauche des deux précédents. D'après le chanoine Pommarède, le premier personnage pourrait être saint François d'Assise.



Fig. 1.



Fig. 2.

Fig. 1 et 2. Mur nord, arcature droite, registre inférieur.

2. Chevet

a. arcature gauche

- Tympan : Peut-être la Présentation au Temple. Remparts crénelés et tour, sous une voûte à droite, une femme debout avec un enfant à ses côtés regarde un personnage plus grand qu'elle.

- Au niveau inférieur : évêque avec chasuble rouge et crosse (peut-être saint Nicolas, si la peinture est postérieure à la création de la paroisse dans une chapelle de l'église monastique)

b. arcature droite

- Tympan : Entrée du Christ à Jérusalem, devant l'âne un enfant étend un manteau orné d'hermine, des fleurs tombent sur le sol. Derrière le Christ suivent les Apôtres.

- Au niveau médian, à droite : Un homme d'Église tend un livre à un enfant. derrière lui, 3 moines. À gauche, 9 personnages. Au centre : il y a 3 femmes aux fenêtres. Ce pourrait être une scène de la vie de saint Benoît. Peut-être saint Benoît remettant la règle à saint Maur ou saint Placide ? Les femmes pourraient être des recluses.

- Au niveau inférieur : à gauche 3 têtes de moines ; à droite 2 anges avec l'Agneau mystique, les pieds des anges suivent la courbe du Tabernacle dont la niche paraît ainsi antérieure à l'exécution des peintures ; au centre un ange avec une coupe dans la main gauche désigne quelque chose de l'index de la main droite.

3. Mur sud

a. arcature gauche

- Tympan : la Cène, un petit personnage auréolé apporte les plats (saint Mathias ?). Judas est assis (sans auréole) devant la table.

- Au niveau médian, après restauration en octobre-novembre 2007, il s'agit à l'évidence d'une scène de baptême (fig. 3). Ce pourrait être celui de Jésus, mais le baptisé est entouré de moines (tonsures monastiques). Serait-ce alors le baptême de Clovis ? Dans ce cas le personnage dont le visage est effacé serait saint Remy et près de lui un autre personnage qui reçoit du ciel l'ampoule du Saint-Chrême. Il se pourrait par ailleurs qu'il y ait deux scènes : à gauche le baptême, à droite un abbé (tonsure monastique et crosse) bénit un



Fig. 3. Mur sud, arcature gauche, registre médian.

personnage qui entre dans une église. Deux éléments à étudier : au-dessus du baptisé un ange ou une colombe (?) et sur le mur de l'église une scène difficile à déchiffrer.

b. arcature droite

- Tympan : Arrestation de Jésus (baiser de Judas, Pierre coupe l'oreille de Malchus). Entre le pilier et l'arcature : personnages avec une lanterne.

- Au niveau médian, après restauration en octobre-novembre 2007, une scène non identifiée avec des personnages à droite et à gauche, 5 ou 6 de chaque côté, certains la tête levée vers le ciel. Dans la partie supérieure il y a peut-être une colombe et des langues de feu (?). La tête levée des personnages vers cette colombe conduit à penser à la Pentecôte. C'était déjà l'idée de M^{me} Michelle Gaborit.

Quelques points à examiner

1. Le manteau d'hermine

Est-ce une allusion à la Bretagne ? À Cadouin, il y a aussi des hermines parce que François d'Avaugour, le demi-frère d'Anne de Bretagne, a apporté un cadeau à l'abbaye. Deux siècles plus tôt y aurait-il eu des rapports entre Trémolat et la Bretagne des Montfort ou des Penthivière (ces derniers sont les ancêtres communs d'une partie importante de la noblesse du Périgord) ?

Il y a une scène identique à la cathédrale de Tulle dont les peintures sont à peu près de la même époque que celles de Trémolat.

2. Un homme d'Église tend un livre à un enfant

Le livre est l'emblème de la mission d'enseignement du diacre, ce pourrait être une allusion à saint Cybard qui ne fut, croit-on, jamais prêtre. Comparer avec le dessin du manuscrit latin d'Adhémar de Chabannes (*Eparchius pater*).

3. Dans les registres médians et inférieurs, n'aurait-on pas tenté de rappeler des épisodes de la vie de saint Cybard ?

Enfant à Trémolat, étudiant à Périgueux, moine à Sedaciacum, reclus et libérateur de captifs à Angoulême. Les scènes supposées être de la vie de saint Benoît, ne pourraient-elles l'être de celle de saint Cybard ?

M. B.

« Je ne craing pas que mal m'en vieigne ». Jean de Chambrillac, chevalier périgordin

1^{re} partie

par Guillaume SALLES

La noblesse périgordine au service de la royauté est bien souvent évoquée à partir de l'arrivée au pouvoir de la Maison de Bourbon, lorsque Henri, roi de Navarre, vicomte de Béarn, comte de Foix, etc., mais également comte de Périgord, le tout par héritage maternel, à savoir Jeanne d'Albret¹, devint roi de France. Or, s'il est aisé de citer de grands officiers du royaume au XVI^e siècle, tels les maréchaux de France Armand de Gontaut, baron de Biron (ancien page de Marguerite de Navarre)², et son fils, Charles – également amiral de France –, fait duc de Biron par Henri IV, force est de constater qu'aux siècles précédents, la noblesse du Périgord est quasiment absente de l'entourage royal, à une exception près. Cette exception n'est pas des moindres, puisqu'il s'agit d'un modeste chevalier originaire de la châtellenie d'Agonac : Jean de Chambrillac, ou encore Chambarlhac, Chamberlhac, Chambrilhac³.

1. Cf. MIROT (L. & A.), *Manuel de géographie historique...*, Paris, 1947 ; 1980, p. 244 et carte XXIII.

2. E. g., GONTAUT-BIRON (R. de), *Armand de Gontaut, premier maréchal de Biron*, Paris, 1950.

3. Chambarlhac, ou Chamberlhac, est bien le nom exact de cette famille périgordine, mais, si l'on tient compte des Pièces originales à la Bibliothèque nationale, ce chevalier signait « Chambrillac » (Bibliothèque nationale de France (BN), PO, vol. 659, dossier 15431, n^{os} 1-13) ou encore « Chambrilhac » (DEMAÏ (G.), *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale*, 2 vol., Paris, 1885, n^o 2116).

Ce petit noble périgordin fut l'un des officiers royaux les plus proches de Charles VI, le roi fou, dont le règne dura 42 ans (1380-1422)⁴. Tout d'abord au service de la papauté, alors que cette dernière traversait une crise profonde avec le Grand Schisme d'Occident, Chambrillac passa ensuite à celui du roi de France, cumulant plusieurs offices⁵, accompagnés de nombreux dons, de la part de ce dernier : conseiller, chambellan, sénéchal de Périgord, capitaine de la Bastille, et premier capitaine général des galères de France, en quelque sorte le tout premier amiral de France en Méditerranée. En outre, cet obscur Périgordin fut, en quelque sorte, un parfait modèle de chevalier de la fin du Moyen Âge : s'il semble avoir commencé sa carrière comme chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, il fut, une fois dans l'entourage de Charles VI, l'un des auteurs des réponses aux *Cent Ballades*, puis devint membre fondateur de l'ordre de l'*Escu vert a la dame blanche* du maréchal Boucicaut, puis l'un des premiers membres de la Cour amoureuse, dite de Charles VI.

Au vu de ce *curriculum vitae* assez remarquable que nous allons développer, il est étonnant qu'il n'ait peu ou prou retenu l'attention des historiens du bas Moyen Âge, n'étant mentionné que par une brève notice biographique au sein d'une étude prosopographique ou d'un armorial⁶. En fait, seul Léon Dessalles, dans le *Calendrier de la Dordogne*, en 1847, lui avait consacré une notice déjà bien riche⁷. Cependant, l'auteur appelait déjà à une recherche plus approfondie sur la carrière de Chambrillac, soupçonnant à raison qu'il y avait encore beaucoup de faits à découvrir sur sa vie, sur l'itinérance de ce chevalier périgordin sous le règne de Charles VI.

De la petite noblesse du Périgord

La famille de Jean de Chambrillac était implantée dès le début du XII^e siècle sur la motte castrale d'Agonac et ses membres étaient déjà qualifiés de *donzel* (damoiseau) et de *miles* (chevalier)⁸. Comme tant d'autres en Périgord, cette motte fut construite – ou plutôt réparée – à la fin du X^e siècle, au bord de la Beauronne, sur l'ordre de l'évêque de Périgueux, à trois lieues au nord de

4. Cf. AUTRAND (Fr.), *Charles VI : la folie du roi*, Paris, 1986.

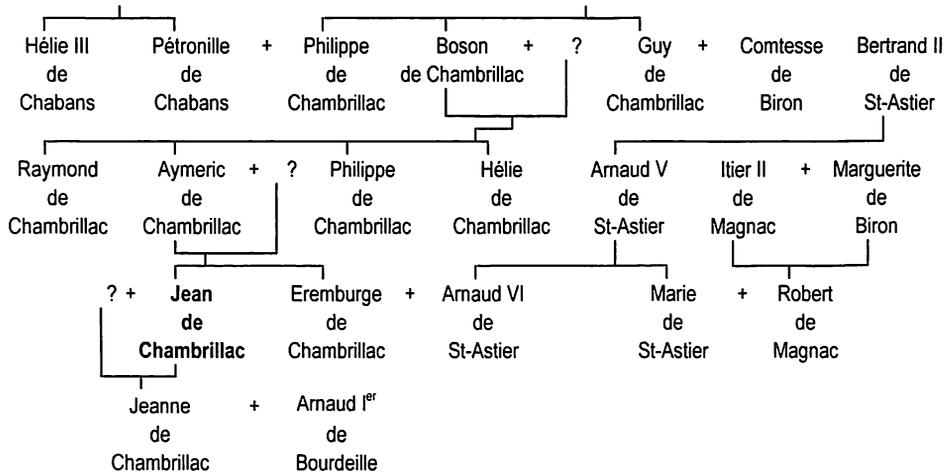
5. Cf. GAUVARD (Cl.), DE LIBERA (A.), ZINK (M.) (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, 2002, p. 1015-1017.

6. DEMURGER (A.), « Guerre civile et changements de personnel administratif dans le royaume de France de 1400 à 1418 : l'exemple des baillis et sénéchaux », *Francia*, n° 6, 1978, p. 242 ; BOZZOLO (C.), LOYAU (H.), *La Cour amoureuse, dite de Charles VI*, 2 vol., Paris, 1982-1992, n° 188.

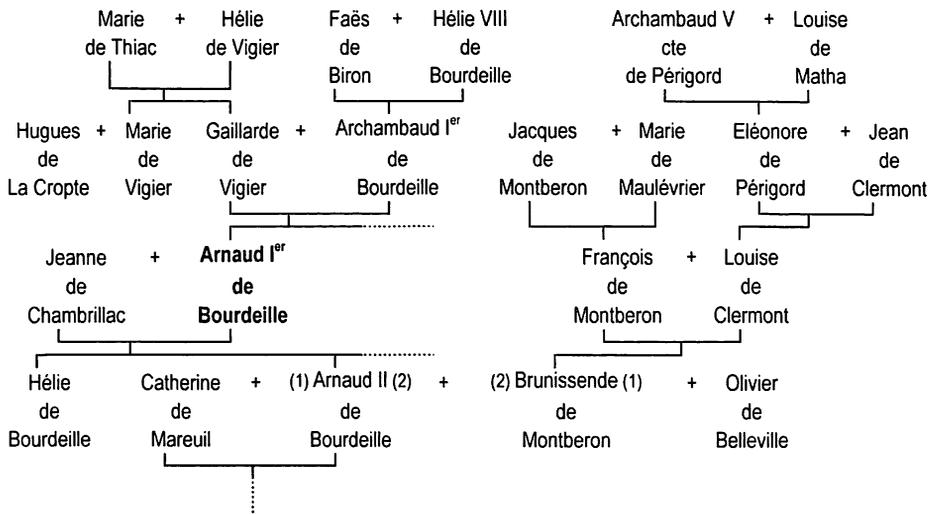
7. DESSALLES (L.), « Notice historique sur Jean de Chambrillac », *Calendrier de la Dordogne*, 1847, p. 242-257.

8. E. g., PIRAUD (Cl.-H.), « La Collection Taillefer... », *BSHAP*, t. CXVIII, 1991, p. 653 et 656 ; BN, *Fds Périgord*, t. 77, f°s 100 r° et sq. ; Archives départementales (AD) Dordogne, 93 J, 1-2 (Fds non classés), *pass.* Cf. GAUVARD (Cl.) *et al.*, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 274-276 et 284-285.

1 - Essai généalogique de Jean de Chambrillac



2 - Essai généalogique d'Arnaud I^{er} de Bourdeille



la cité épiscopale, au croisement de deux voies romaines⁹. Comme l'a précisé Bernard Fournioux, cette modeste famille noble, partageant avec d'autres cette fortification, « appartenait au corps des *milites castris* épiscopaux d'Agonac » et chacune de ces familles « détenait au XIV^e siècle un *hostel* noble *sive turris* dans l'enceinte même du *castrum* épiscopal ou dans le bourg castral du lieu » ; d'où la présence de plusieurs donjons dans la même forteresse, à la fois instruments de défense, symboles de pouvoir et de prestige, comme par ailleurs en Périgord, en Quercy, en Limousin et dans l'ensemble du Languedoc¹⁰. Ainsi, où l'autorité comtale semblait s'arrêter au nord de Périgueux, la châtelainie d'Agonac était sous celle de l'évêque de Périgueux, alors que la châtelainie voisine de Bourdeille, du nom d'une puissante famille périgordine, était sous l'autorité de l'abbé de Brantôme¹¹.

Mais les sources mentionnant les origines de notre chevalier périgordin sont minces : de ce fait, la reconstitution généalogique actuelle n'en est que partielle et incertaine¹². En revanche, si nous avons quelques maigres renseignements sur son père, Aymeric, nous en avons de plus fiables sur deux de ses oncles, ecclésiastiques (parmi trois ou quatre que comptait la famille), à savoir : Philippe, évêque de Sion, puis archevêque de Nicosie et enfin de Bordeaux ; Hélié, proche du cardinal Hélié Talleyrand de Périgord, qui suivit son frère en Chypre et devint évêque de Nimosie (aujourd'hui Limassol), puis de Paphos (auxquels nous pouvons adjoindre un autre Aymeric, Roland et Jaumar de Chambrillac, probablement cousins, qui les suivirent dans les diocèses chypriotes)¹³. Enfin, à la même époque, encore un autre Aymeric de

9. Afin, soi-disant, de la défendre contre les « incursions normandes » (GOURGUES (A. de), *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne...*, Paris, 1873-1874, p. 2 ; VILLEPELET (F.), « Séances mensuelles... », *BSHAP*, t. X, 1883, p. 133). Cf. carte. Les derniers raids vikings en Aquitaine, et dans la région périgourdine, ont été mentionnés dans les années 860 ! Un siècle plus tard, il vaudrait mieux plutôt y voir ici un prétexte pour le renforcement de l'assise territoriale de l'évêque. Cf. BONNELLE (M.), *Sur la Dordogne... Badefols*, Périgueux, 1987, p. 27 ; RENAUD (J.), *Les Vikings en France*, Rennes, 2000, ici p. 4, 26 et 44-45.

10. FOURNIOUX (B.), « La demeure et le décor intérieur d'un simple chevalier... », *BSHAP*, t. CXVI, 1989, p. 293-302. Cf. VILLEPELET (F.), « Séances... », *op. cit.* ; AVEZOU (R.), « Les comtes de Périgord et leur domaine... », *BSHAP*, t. LIII, 1926, p. 152 ; GARDELLES (J.), « Le Périgord roman et gothique... », dans *Histoire du Périgord*, dir. A. Higounet-Nadal, Toulouse, 1983, p. 111-129 (ici p. 125-126) ; LARTIGAUT (J.), « Entre deux courtines de châteaux. Une frontière entre Périgord et Quercy... », *Bulletin de la Société des études du Lot*, t. 124, 2003, p. 161-182 ; HEERS (J.), *Le clan familial au Moyen Âge...*, Paris, 1974, 1993, p. 184 et sq.

En outre, la famille Chambrillac était au nombre des bienfaiteurs de l'abbaye voisine de Chancelade dès le XII^e siècle (VITON DE SAINT-ALLAIS (N.) et al., *Nobiliaire universel de France...*, réimpr. Paris, 1873-1874, t. 17-1, p. 147, n. 1 ; GRILLON (L.), REVIRIEGO (B.), *Le cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Chancelade*, Périgueux, 2000, pass.).

11. AVEZOU (R.), « Les comtes de Périgord... », *BSHAP*, t. LII, 1925, p. 96-97 ; e. g., AD Pyrénées-Atlantiques, E 704. Cf. *infra* ; GAUVARD (Cl.) et al., *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 280.

12. Cf. arbre généalogique.

13. Aymeric de Chambrillac avait au moins trois frères : Raymond, Philippe, Hélié et peut-être Ithier. Cf. AD Dordogne, 93 J, 1-2 et 1-3, pass. ; MONTÉGUT (H. de), « Un Périgordin archevêque en l'île de Chypre », *BSHAP*, t. VI, 1879, p. 86 ; HIGOUNET-NADAL (A.), *Périgueux aux XIV^e et XV^e*

Chambrillac, sans que nous puissions le situer dans la généalogie (fils d'un autre Aymeric de Chambrillac ?), fut archiprêtre de Saint-Marcel d'Agonac ¹⁴, puis de Bouniagues, dans le diocèse de Sarlat, à trois lieues au sud de Bergerac ¹⁵.

De plus, plusieurs membres féminins de cette famille ont fourni, depuis le début du XIV^e siècle, de nombreuses abbesses de Ligeux, dans la châtellenie d'Agonac ¹⁶. Nous pouvons également identifier aisément la fille unique et héritière de Jean de Chambrillac, Jeanne, mariée à Arnaud I^{er} de Bourdeille, seigneur de La Tour-Blanche, d'une famille périgordine bien plus célèbre, appartenant aux *quatuor barones seu nobiles* ¹⁷. En revanche, nous n'avons pas pu savoir qui étaient sa mère et son épouse. L'identification des familles de ces dernières aurait évidemment permis d'approfondir largement la parentèle, le réseau d'alliances des Chambrillac, au-delà du seul réseau agnatique, tant au niveau local que régional. Cependant, l'absence totale de mention de l'épouse de notre chevalier périgordin peut nous faire penser qu'elle était issue d'une famille de la petite noblesse de la région, voire de la châtellenie d'Agonac. Tout juste, savons-nous qu'un autre Philippe de Chambrillac, un des frères de Boson de Chambrillac – ce dernier étant probablement le grand-père de Jean de Chambrillac (à moins que ce ne soit un certain Guy de Chambrillac) –, épousa Pétronille de Chabans, sœur de Hélié III, seigneur de Chabans, l'une des quatre familles installées sur la motte castrale d'Agonac ¹⁸.

Néanmoins, l'une des rares familles qui apparaît dans ce réseau est celle assez bien connue de Saint-Astier, une famille très féconde, attestée au XI^e siècle ¹⁹, même si cette dernière mériterait une étude généalogique renouvelée, comme le rappelait déjà Arlette Higounet-Nadal, dans ses travaux sur les

siècles. *Étude de démographie historique*, Bordeaux, 1978, p. 269 ; BAUDRILLART (A.) (dir.), *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, 1912, t. 12, col. 330-331 ; SALLES (G.), « L'Église de Chypre... colonie périgordine au XIV^e siècle », *BSHAP*, t. CXXXIV, 2007, p. 243-268 ; RUDT DE COLLEBERG (W. H.), « État et origine du haut clergé de Chypre... » et « Le choix des exécuteurs testamentaires dans les bulles de provision... », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge – Temps modernes (MEFRM)*, t. 91-1, 1979, p. 197-332 et t. 92-2, 1980, p. 393-440.

14. AD Dordogne, 93 J, 1-2, n° provisoire 6 ; 1-3, n°s provisoires 9 et 30.

15. MAUBOURGUET (J.), *Sarlat et le Périgord méridional*, 3 vol., Cahors, 1926, t. 1, p. 359-360. Cf. CAILLET (L.), *La papauté d'Avignon et l'Église de France...*, Paris, 1975, p. 201.

16. BOSREDON (Ph. de), « Liste des abbés qui ont gouverné les anciennes abbayes de la province du Périgord », *BSHAP*, t. I, 1874, p. 270-271 ; FARNIER (J. E.), *Autour de l'abbaye de Ligeux...*, 2 vol., Lisle, 1931, t. 1, p. 34, 38-39 et 41.

Pour finir, un *Guillemus de Chambarlhaco* fut official puis chanoine d'Agen (RYCKEBUSCH (F.), « Diocèse d'Agen », in *Fasti Ecclesiae Gallicanae. Répertoire prosopographique des évêques...*, dir. H. Millet, Turnhout, 1996-, t. 5, p. 160).

17. LAVERGNE (G.), « L'entrée épiscopale d'Hélié Servien... », *BSHAP*, t. XLVIII, 1921, p. 84.

18. Cf. *supra* ; GOURGUES (A. de), *Dictionnaire topographique...*, op. cit., p. 61 ; SAINTE-MARIE, (A. de), et al., *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France...*, 9 vol., Paris, 1726-1733, t. 7, p. 130.

19. BERNOT (J.), « Le Puy-Saint-Astier, seigneurie et maison de famille... », *BSHAP*, t. CXXXV, 2008, p. 532-533.

familles patriciennes de Périgueux²⁰. Les Saint-Astier ont toujours eu des rapports très étroits avec les Chambrillac ; leurs relations peuvent être attestées dès la fin du XII^e siècle. Ainsi, à titre d'exemple, en 1358, l'un des oncles de Jean de Chambrillac, à savoir Raymond, chevalier, se porte caution de la dot d'Agnès du Puy, demoiselle d'Agonac, lors de son mariage avec Itier V de Saint-Astier, damoiseau de l'Isle²¹. Comme eux, mais dans une moindre mesure, la famille de Chambrillac était également installée « en ville » – alors que les Saint-Astier connurent les charges consulaires de la ville. Cependant aucun hôtel à Périgueux n'a, semble-t-il, porté le nom de Chambrillac contrairement à celui de la prestigieuse famille de Bourdeille²².

Toutes deux ont donc été de grandes pourvoyeuses d'ecclésiastiques, notamment en Périgord²³, mais aussi en l'île de Chypre, comme nous l'avons vu, où l'Église latine a été « peuplée » au XIV^e siècle de nombreux Périgordins, tel un Adhémar de Chabans, un Pierre de la Cropte ou bien un Hélié de Portafé, et plusieurs membres de la famille Nabinal, sous l'influence du fameux et puissant cardinal Hélié Talleyrand de Périgord²⁴. Ainsi, un certain Archambaud de Saint-Astier, parent issu d'une des nombreuses branches de la famille des Saint-Astier, avait accompagné, en 1361, Philippe de Chambrillac, alors que ce dernier se rendait dans son nouvel archidiocèse de Bordeaux. Mais l'archevêque n'atteint jamais sa destination et mourut sur le chemin, dans l'abbaye de Saint-Thibéry, non loin de Pézenas, probablement victime d'une épidémie de peste qui sévissait dans la région²⁵. Enfin, la sœur de Jean de Chambrillac, Eremburge, avait été donnée en mariage à Arnaud VI de Saint-Astier, seigneur de Crognac, tandis que la sœur de ce dernier avait épousé un seigneur à la fois limousin et périgordin, Robert de Magnac (ou Manhac), fils d'Itier II, naguère

20. HIGOUNET-NADAL (A.), *Familles patriciennes de Périgueux...*, Paris, 1983, p. 139, n. 96. Cf. VITON DE SAINT-ALLAIS (N.), *Nobiliaire universel...*, *op. cit.*, t. 17-1, p. 1-163.

21. VITON DE SAINT-ALLAIS (N.), *Nobiliaire universel...*, *op. cit.*, t. 17-1, p. 65.

22. Cf. e. g., AD Dordogne, GG 178 ; *Ville de Périgueux. Inventaire sommaire des Archives communales...*, publ. M. Hardy, Périgueux, 1894-1897, p. 389 ; HIGOUNET-NADAL (A.), *Les comptes de la taille...*, Paris, 1965, p. 51 ; *Ead.*, *Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles...*, *op. cit.*, p. 27-28 ; FOURNIOUX (B.), « La Cité de Périgueux à la fin du Moyen Âge », *BSHAP*, t. CXX, 1993, p. 48-49.

23. Cf. e. g., GALY (E.), « Donation faite, en 1243, à l'abbaye de La Faye... » et LESTRADE DE CONTI (M. de), « Charte délivrée à l'abbaye de Saint-Astier... », *BSHAP*, t. I, 1874, p. 56-59 et 206-211.

24. Cf. ZACOUR (N. P.), « Talleyrand, the cardinal of Perigord... », *Transactions of the American philosophical society*, N^o s., vol. 50, part. 7, 1960 ; RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, *pass.* ; SALLES (G.), *L'Église de Chypre...*, *op. cit.*, *pass.*

E. g., « Pierre de la Cropte, prêtre, qui fut témoin d'une quittance, donnée à Nicosie, dans l'île de Chypre, le 11 juin 1371, par Bernard de Saint-Astier, chanoine de Nicosie, à Hélié [de Chambrillac], évêque de Paphos » (Cf. VITON DE SAINT-ALLAIS (N.), *Nobiliaire universel...*, *op. cit.*, t. 11-1, p. 102).

25. Un autre membre de cette famille, Eblon IV de Saint-Astier, n'ayant pas pu recouvrer l'héritage patrimonial, quoiqu'il eût été institué héritier par son père, se retira auprès du cardinal de Périgord, à Avignon, et y fit son testament, en 1360, instituant Archambaud, son frère, son héritier (Cf. VITON DE SAINT-ALLAIS (N.), *Nobiliaire universel...*, *op. cit.*, t. 17-1, p. 131-133). Cf. SALLES (G.), *L'Église de Chypre...*, *op. cit.*, notamment p. 249-262.

capitaine de Nontron, sénéchal²⁶ de Saintonge et capitaine souverain pour le roi en Poitou, Saintonge, Limousin « et es lieux voisins ». Ce même seigneur de Crognac finit ses jours complètement ruiné par l'occupation de ses terres par les « Anglais », sauvé de la misère par son neveu par alliance, le sénéchal Arnaud I^{er} de Bourdeille, et « décéda au lieu d'Agonac, en la maison appelée de Chamberlhac, qui appartenait au seigneur de Bourdeille »²⁷.

Revenons à son père, Aymeric de Chambrillac, et à un autre de ses oncles, Raymond de Chambrillac, tous deux chevaliers. Ce dernier, peut-être l'aîné des oncles de Jean et certainement le chef de famille, est mentionné dans une quittance de gages, au moment où la guerre de Cent Ans est relancée par la rupture de la trêve d'Esplechin (1340), trêve rompue par Edouard III, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine²⁸.

« Sachent tuit que je **Raimon de Chambrilla[c]**, chevalier, ay receu de Jehan Chauvel, trésorier des guerres, pour don à moy fait par n[ous] et p.¹ pour mons. le duc de Normandie par ses lettres du 18^e déc 1345, en recompte des paines que j[†] eus en la garde du chastel d'Agonac ès frontières des ennemis – 200 d[eniers] d'or à l'escu à 24 s[ous] pièce 240 l[ivres] t[ournois] – à moy baillées [données] par commandement de M^r le C[omte] de l'Ille[-Jourdain]²⁹, lieutenant du Roy³⁰ ès part[ies] de la Languedoc. A Thoulouse, le 8 d'août 1348³¹ ».

Cette quittance témoigne qu'il est au service du duc de Normandie, le futur Jean II le Bon, fils du roi Philippe VI, en charge de la défense du front aquitain face aux Anglais. En effet, à partir du mois d'août 1345, Henri de Lancastre, comte de Derby, cousin du roi d'Angleterre³², a lancé une grande

26. Cf. GAUVARD (Cl.) et al., *Dictionnaire...*, op. cit., p. 1319.

27. BN, *Fds Périgord*, t. 66, p. 331 et t. 78, p. 132 ; VITON DE SAINT-ALLAIS (N.), *Nobiliaire universel...*, op. cit., t. 17-1, p. 145-148 ; AD Pyrénées-Atlantiques, E 759 ; DUPONT-FERRIER (G.), *Gallia Regia ou État des officiers royaux des baillages et sénéchaussées de 1328 à 1515*, 7 vol. Paris, 1942-1966, nos 13985, 17533, 20061 et 20072 ; BELTZ (G. Fr.), *Memorials of the noble Order of the Garter...*, Londres, 1841, p. 397. Cf. GRILLON (L.), « Les hommes à Milhac-de-Nontron... », *BSHAP*, t. CXXII, 1995, p. 107-128 ; RUCHAUD (J.-L.) et al., *Généalogies limousines et marchaises*, Mayenne, 2005, t. 14, p. 322-324.

28. Cf. FAVIER (J.), *La guerre de Cent Ans*, Paris, 1980, p. 100-103.

29. Bertrand I^{er}, créé comte de l'Isle-Jourdain par Philippe VI, était le fils de Bernard, baron de l'Isle-Jourdain, et de Marguerite de Foix. Au service des rois de France, il combattit les Anglais en Gascogne à partir de 1338, blessé grièvement au siège de Bergerac et prisonnier au combat d'Auberoche. Lieutenant du roi en Languedoc depuis le mois de juin 1348, il serait mort l'année suivante (FROISSART (J.), *Jean Froissart. Œuvres*, éd. J. M. B. C. Kervyn de Lettenhove, 28 vol., Bruxelles, 1867-1877, t. 21, p. 576-577 ; SAINTE-MARIE, (A. de), *Histoire généalogique...*, op. cit., t. 2, p. 708 ; LA PLAGNE BARRIS (P.), *Sceaux gascons...*, Paris – Auch, 1888-1892, p. 175-176).

30. Cf. GAUVARD (Cl.) et al., *Dictionnaire...*, op. cit., p. 833-834.

31. BN, PO, vol. 659, dossier 15431, n° 14. Cf. SAINTE-MARIE, (A. de), *Histoire généalogique...*, op. cit., t. 7, p. 922.

32. Le comte de Derby avait été nommé au printemps lieutenant et capitaine du roi d'Angleterre en Aquitaine. Cf. FROISSART (J.), *Œuvres*, op. cit., t. 21, p. 86-91 ; BELTZ (G. Fr.), *Memorials...*, op. cit., p. 19-25 ; FOWLER (K. A.), *The King's Lieutenant. Henry of Grosmont...*, Londres, 1969.

campagne militaire en Périgord : il prend ainsi Bergerac – en y capturant le sénéchal Henri de Montigny –, *lo jorn de Sent Bertomyu*, échoue dans le siège de Périgueux, mais écrase les Français à Auberoche, le 21 octobre. *lo jorn de Sent Seurin*, en récoltant une belle moisson de prisonniers, dont Roger-Bernard, comte de Périgord, frère du cardinal³³. Dès le début de la guerre de Cent Ans, Raymond de Chambrillac était ainsi engagé dans le conflit, comme de nombreux seigneurs périgordins³⁴, certes en défendant ses propres possessions, mais celles-ci étaient alors situées sur la « ligne de front » franco-anglaise, lors de cette chevauchée du comte de Derby à partir du Bordelais. Dans le même temps, le grand-père d'Arnaud I^{er} de Bourdeille, Hélié VIII de Bourdeille, seigneur de Brantôme, était fait prisonnier au siège de Bergerac³⁵. Ainsi, tandis que les familles Chambrillac et Bourdeille tenaient le parti du roi de France, d'autres, telles celles d'Albret et de Grignols, suivaient celui du roi d'Angleterre, en accompagnant le comte de Derby³⁶.

En dehors d'actes de vente de quelques terres situées dans la châtellenie d'Agonac où sont mentionnés les chevaliers Raymond et Aymeric de Chambrillac³⁷, nous retrouvons au mois de décembre 1361, ce même Raymond, sans doute accompagné de son frère, Aymeric, présentant son hommage³⁸ au roi d'Angleterre, en tant que chef de famille, comme l'ensemble des nobles, au lendemain du traité de Brétigny (ratifié à Londres), conséquence de la terrible défaite de Poitiers et de la capture du roi de France, Jean II le Bon, en 1356³⁹. Ce traité recréa, en quelque sorte, le duché d'Aquitaine des Plantagenêts dans des proportions bien supérieures à celles du siècle de saint Louis – soit le tiers du royaume de France, et en toute souveraineté⁴⁰ –, incluant, entre autres, le comté de Périgord⁴¹. Dans le cadre de cette tournée d'hommages des seigneurs

33. Cf. FROISSART (J.), *Œuvres*, op. cit., t. 4, p. 252-273, t. 22, p. 350-351, t. 24, p. 45-49 et 84-89 ; « Petite chronique de Guyenne... », éd. G. Lefèvre-Pontalis, *Bibliothèque de l'École des Chartes (BÉC)*, t. 47, 1886, p. 61. Cf. DEVRIES (K.), *Infantry warfare...*, Woodbridge, 1996, p. 189.

34. E. g., l'écuyer Auger de Montaut reçoit la quittance d'une somme donnée par le duc de Normandie et de Guyenne, le 10 mars 1346 (DEMAÏ (G.), *Inventaire des sceaux...*, op. cit., n° 6242).

35. Le 30 oct. 1345, Hélié VIII de Bourdeille reçut du duc de Normandie 2 000 écus d'or, « eu resgart aus grans pertes et dommages eus et soustenus en la prise de Bergerac lan il a esté pris de nos ennemis et perdu ses harnois et ses chevaux et de toutes ses gens » (FROISSART (J.), *Œuvres*, op. cit., t. 23, p. 328), et quittance le 13 janv. suivant (DEMAÏ (G.), *Inventaire des sceaux...*, op. cit., n° 1367).

36. FROISSART (J.), *Œuvres*, op. cit., t. 5, p. 108-118.

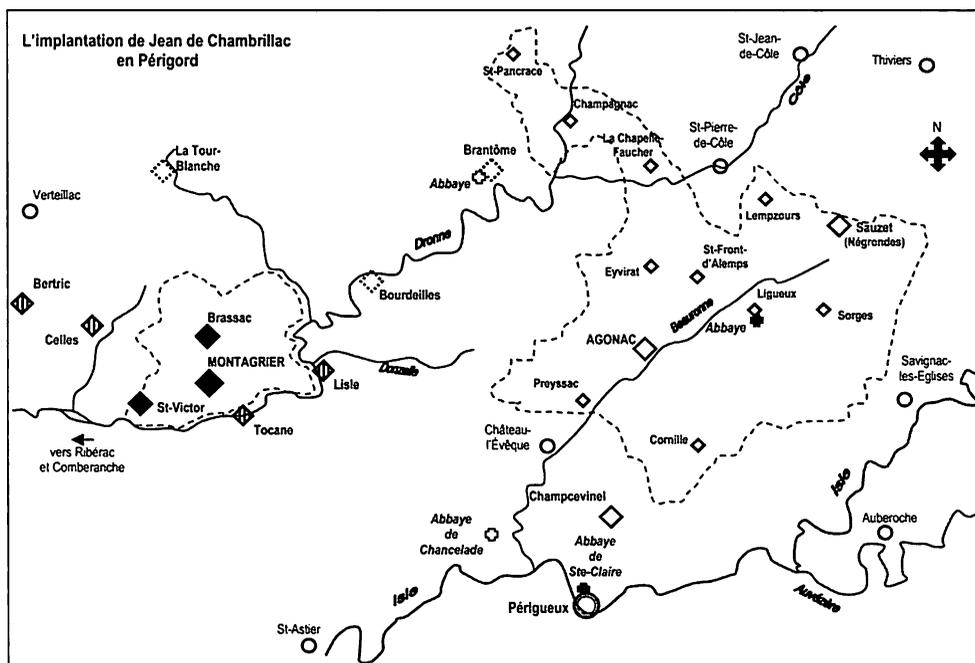
37. AD Dordogne, 93 J, 1-2 et 1-3, pass.

38. Cf. GAUVARD (Cl.) et al., *Dictionnaire...*, op. cit., p. 684-685.

39. Le 8 mai 1360. Cf. *Les grands traités de la guerre de Cent Ans*, publ. E. Cosneau, Paris, 1889, p. 33-68 ; BÉRIAC (Fr.), « Les lendemains du traité de Brétigny », dans *Villes et sociétés urbaines au Moyen Âge. Hommage à M. le Prof. J. Heers*, Paris, 1994, p. 207-219 ; BÉRIAC-LAINE (Fr.), GIVEN-WILSON (Chr.), *Les prisonniers de la bataille de Poitiers*, Paris, 2002 ; GAUVARD (Cl.) et al., *Dictionnaire...*, op. cit., p. 194.

40. Cf. GAUVARD (Cl.) et al., *Dictionnaire...*, op. cit., p. 1349-1351.

41. Cf. AUTRAND (Fr.), *Charles V le Sage*, Paris, 1994, p. 195-220, 391-394 et 402-413 ; BOUTOULLE (Fr.), « Les variations territoriales de l'Aquitaine ducale », *L'Aquitaine ducale. Histoire médiévale*, HS, n° 7, août-oct. 2004, p. 4-11.



LÉGENDE :

	Principales localités de la châtellenie d'Agonac		Limites des châtellenies d'Agonac et de Montagnier
	Dons de Charles VI en 1399 (contsques au comte de Périgord, Archimbaud VII)		Vîles repères
	Dons de Charles VI en 1404 (châtellenie de Montagnier)		Abbesses de la famille de Chambrillac
	Principales possessions d'Arnaud I ^{er} de Bourdeille, genre de J. de Chambrillac		Nombreuses donations de la famille de Chambrillac

aquitains auprès du célèbre John Chandos, vicomte de Saint-Sauveur, lieutenant du roi d'Angleterre, et en présence du nouveau maréchal de France, Jean I^{er} Le Meingre, dit Boucicaut ⁴², Raymond de Chambrillac, à la suite du comte de Périgord, et parmi d'autres seigneurs périgordins, « fist serement de foyauté [foi et hommage] au dit monseigneur le lieutenant », à Montignac, « en l'ostel des Frères meneurs [mineurs, c'est-à-dire Franciscains] », le 29 décembre 1361 ⁴³.

42. Cf. SAINTE-MARIE, (A. de), *Histoire généalogique...*, op. cit., t. 6, p. 753-754 ; FROISSART (J.), *Œuvres*, op. cit., t. 20, p. 367-370 et p. 536-540 ; BELTZ (G. Fr.), *Memorials...*, op. cit., p. 69-75 ; LALANDE (D.), « Un Tourangeau méconnu : Jean I^{er} Le Meingre... », *Bull. de la Société archéologique de Touraine*, t. 42, 1988, p. 177-199.

43. ESCANDE (J.-J.), *Histoire du Périgord*, 2 vol., Cahors - Paris, 1934, t. I, p. 183. Cf. GAUVARD (Cl.) et al., *Dictionnaire...*, op. cit., p. 556-557.

À propos du maréchal Jean I^{er} Le Meingre, il est bon de rappeler qu'il accompagna à Metz, au mois de décembre 1356, le jeune régent du royaume, le futur Charles V. Ce dernier était allé chercher conseil auprès de son oncle, l'empereur Charles IV de Luxembourg, au moment où le royaume de France traversait des heures des plus sombres. Le maréchal y rencontra certainement un autre oncle de Jean de Chambrillac, Hélié, évêque de Nîmes, qui n'avait pas encore rejoint son diocèse chypriote et accompagnait dans la cité messine le cardinal de Périgord, représentant le Saint-Siège lors de cette rencontre⁴⁴.

Immédiatement après l'hommage effectué à Montignac, Raymond de Chambrillac fut l'un des trois seigneurs commis « pour recevoir les serements d'obéissance des habitants de Montégrier⁴⁵, et les rédiger par escript, et les envoyer au dit monseigneur le lieutenant, ou devers le [nouveau] seneschal [de Périgord, Hélié de Pommiers]⁴⁶ ». Cependant, il ne faut pas croire que cette tournée du lieutenant du roi d'Angleterre en Aquitaine se déroula sans réticences. Tout comme le roi de France avait été obligé, par lettres des 27 juillet et 12 août précédents, de contraindre le clergé, la noblesse et les consulats du Périgord de se soumettre au duc d'Aquitaine⁴⁷, Chandos dut ainsi écrire au sénéchal (anglais) de Périgord, au mois de janvier 1362, afin de contraindre les seigneurs de Limeuil, de Mussidan et de Castelnau à faire leurs hommages à Archambaud V, tout nouveau comte de Périgord, lui-même nouveau vassal d'Edouard III, ces trois seigneurs estimant ne devoir faire hommage qu'au seul duc d'Aquitaine⁴⁸.

Dans le même temps, comme nous l'avons dit, leur frère, le nouvel archevêque de Bordeaux, Philippe, décédait. Aymeric et Raymond, en tant qu'exécuteurs testamentaires, durent ainsi régler les dettes de l'ecclésiastique

44. SALLES (G.), *L'Église de Chypre...*, op. cit., p. 256-258 ; SAINTE-MARIE, (A. de), *Histoire généalogique...*, op. cit., t. 6, p. 753.

45. Montagner (cf. FROISSART (J.), *Œuvres*, op. cit., t. 25, p. 87 ; GOURGUES (A. de), *Dictionnaire topographique...*, op. cit., p. 204).

46. ESCANDE (J.-J.), *Histoire du Périgord*, op. cit. Cf. BÉRIAC (Fr.), RUAULT (É.), « Guillaume-Sanche, Élie de Pommiers et leurs frères... », *Cahiers de Recherches médiévales*, n° 1, 1996, p. 207-227.

47. DESSALLES (L.), *Périgieux et les deux derniers comtes de Périgord...*, Paris, 1847, p. 52.

48. Respectivement Jean de Galard, Raymond II de Montaut et, certainement, Seguin de Gontaut (AD Pyrénées-Atlantiques, E 737 ; NOULENS (J.), *Documents historiques sur la maison de Galard...*, 4 t. en 5 vol., Paris, 1871-1876, t. 1, p. 576-577).

Bien des seigneurs périgordins étaient souvent en conflit avec le comte de Périgord – si ce n'est avec le roi de France et le duc d'Aquitaine –, tels les sires de Mussidan, jouant de la proximité de leurs terres avec le duché d'Aquitaine (e. g., *ibid.*, E 798 : janv. 1320, Mandement de Brunissende de Foix, comtesse de Périgord, pour saisir et mettre à sa main les terres de Raymond I^{er} de Montaut, seigneur de Mussidan ; BN, *Fds Périgord*, t. 9, cahier n° 2, p. 40 : nov. 1345, « Lettres du don fait par Jean duc de Normandie, fils du roi, au comte de Périgord, de toutes les terres et seigneuries que le seigneur [Auger] de Montaut [fils de Raymond I^{er}] tenoit en fief du roi, au diocèse de Périgieux, parce qu'il avoit pris le parti des Anglois »). Cf. HIGOUNET-NADAL (A.), « Les crises et la reprise... » dans *Histoire du Périgord*, op. cit., p. 132-133 ; BARNABÉ (P.), « Les seigneurs furent-ils fidèles au roi-duc ? », *L'Aquitaine ducale...*, op. cit., p. 14-19.

défunt et réussirent à négocier certains délais avec les collecteurs pontificaux, agents fiscaux chargés d'organiser les obsèques de l'archevêque, de dédommager ses serviteurs et de faire célébrer des messes en sa mémoire ⁴⁹.

Moins de deux ans plus tard, un nouvel hommage au prince de Galles, fils du roi d'Angleterre, plus connu sous le nom de Prince noir, en tant que duc d'Aquitaine depuis le 19 juillet 1362 ⁵⁰, fut rendu par l'ensemble de cette même noblesse :

« [En] l'église Saint Front deins la ville de Pierregois. Le X aout. [1363] », firent hommage, entre autres, « Archambaut, comte de Pierregorcs ; [...] Seguin de Gontaud, seignour de Badafol, baron ; Bertrand de Born, seignour d'Autefort, baron ; [...] Mons^r. **Raymond de Chamberlane**, chevalier ; [...] Bos[on II], seignour de Graynols [Grignols et de Chalais], esquier, baron ; **Aymeric de Chamberlhac** [...] ⁵¹ ».

Cependant, avec la mort du roi-prisonnier Jean II à Londres, son fils, Charles V, sacré roi de France depuis le 18 mai 1364, encouragé par la victoire obtenue à Cocherel deux jours auparavant par Bertrand Du Guesclin, refusa cet honteux traité de Brétigny, déterminé à réduire cette Aquitaine anglaise à la portion congrue. Cette reconquête par le nouveau roi de France se fit avec ses trois frères, dont Louis I^{er}, duc d'Anjou, nommé à la lieutenance générale de Languedoc, le 6 novembre suivant ⁵².

Durant cette période, où le duc d'Anjou fit tout pour convaincre le comte de Périgord et de puissantes maisons nobles, telles celles d'Armagnac et d'Albret – une famille qui poussait ses alliances vers la Dordogne ⁵³ –, de se soustraire à l'obéissance du duc d'Aquitaine pour rejoindre celle du roi de France, en leur accordant de nombreux dons ⁵⁴, il semblerait que Raymond

49. SCHÄFER (K.-H.), *Die Ausgaben der Apostolischen Kammer unter Urban V. und Gregor XI. ...*, Paderborn, 1937, p. 11 ; HOBURG (H.), *Die Einnahmen der Apostolischen Kammer unter Innozenz VI. ...*, Paderborn, 1955, p. 399-400 ; WILLIMAN (D.), « The right of spoil of the Popes of Avignon... », *Transactions of the American philosophical society*, vol. 78, part. 6, 1988, p. 217. Cf. SALLES (G.), *L'Église de Chypre...*, *op. cit.*, p. 265-266.

50. Cf. FROISSART (J.), *Œuvres, op. cit.*, t. 21, p. 388-395 ; RYMER (Th.), *Fœdera, Conventiones, Literæ...*, ed. A. Clarke, 20 vol., Londres, 1704-1735, t. 6, p. 384 et sq. ; BARBER (R. W.), *Edward, prince of Wales and Aquitaine...*, Londres, 1978 ; Stroud, 2003 ; *Id.*, *The life and campaigns of the Black Prince...*, Woodbridge, 1979, 1986.

51. DELPIT (J.), *Collection générale des documents français qui se trouvent en Angleterre*, 2 vol., Paris, 1847, t. 1, p. 102-103.

52. FAVIER (J.), *La guerre de Cent Ans, op. cit.*, p. 294 et sq. ; AUTRAND (Fr.), *Charles V...*, *op. cit.*, p. 447 et sq. ; MINOIS (G.), *Du Guesclin*, Paris, 1993, p. 185-215.

53. Cf. MARQUETTE (J.-B.), « L'ascension d'un lignage gascon : les Albret », *L'Aquitaine ducale...*, *op. cit.*, p. 20-29 ; *Id.*, « Le mariage d'Élie Rudel de Bergerac et de Mathe d'Albret... », *BSHAP*, t. CXXXV, 2008, p. 547-558.

54. AD Pyrénées-Atlantiques, E 42. Pourtant, à la fin du mois de janvier 1365, d'après le *Tractado fecho entre el rey de Navarra et entre el seynor de Labrit* (Arnaud Amanieu VIII, sire d'Albret, tout comme son parent, Raymond II de Montaut, sire de Mussidan et de Blaye, fils d'Auger), ce dernier avait reçu commission du premier – Charles II, roi de Navarre (dit le Mauvais aux siècles suivants), en

de Chambrillac ne se manifesta point en dehors de ses terres. Nous le retrouvons, au mois de novembre 1365, comme témoin d'une transaction entre Archambaud V, comte de Périgord – désigné comme *valorem, videlicet dominus Raymundum de Chambailhaco, militem* –, et Renaud, sire de Pons, vicomte de Carlat et de Turenne, époux de Marguerite de Périgord, sœur du comte⁵⁵. Enfin, les deux années suivantes, d'autres membres de la famille Chambrillac, certainement des cousins de Raymond et Aymeric, se manifestent : Pétronille et Robert de Chambrillac prêtent ainsi hommage au comte de Périgord pour ce qu'ils possèdent en la juridiction de la châtelainie de Bourdeille⁵⁶. Voilà donc les quelques témoignages des membres de la famille de Jean de Chambrillac, avant le début de sa longue carrière.

Un début de carrière dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem

Au cours de la grande enquête générale ordonnée en 1373 par le pape Grégoire XI sur les possessions et les effectifs des chevaliers de l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem dans l'ensemble des diocèses d'Europe occidentale, la moindre commanderie fut inspectée. En effet, la papauté s'était inquiétée des ressources réelles de l'Hôpital, son principal bras armé – ce dernier ayant pourtant hérité de l'essentiel du vaste patrimoine de l'ordre du Temple au début du XIV^e siècle –, estimant que cet ordre n'était pas en mesure de fournir d'importants moyens pour la relance de la Croisade et de s'opposer aux menaces turques en Méditerranée orientale⁵⁷.

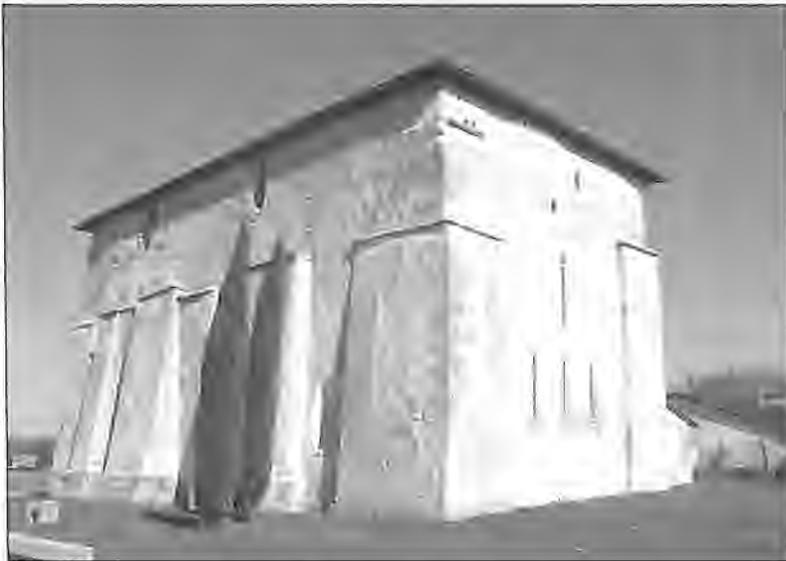
lutte contre la royauté française, étant prétendant au trône –, le mois suivant, pour faire la guerre au roi de France en Bourgogne et en Languedoc (*Documents des archives de la chambre des comptes de Navarre...*, éd. J.-A. Brutails, Paris, 1890, p. 100-103 et 105 ; BN, *Fds Périgord*, t. 10, cahier n° 5, p. 71. Cf. DELACHENAL (R.), *Histoire de Charles V*, 5 vol., Paris, 1909-1931, t. 3, p. 50, n. 3 ; LOIRETTE (G.), « Le traité d'alliance de 1365... », *Bulletin de la Société des sciences, lettres & arts de Pau*, 2^e s., t. 38, 1910, p. 237-245 ; *Id.*, « Arnaud-Amanieu, sire d'Albret, et ses rapports avec la monarchie française... », *Annales du Midi*, t. 43, 1931, p. 5-39 ; BALTEAU (J.) (dir.) et al., *Dictionnaire de biographie française*, Paris, 1932-, t. 1, col. 1301-1302 ; FOWLER (K. A.), « L'emploi des mercenaires par les pouvoirs ibériques... », dans *Realidad e imágenes del poder...*, éd. A. Rucquoi, Valladolid, 1988, p. 29 ; *Id.*, *Medieval mercenaries*, Oxford, 2001, t. 1, p. 110-111).

55. MUSSET (G.) (publ.), « Chartier de Pons », *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. 21, 1892, p. 171-174 ; p. j. n° XCVI.

56. DELPIT (J.) (éd.), « Extraits de l'inventaire général de la Chambre des Comptes de Pau... », *Archives historiques du département de la Gironde*, t. 23, 1883, p. 264. Cf. SALLES (G.), *L'Église de Chypre...*, *op. cit.*, p. 265.

57. GLÉNISSON (J.), « L'enquête pontificale de 1373 sur les possessions des Hospitaliers... », *BÉC*, t. 129, 1971, p. 83-111 ; *Id.* (publ.), *L'enquête pontificale de 1373 sur l'Ordre des Hospitaliers...*, Paris, 1987, t. 1 : *L'enquête dans le Prieuré de France*, publ. A.-M. Legras. Cf. LEVILLAIN (Ph.) (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, 1994, p. 1224-1227 ; GAUVARD (Cl.) et al., *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 691-692, 1023-1024 et 1025 ; FAVREAU (R.), « L'enquête pontificale de 1373 sur l'ordre de l'Hôpital dans le grand prieuré d'Aquitaine », *BÉC*, t. 164, 2006, p. 447-538 ; « Les ordres religieux militaires dans le Midi... », *Cahiers de Fanjeaux*, n° 41, 2006.

Ainsi, en Périgord, la commanderie de Comberanche, sur les bords de la Dronne, entre Ribérac et Aubeterre, avec à sa tête le *preceptor frates Johannes de Chambarlhaco*, eut la visite d'un enquêteur envoyé par l'évêque de Périgueux, au cours de cette même année. Cette commanderie assez modeste, comprenant une grange – c'est-à-dire un centre d'exploitation agricole – à La Feyliet, plus en amont dans la vallée, et une « baillie » à Chambueil, un peu plus au sud, vers Ribérac, était néanmoins placée sur une route stratégique reliant Limoges à Bordeaux, sans passer par Périgueux, et se trouvait au cœur des coups de main permanents sur les bastides de la région entre partisans du roi de France et du roi d'Angleterre⁵⁸.



L'ancienne chapelle des Hospitaliers de Comberanche, aujourd'hui église paroissiale (cliché S. Bridoux-Pradeau).

Malheureusement, il s'agit apparemment ici de l'unique mention de notre chevalier périgordin au sein de l'ordre de l'Hôpital. Cependant, en plus de la proximité géographique de la commanderie avec celle de sa famille, il n'est pas anodin de relever qu'à la fin de sa carrière, il fut, en compagnie d'un autre chevalier de cet ordre, au service du roi de France.

58. BN, *Fds Périgord*, vol. 35, f° 99 (copie). Cf. DUSOLIER (E.), « La Commanderie de Comberanche », *BSHAP*, t. XLVIII, 1921, p. 142-152 ; GOURGUES (A. de), *Dictionnaire topographique...*, *op. cit.*, p. 83 ; HIGOUNET (Ch.), « Hospitaliers et Templiers : peuplement et exploitation rurale... », *Flaran*, n° 6, 1984, p. 61-78 ; réimpr. *Villes, sociétés et économies médiévales. Recueil d'articles de Ch. Higounet*, Bordeaux, 1992, p. 344-360.

Que pouvons-nous déduire du début de la carrière de Jean de Chambrillac ? Il apparaît ici difficile de proposer un scénario assez crédible au vu de l'absence de sources jusqu'à son apparition au service de la papauté vers 1378. Même les informations concernant sa famille font défaut et ne peuvent ainsi nous permettre d'élaborer des constatations sur son parcours initial. Si l'on tient compte du schéma assez classique de la petite ou moyenne noblesse, on peut alors croire qu'il ne fut pas l'aîné de la famille. En effet, tandis que l'aîné était généralement promis à l'essentiel de l'héritage paternel, le ou les frères cadets soit embrassaient une carrière ecclésiastique, soit choisissaient d'entrer dans un ordre militaire, en l'occurrence ici l'ordre de l'Hôpital. Est-ce donc son entrée dans cet ordre qui peut expliquer l'absence de Chambrillac dans l'armée du connétable Bertrand du Guesclin ou de celle du duc d'Anjou, lieutenant général du roi en Languedoc, lors de ses différentes campagnes contre les Anglais à partir de 1369, notamment en Périgord vers 1377 ? Nous ne pouvons l'affirmer. Pourtant, si l'ordre de l'Hôpital, dans son règlement, interdisait à ses moines-chevaliers de s'immiscer dans les conflits entre princes de la Chrétienté, certains d'entre eux participèrent néanmoins au conflit franco-anglais : les exemples ne manquent pas⁵⁹. En outre, même au niveau d'une simple commanderie installée sur la « ligne de front » franco-anglaise, comme en Aquitaine, il paraissait difficile d'échapper à un parti pris pour certains de ces chevaliers⁶⁰.

Malheureusement, à la suite de la grande enquête pontificale de 1373, Jean de Chambrillac semble disparaître des sources. Si sa présence n'est pas remarquée en Aquitaine ou en Languedoc, en revanche, il est beaucoup plus probable qu'il partit offrir ses services à la papauté en Italie. Il refait ainsi parler de lui lors du déclenchement d'une des crises les plus graves qu'ait connue la Chrétienté à la fin du Moyen Âge, à savoir le Grand Schisme d'Occident⁶¹.

59. E. g., Renaud de Nanteuil, prieur d'Aquitaine, lieutenant au prieuré de France, fut Amiral de la mer et capitaine de La Rochelle pour le compte du roi de France, tandis que Jean de Duison, devenu grand prieur de France, assura, en 1358, la défense d'Orléans, puis, l'année suivante, celle de la capitale face aux menaces anglaises, en tant que capitaine de Paris (AN, K 948, n° 40 ; SAINTE-MARIE, (A. de), *Histoire généalogique...*, op. cit., t. 7, p. 752 ; DELAVILLE LE ROULX (J.), « Bulle de convocation d'une assemblée des Hospitaliers... », *BÉC*, t. 70, 1909, p. 82-83 ; *La guerre de Cent Ans vue à travers les registres du Parlement...*, dir. P.-Cl. Timbal, Paris, 1961, p. 111, n. 1 ; DEBAL (J.) (dir.), *Histoire d'Orléans...*, 3 vol., Roanne – Le Coteau, 1983, t. I, p. 369). Par ailleurs, en 1345, Philippe VI de Valois prit en sauvegarde Hélon de Villeneuve, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, ainsi que les gens de sa maison et tous ses biens (A.D. Haute-Garonne, H 134, p. 5).

60. FAVREAU (R.), « L'enquête pontificale... », op. cit., p. 466-467.

61. Pour les événements qui vont suivre, cf. VALOIS (N.), *La France et le grand schisme d'Occident*, 4 vol., Paris, 1896-1902, t. 1 ; *Genèse et débuts du Grand schisme d'Occident. Colloques internationaux du CNRS...*, Avignon, 25-28 sept. 1978, Paris, 1980 ; « Le Midi et le Grand Schisme d'Occident », *Cahiers de Fanjeaux*, n° 39, 2004 ; LEVILLAIN (Ph.) (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, op. cit., p. 729-735 ; GAUVARD (Cl.) et al., *Dictionnaire...*, op. cit., p. 1294 ; JAMME (A.), « Renverser le pape. Droits, complots et conceptions politiques... », dans *Coup d'État à la fin du Moyen Âge ? Aux fondements du pouvoir politique...*, dir. Fr. Foronda et al., Madrid, 2005, p. 433-

À partir de ce moment-là, ce modeste chevalier d'Agonac ne réapparaîtra quasiment plus dans son Périgord natal jusqu'à la fin de ses jours.

Du Château Saint-Ange...

Installé depuis 1309 en Avignon, les papes successifs, majoritairement originaires du sud-ouest du royaume de France, n'avaient pas vraiment cherché à revenir à Rome, pourtant tête de la Chrétienté, jusqu'au pontificat d'Urbain V. En effet, dans le nord de la péninsule italienne, marquée par son morcellement étatique, les États pontificaux⁶² étaient souvent en proie à l'instabilité politique. Certes, ce même Urbain V (1362-1370) fit bien une tentative de réinstaller la papauté à Rome. Mais était-ce le manque de sécurité au sein de la Curie romaine ou bien, comme il l'affirmait lui-même, se faisait-il un devoir de rétablir la paix entre les rois de France et d'Angleterre, à la suite des appels des seigneurs gascons à Paris ? Urbain V préféra finalement retourner sur les bords du Rhône. Son successeur, Grégoire XI, fut animé de la même volonté. En 1376, laissant en Avignon une bonne part des instruments de gouvernement de l'Église, il partit pour Rome, accompagné de nombreux parents et familiers, notamment des chevaliers laïcs à son service, donc au service de la papauté. Arrivé enfin sur les bords du Tibre en janvier 1377, après un long voyage mouvementé, il y mourut à la fin du mois de mars de l'année suivante⁶³.

Le pape étant mort à Rome, le conclave⁶⁴ devait donc se dérouler dans la cité de saint Pierre, pour élire son successeur. Mais, une fois arrivée une majorité de cardinaux (c'est-à-dire l'essentiel du Sacré Collège⁶⁵) afin de pouvoir élire un nouveau pontife, les habitants pris d'excitation exigèrent, dans une ambiance survoltée, qu'un pape romain, à défaut italien, soit élu. Ainsi, selon les détracteurs romains de la Curie avignonnaise, pour les Romains, il

482 ; HELVÉTIUS (A.-M.), MATZ (J.-M.), *Église et société au Moyen Âge...*, Paris, 2008, p. 196-231. Pour un résumé de la biographie des papes, accompagné de références, cf. MOLLAT (G.), *Les papes d'Avignon...*, Paris, 1965, 10^e éd.

62. L'État pontifical occupait le centre de la Péninsule, avec Rome, le Patrimoine de Saint-Pierre en Toscane, le duché de Spolète, la Marche d'Ancône, la Romagne et la Campanie et Maritime.

63. Cf. RONZY (P.), *Le Voyage de Grégoire XI ramenant la papauté d'Avignon à Rome...*, Florence, 1952 ; FAVIER (J.), *Les papes d'Avignon*, Paris, 2006 ; LEVILLAIN (Ph.) (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, *op. cit.*, p. 172-178 ; GAUVARD (Cl.) *et al.*, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 120-122.

64. Cf. GAUVARD (Cl.) *et al.*, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 327.

65. À la mort de Grégoire XI, seize cardinaux, sur les vingt-trois que comptait alors le Sacré Collège, se trouvaient à Rome : onze Français, quatre Italiens et un Aragonais, à savoir Pierre de Luna, futur pape sous le nom de Benoît XIII, tandis que six autres cardinaux étaient restés en Avignon. Cf. LEVILLAIN (Ph.) (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, *op. cit.*, p. 277-281 et 1498-1501 ; GAUVARD (Cl.), *et al.*, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 219-220 et 1262-1263.

fallait laver l'affront d'un papauté trop longtemps exilée au bord du Rhône et, surtout, que Rome retrouve ainsi de sa superbe.

Mais l'élection ne se passa pas, loin de là, en toute quiétude : ultérieurement, plusieurs cardinaux, français notamment – et plus précisément limousins, c'est-à-dire apparentés aux papes défunts Clément VI et son neveu, Grégoire XI⁶⁶ –, déclarèrent qu'ils durent affronter la violence de la population romaine et qu'ils avaient donc élu un nouveau pape sous l'emprise de la peur⁶⁷. Ce fut donc l'archevêque de Bari – capitale des Pouilles et grand port du royaume de Naples –, Bartolomeo Prignano, qui succéda à Grégoire XI. Sous la pression de la foule, le nouveau successeur de saint Pierre fut enfin annoncé, le 9 avril 1378, et, dix jours plus tard, il coiffa la tiare sous le nom d'Urbain VI. Mais dès la fin du mois, l'attitude du nouvel élu déconcerta son entourage par ses idées réformatrices et ses propos assez brutaux, teintés de nombreux reproches envers les cardinaux. Ces derniers, apparemment déconcertés et choqués par l'attaque de leurs privilèges, commencèrent à remettre en cause le nouvel élu. Durant l'été, la quasi-totalité d'entre eux quittèrent alors progressivement Rome, bien décidés à annuler cette élection contestée d'un pape déjà contesté.

Pour ce faire, ils envoyèrent aux différents princes d'Occident des messagers chargés de les informer de l'irrégularité de l'élection d'Urbain VI. Dès le mois de juin, un chevalier et un écuyer furent envoyés auprès du roi de France, Charles V. Le 16 de ce mois, ces derniers se présentaient au Palais de la Cité : il s'agissait d'un chevalier napolitain, qui, n'en doutons pas, annonça que l'ancien archevêque de Bari était le nouveau pape, et d'un écuyer français, Pierre de Montlaur, dit de Murles, originaire du pays montpelliérain, apparenté aux cardinaux factieux, capitaine et vicaire pontifical de la cité de Fabriano dès 1371⁶⁸. Ce dernier, avait été chargé par ces mêmes cardinaux d'avoir un double langage tout au long de son trajet jusqu'à Paris, notamment et surtout en passant dans le Comtat Venaissin⁶⁹. Aussi, après avoir également publiquement affirmé l'élection d'Urbain VI, il modifia sa version auprès du

66. Cf. COURTEL (A.-L.), « Les clientèles des cardinaux limousins... », *MEFRM*, 1977, t. 89-2, p. 889-944.

67. Cf. JAMME (A.), « Renverser le pape... », *op. cit.*, p. 434 et n.

68. Dans la région de la Marche d'Ancône, au sein des États de l'Église (MIROT (L.), « La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome... », *Le Moyen Âge*, 2^e s., t. 11, 1898, p. 212-213 ; *Lettres secrètes & curiales du pape Grégoire XI... relatives à la France...*, éd. L. Mirot, H. Jassemin, Paris, 1935, 1^{er} fasc., n° 86. Cf. JANSEN (Ph.), « Rocche, châteaux et villes fortifiées... », dans *Château et guerre. Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord (25-27 sept. 1998)*, éd. M. Combet, R. Héryn, Bordeaux, 2004, p. 113-140 ; JAMME (A.), « Forteresses, centres urbains et territoire dans l'État pontifical... », dans *Pouvoir et éditité. Les grands chantiers dans l'Italie communale et seigneuriale*, éd. É. Crouzet-Pavan, Rome, 2003, p. 375-417).

69. LOGOZ (R.-Ch.), *Clément VII (Robert de Genève) : sa chancellerie...*, Lausanne, 1974, p. 135, n. 447.

roi de France, en l'informant que l'élection avait été entachée par des violences et contestée ⁷⁰.

Dès le mois de mai précédent, ces cardinaux, désormais engagés vers la conjuration, se réfugièrent à Anagni, cité à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Rome, à proximité du royaume de Naples et si célèbre pour la royauté française depuis Philippe le Bel ⁷¹.

Tandis que l'élection du nouveau pape venait d'être proclamée, le château Saint-Ange – une forteresse urbaine cédée définitivement au Saint-Siège en 1367 ⁷² –, chargé de protéger le Vatican, était sous le commandement du châtelain Pierre Gandelin, nommé par Grégoire XI en 1375. Ce dernier était originaire du diocèse d'Embrun et neveu de Pierre Rostaing, ancien trésorier du duché de Spolète et capitaine de ce même château ⁷³. Du haut de la forteresse, il avait ainsi pu assister aux événements marqués par toute cette agitation. En outre, à l'issue de cette élection, certains cardinaux étaient venus se réfugier dans le château Saint-Ange, refusant après coup d'assister au couronnement du nouveau pontife. Fort d'une cinquantaine d'hommes d'armes, le capitaine refusa alors de rendre le château aux envoyés du nouveau pape italien. Dans le même temps, il était prudemment conseillé par les envoyés des cardinaux français de tenir sa position le plus longtemps possible. De plus, Pierre Gandelin rappela qu'avant son départ d'Avignon, Grégoire XI avait donné ordre de ne rendre le château Saint-Ange que sur décision des cardinaux restés dans la cité rhodanienne ⁷⁴.

Cette garnison était composée d'hommes de guerre expérimentés, apparentés aux papes Clément VI et Grégoire XI et aux cardinaux français ⁷⁵. Depuis le début des années 1370, ils bataillaient avec férocité au sein des États de la Papauté afin de restaurer, non sans mal, l'autorité pontificale – installée en Avignon – au sein de nombreuses cités désireuses de s'émanciper et de repousser les appétits des États voisins. Leur réputation dans la péninsule italienne n'était plus à faire au moment de l'élection d'Urbain VI, notamment depuis l'horrible massacre des habitants de la ville de Césène, au mois de

70. *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*, éd. R. Delachenal, 3 vol., Paris, 1916, t. 3, p. 318 ; VALOIS (N.), *La France et le grand schisme d'Occident*, op. cit., t. 1, p. 90-93 ; AUTRAND (Fr.), *Charles V...*, op. cit., p. 832-833.

71. Ville natale du pape Boniface VIII qui y fit bâtir une résidence (Cf. FAVIER (J.), *Philippe le Bel*, Paris, 1978, 1998, rééd. *Id.*, *Un roi de marbre*, Paris, 2005, p. 344 et sq.).

72. Cf. PAGLIUCCI (P.), *I Castellani del Castel S. Angelo di Roma...*, Rome, 1906, vol. 1, part. 1, p. 33-41 ; d'ONOFRIO (C.), *Castel S. Angelo e Borgo...*, Rome, 1978, p. 224-236 ; LEVILLAIN (Ph.) (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, op. cit., p. 353-355.

73. Cf. JUGIE (P.), « Les *familiæ* cardinalices et leur organisation interne... », dans *Aux origines de l'État moderne. Le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon...*, Rome, 1990, p. 41-59.

74. JAMME (A.), « Renverser le pape... », op. cit., p. 447-451.

75. Cf. CONTAMINE (Ph.), « Les compagnies d'aventure en France... », *MEFRM*, t. 87-2, 1975, p. 365-396 ; LEVILLAIN (Ph.) (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, op. cit., p. 147-151.

février 1377 – on parla de 4 000 victimes –, par les troupes bretonnes sous le commandement du cardinal Robert de Genève⁷⁶. Il faut rappeler qu'à la suite du traité de paix de Brétigny-Calais entre la France et l'Angleterre, de nombreux hommes de guerre se retrouvèrent sans emploi, comme l'a précisé Armand Jamme, dans son étude sur ces « soudoyers d'Outremont » : « les papes d'Avignon [firent] appel lors de leurs entreprises guerrières à des contingents issus du Sud et de l'Ouest de la France, surtout parce que ces familles de la noblesse gasconne, quercynoise, languedocienne, auvergnate ou limousine étaient très liées à la cour pontificale ; liens familiaux avec les membres de la Curie⁷⁷, liens financiers avec une chambre apostolique⁷⁸ somme toute proche, tout favorisait un réel attrait pour le service pontifical⁷⁹ ».

Une partie de la composition de cette garnison nous est connue notamment par un document qui n'est autre que la déposition de Pierre Gandelin comme témoin des événements, document reproduit par Louis Gayet, dans son ouvrage sur le Grand Schisme, qui s'appuie uniquement sur les documents contemporains⁸⁰. Cependant, ces derniers étant parfois des copies, les noms propres sont souvent altérés et la prudence doit donc s'imposer en ce qui concerne ce document. Ainsi retranché, le châtelain Pierre Gandelin, était solidement secondé par *Hugonem de Ruppe*, c'est-à-dire Hugues de la Roche, un chevalier qui n'était rien que moins que le mari d'une nièce de Clément VI et, par conséquent, le beau-frère de Grégoire XI⁸¹. Puis, entre un certain *Crinhaco* – que nous n'avons pas pu identifier – et un *Postello*, qui n'est autre que Guy III de Pesteils, chevalier apparenté à ces familles cardinalices limousines et ces deux papes précités⁸², on trouve un dénommé *Cambellaco* : s'agit-il d'une erreur d'écriture, d'une mauvaise copie ou bien d'un autre personnage que Jean de Chambrillac ? Là aussi, nous ne pouvons répondre,

76. Cf. MIROT (L.), « Sylvestre Budes... », *BÉC*, t. 58, 1897, p. 579-614 et t. 59, 1898, p. 262-303.

77. Cf. LEVILLAIN (Ph.) (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, op. cit., p. 511-518 ; GAUVARD (Cl.) et al., *Dictionnaire...*, op. cit., p. 380-381.

78. Cf. LEVILLAIN (Ph.) (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, op. cit., p. 326-331 ; GAUVARD (Cl.) et al., *Dictionnaire...*, op. cit., p. 244-245.

79. JAMME (A.), « Les soudoyers pontificaux d'Outremont... », dans *La guerre, la violence et les gens au Moyen Age...*, dir. Ph. Contamine, O. Guyotjeannin, 2 vol., Paris, 1996, t. I, p. 151-168 (ici p. 155).

80. GAYET (L.), *Le Grand Schisme d'Occident d'après les documents contemporains...*, 2 vol., Paris, 1889, t. I, p. j. n° XXV, p. 164.

81. Cf. DEMAY (G.), *Inventaire des sceaux...*, op. cit., n° 7785 ; FROISSART (J.), *Œuvres*, op. cit., t. 23, p. 30 ; SAINTE-MARIE, (A. de), *Histoire généalogique...*, op. cit., t. 6, p. 315-321 ; FAURE (Cl.), *Étude sur l'administration et l'histoire du Comtat Venaissin...*, Paris, 1909 ; RONZY (P.), *Le Voyage...*, op. cit., p. 118 et sq. ; GUILLEMAIN (B.), *La cour pontificale d'Avignon...*, Paris, 1966, 2^e éd., p. 172-173 ; FAVIER (J.), *La guerre de Cent Ans*, op. cit., p. 348 ; JAMME (A.), « Renverser le pape... », op. cit., pass.

82. Originaire du diocèse de Tulle, Guy de Pesteils était le fils d'Aymeric III de Pesteils et de Florence de Besse, nièce de Clément VI. Cf. DEMURGER (A.), « Guerre civile... », op. cit., p. 284-285.

mais cela reste plausible : rappelons tout de même qu'il était lui aussi neveu d'un archevêque et d'un évêque et que la suite des événements peut renforcer l'hypothèse de sa présence dans le château Saint-Ange. Si Hugues de la Roche semble avoir quitté l'Italie peu après l'élection d'Urbain VI, il aurait alors confier la garde de la forteresse à de proches parents, à savoir son fils Gérald et le frère bâtard de Grégoire XI, Tristan de Beaufort⁸³. En tout cas, cette garnison aux mains de la famille de Grégoire XI⁸⁴, assiégée par la population de Rome, allait tenir jusqu'au printemps suivant.

Quant aux cardinaux réfugiés à Anagni, désormais menés par le cardinal Robert de Genève, ils commencèrent à diffuser auprès des émissaires des rois et des princes européens qu'Urbain VI n'était pas le vrai pape, dorénavant dénommé par eux comme l'« intrus ». La quasi-totalité du Sacré Collège avait donc fui Rome et son nouveau pape, les cardinaux italiens ayant abandonné Urbain VI le 26 juillet. Ils tentèrent alors de le forcer à démissionner, allant jusqu'à lui proposer, en vain, la dignité de cardinal-évêque⁸⁵. Bien qu'isolé, Urbain VI refusa tout net, obstiné malgré la multiplication des pressions. Les cardinaux pensèrent même à le faire enlever. La situation étant totalement bloquée, les États pontificaux se retrouvèrent divisés entre partisans du pape romain et ceux du Sacré Collège, qui firent appel à leurs « soudoyers ». Urbain VI quitta Rome pour s'installer non loin, sur les collines de la région, à Tivoli. Mais il fut également abandonné par la reine Jeanne I^{re} de Naples et retourna précipitamment à Rome. Le mois suivant, les cardinaux quittèrent les États de l'Église pour se mettre à l'abri au sein du royaume de Naples, à Fondi (27 août), certes non loin de la frontière⁸⁶. Ce nouveau lieu, plus sûr, venait du fait que la reine de Naples⁸⁷ qui, après avoir reconnu l'« intrus », fut déçue de son attitude et fit volte-face pour suivre le Sacré Collège exilé. Le 9 août, treize cardinaux sur seize votants déclarèrent l'invalidité de l'élection d'Urbain VI : ce dernier contre-attaqua le 18 septembre, en désignant vingt-cinq nouveaux cardinaux... puisque tous les cardinaux de son élection l'avaient quitté sauf

83. VALOIS (N.), *La France et le grand schisme d'Occident*, *op. cit.*, t. 1, p. 18. Cf. GUILLEMAIN (B.), *La cour pontificale...*, *op. cit.*, p. 158-160 ; FROISSART (J.), *Œuvres*, *op. cit.*, t. 23, p. 228. Je tiens ici à remercier Armand Jamme qui a bien voulu me faire part de ses remarques en ce qui concerne ce chapitre consacré au début du Grand Schisme et au siège du Château Saint-Ange.

84. En outre, Nicolas de Beaufort (un autre frère de Clément VI, et donc oncle de Grégoire XI), seigneur de Limeuil, héritier de Pierre de Galard (cf. *supra*), reçut, en 1370, la terre de Lalinde en Périgord du duc Louis I^{er} d'Anjou et sa seconde épouse était Mathe de Montaut, fille de Raymond de Montaut, seigneur de Mussidan, et de Marguerite d'Albret (SAINTE-MARIE, (A. de), *Histoire généalogique...*, *op. cit.*, t. 6, p. 320-321. Cf. MAUBOURGUET (J.-M.), *Sarlat et le Périgord méridional*, 3 vol., Cahors – Paris – Périgueux, 1926-1955, t. 1, p. 306 et n. 5 ; GOURGUES (A. de), *Dictionnaire topographique...*, *op. cit.*, p. 179).

85. JAMME (A.), « Renverser le pape... », *op. cit.*, p. 452 et sq.

86. HEFELE (Ch.-J.), *Histoire des conciles...*, trad. H. Leclercq, Paris, 1915, t. 6-2, p. 1079-1080.

87. Cf. LÉONARD (E.-G.), *Les Angevins de Naples*, Paris, 1954, p. 453 et sq.

un ! Ce dernier, d'ailleurs, mourut au moment où Urbain VI se choisissait un Sacré Collège. Enfin, le Schisme était, semble-t-il, consommé, quand, deux jours après, les cardinaux de Fondi élirent Robert de Genève, neveu du feu puissant cardinal Guy de Boulogne⁸⁸ et donc apparenté au roi de France, qui prit le nom de Clément VII, couronné le 31 octobre.

À deux papes, deux obédiences ! Dans une course contre la montre, chaque camp, clémentiste et urbaniste, chercha alors l'appui des cours princières européennes à leur prétention respective au trône pontifical, en envoyant ambassadeurs et émissaires. Si Charles V se rangea sous l'obédience de Clément VII, il est vrai son parent⁸⁹, les autres rois et princes ne suivirent qu'en fonction de leurs relations avec le royaume de France et de leurs intérêts. Néanmoins, la répartition des obédiences s'aligna *grosso modo* à celle de la guerre de Cent Ans, la France et l'Angleterre étant suivies par leurs alliés respectifs⁹⁰.

Quant à Chambrillac, si sa présence – éventuelle – au sein de la garnison du château Saint-Ange assiégé est retenue, il n'en sortit que le 30 avril 1379, date de la reddition du châtelain Pierre Gandelin. Le même jour, les troupes clémentistes, menées par le capitaine général de l'armée pontificale Louis de Montjoie, parent du « pape de Fondi⁹¹ », et le « soudoyer » Bernard de La Sale⁹², étaient battues par celles d'Urbain VI, près de Marino, au sud-est de Rome. Mais cette victoire urbaniste et la reddition du château Saint-Ange ne firent qu'aggraver la division de la Chrétienté en Europe⁹³. En effet, Clément VII et « son » Sacré Collège, devant les défaites de leurs armées en Italie, quittèrent Fondi, le 22 mai, et se réfugièrent naturellement en Avignon, le 20 juin⁹⁴.

88. Cf. JUGIE (P.), « L'activité diplomatique du cardinal Gui de Boulogne... », *BÉC*, t. 145, 1987, p. 99-127.

89. BAUTIER (R.-H.), « Aspects politiques du Grand Schisme », dans *Genèse et débuts du Grand schisme...*, *op. cit.*, p. 457-481 (ici p. 470-471).

90. MILLET (H.), « Le Grand Schisme... », *Cahiers de Fanjeaux*, n° 39, 2004, p. 21-37 (ici p. 23-24).

91. Cf. RICHARD (J. Fr. N.), *Essai sur l'histoire de la Maison et Baronnie de Montjoie*, Besançon, 1860, p. 28-32 ; SOYER (J.) et al., *Cartulaire de la ville de Blois...*, Blois, 1907, p. 338-340 ; VALOIS (N.), *La France et le grand schisme d'Occident*, *op. cit.*, pass. ; GONZALEZ (E.), *Un prince et son hôtel. Les serviteurs des ducs d'Orléans au XV^e siècle*, Paris, 2004, CD-Rom, p. 400-401.

92. Cf. JAMME (A.), « Renverser le pape... », *op. cit.*, p. 470.

93. DURRIEU (P.), *Les Gascons en Italie...*, Auch, 1885, ici p. 132-133 ; JAMME (A.), « Renverser le pape... », *op. cit.*, p. 463-464.

94. BAUDRILLART (A.) (dir.), *Dictionnaire d'histoire...*, *op. cit.*, t. 12, col. 1168.

... à la Tour de Londres

Pour légitimer Robert de Genève, les cardinaux clémentistes se devaient donc de rallier les cours d'Europe. Dès la fin de l'année 1378, certains d'entre eux et quelques évêques se firent ambassadeurs de leur cause en France, en Aragon, en Castille, en Navarre, en Ecosse, mais également auprès du Saint-Empire, en Flandre, etc., avec des succès mitigés. Quant à l'Angleterre, l'ambassadeur officiel Guy de Malesset, cardinal de Poitiers, qui, dès le mois de décembre 1378, avait reçu le pouvoir de traiter de la paix entre la France et l'Angleterre, ne parvint pas à franchir la Manche⁹⁵. C'est pourquoi, le 9 juillet 1379, on fit appel à Jean de Chambrillac⁹⁶. Pour cette mission, ô combien délicate, celui-ci reçut 240 florins de la Chambre apostolique et devait être accompagné, outre d'un écuyer à son service dénommé Jean Emerick (ou Aymeric), de Bernard *Aula Viridi* (Courvert ou Sallevert ?)⁹⁷, cleric originaire d'Aquitaine donc sujet du roi d'Angleterre, de Thomas *de Repuncta* (?) docteur en décret, de la clientèle du cardinal Pierre de Vergne⁹⁸, et de Jean Blanchart (ou Blanckard), natif du diocèse de Tournai, doyen de Liège, une créature de Guy de Boulogne⁹⁹. Finalement, seuls trois d'entre eux purent débarquer sur l'île d'Albion : notre audacieux chevalier périgordin – dont le futur refrain poétique (sa devise ?) sera : « Je ne craign pas que mal m'en vieigne » –, son écuyer et Bernard *Aula Viridi*¹⁰⁰.

Seulement, en dehors du fait que la France et l'Angleterre étaient toujours en conflit, et que les victoires des frères de Charles V et du connétable Bertrand Du Guesclin avaient ébranlé sérieusement les positions anglaises en Guyenne ces derniers temps, l'Église insulaire, au départ prudente, avait choisi de reconnaître la légitimité de l'élection d'Urbain VI, notamment par des actes prononcés en Parlement, au mois de novembre 1378, à Gloucester¹⁰¹. Le pape romain avait su rapidement séduire la royauté et la hiérarchie ecclésiastique anglaises en offrant la « pourpre » à l'évêque de Londres, William Courtenay,

95. REY-COURTEL (A.-L.), « Les cardinaux du Midi pendant le Grand Schisme », *Cahiers de Fanjeaux*, n° 39, 2004, p. 70 et sq.

96. VALOIS (N.), *La France et le grand schisme d'Occident*, op. cit., t. 1, p. 243.

97. Cf. DEGERT (A.), *Histoire des évêques de Dax*, Dax, 1899, p. 191.

98. COURTEL (A.-L.), « Les clientèles... », op. cit., p. 899, n. 52, 924 et 944.

99. Cf. VALOIS (N.), *La France et le grand schisme d'Occident*, op. cit., t. 1, p. 345-346 ; BERNSTEIN (A. E.), *Pierre d'Ally and the Blanchard affair...*, Leiden, 1978, ici p. 142 ; GUENÉE (B.), *Entre l'Église et l'État. Quatre vies de prélats français...*, Paris, 1987, p. 185-189 ; MARCHANDISSE (A.), *La fonction épiscopale à Liège...*, Genève, 1998, p. 197 et n. 528.

100. PERROY (E.), *L'Angleterre et le Grand Schisme...*, Paris, 1933, p. 69-70.

101. LABARTHE (H.), SEVÈGNES (L.), « Le système d'information géographique pour la cartographie des obédiences en Gascogne... », *Cahiers de Fanjeaux*, n° 39, 2004, p. 209-267 (ici p. 211). Cf. HARVEY (M.), *Solutions to the schism. A study of some English attitudes...*, St Otilien, 1983.

cousin des rois d'Angleterre ¹⁰². Finalement ce dernier refusa mais Urbain VI persista dans la démarche de s'allier rapidement le royaume d'Angleterre et conféra le chapeau cardinalice à un autre prélat anglais. De plus, au mois de mai 1379, le même évêque de Londres, comme l'ensemble des prélats anglais, avait fait publier la bulle d'Urbain VI excommuniant Robert de Genève comme anti-pape et ses adhérents ¹⁰³. Autant dire que Chambrillac avait été envoyé en pure perte et surtout en terre hostile : trois jours avant d'avoir reçu son ordre de mission, le roi d'Angleterre avait ordonné la saisie des bénéfices ecclésiastiques appartenant aux cardinaux « français et limousins » dans son royaume ¹⁰⁴. L'adhésion au pape de Rome était tellement forte au sein de l'Église d'Angleterre, et donc au sein du Conseil royal, conseil ayant la réalité du pouvoir du fait de la minorité du roi Richard II, dit de « Bordeaux », fils du Prince Noir ¹⁰⁵, que le chevalier périgordin et ses deux compagnons d'aventure furent emprisonnés à la Tour de Londres, le 6 décembre suivant ¹⁰⁶. Avaient-ils vraiment tenté de convaincre le roi et son conseil d'adhérer à l'obédience clémentiste depuis l'été ? Était-ce une manière comme une autre d'étendre le conflit avec la France ? Les rapports avaient changé avec le retour de la papauté à Rome et l'élection d'Urbain VI, ce qui signifiait pour l'Angleterre la fin des papes français d'Avignon, trop souvent favorables à la Maison de Valois ¹⁰⁷.

Toujours est-il que nos trois prisonniers étaient sous la bonne garde du connétable de la Tour de Londres, Alan Buxull nommé à ce poste en 1365 ; c'était un chevalier du Sussex, vétéran des guerres du roi Edouard III et de son fils, le Prince Noir, dans leurs nombreuses campagnes et chevauchées en France ¹⁰⁸. Buxull avait été non seulement capitaine de la célèbre forteresse de Saint-Sauveur-le-Vicomte dans le Cotentin, mais encore chambellan du

102. Cf. FROISSART (J.), *Œuvres, op. cit.*, t. 21, p. 48-49 ; BAUDRILLART (A.) (dir.), *Dictionnaire d'histoire...*, op. cit., t. 13, col. 954-955 ; DAHMUS (J.), *William Courtenay, archbishop of Canterbury...*, University Park - Londres, 1966 ; *Oxford Dictionary of National Biography...*, éd. H. C. G. Matthew, Br. Harrison, 61 vol., Oxford - New-York, 2004, t. 13, p. 687-692.

103. PERROY (E.), *L'Angleterre...*, op. cit., p. 62-63.

104. RYMER (Th.), *Fœdera...*, op. cit., t. 7, p. 222-223. Cf. GAUVARD (Cl.) et al., *Dictionnaire...*, op. cit., p. 147.

105. *The Brut or The Chronicles of England...*, éd. Fr. W. D. Brie, Londres, 1908, p. 335. Cf. DAHMUS (J.), « Richard II and the Church », *The Catholic Historical Review*, t. 39, 1954, p. 408-433 ; TUCK (A.), *Richard II and the English Nobility*, Londres, 1973.

106. *Calendar of the close rolls preserved in the Public record office...*, éd. W. H. B. Bird, C. t. Flower, Londres, 1914, t. 4-1, p. 277.

107. CONTAMINE (Ph.), « L'Église dans les îles Britanniques », dans *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, dir. J.-M. Mayeur et al., 14 vol., Paris, 1990, t. 6, p. 656-684. Cf. GAUDEMET (J.), « Le rôle de la papauté dans le règlement des conflits... », *Recueils de la S^{ie} J. Bodin*, t. 15, 1961, p. 79-106 (repris dans *Id.*, *La société ecclésiastique dans l'Occident médiéval*, Londres, 1980, chap. 7).

108. Cf. FROISSART (J.), *Œuvres, op. cit.*, t. 20, p. 489-490 ; *Oxford Dictionary...*, op. cit., t. 9, p. 279-280.

roi et enfin fait chevalier de l'ordre de la Jarretière en 1372¹⁰⁹, autant dire l'honneur suprême d'une brillante carrière au service de la couronne anglaise. Froissart, par deux fois dans sa chronique, le décrit comme un « chevalier, appert homme et courtois durement » ou encore « appert homme d'armes durement¹¹⁰ ». Enfin, le 11 août 1378, lord Buxhull n'avait pas hésité à aller chercher des évadés de la Tour de Londres réfugiés au sein de l'abbaye royale de Westminster, à l'heure de la grand-messe, et, sur le coup, tua l'un des deux fugitifs, ainsi qu'un sacristain (dommage collatéral !) ayant cherché à protéger ce dernier. Le second fugitif survivant fut alors ramené *manu militari* à la Tour par le connétable. L'asile ecclésiastique violé, un clerc tué, ce scandale entraîna, une semaine après et légitimement, l'excommunication d'Alan Buxhull par l'évêque William Courtenay¹¹¹. Il est peu de redire que Chambrillac et ses deux compagnons étaient sous bonne garde !

Les conditions de détention de Chambrillac ont-elles été supportables ? Il faut savoir que la Tour de Londres était une prison destinée à des personnes de valeur aux yeux du roi d'Angleterre. Ainsi, en 1375, Alan Buxhull avait préparé soigneusement la cellule d'un prisonnier de marque, à savoir Waleran III de Luxembourg, comte de Saint-Pol, personnage allié aux plus grandes familles royales et princières, cousin des empereurs Charles IV et Venceslas de Luxembourg, rois de Bohême¹¹². Cet illustre prisonnier, par « endenture » (contrat)¹¹³, c'est-à-dire moyennant finance, avec le roi d'Angleterre – mais également en se mariant avec l'une de ses parentes, Maud *alias* Matilda Holland –, put quitter, non pas la Tour de Londres, mais le château de Windsor, le 18 juillet 1379, et arriva à Calais quelques jours après¹¹⁴. D'autres chevaliers français occupaient des cellules au sein de la Tour de Londres, lors du séjour de Chambrillac. Par exemple, nous pouvons citer le propre frère du connétable de France, Olivier Du Guesclin¹¹⁵, et un certain Guillaume des Bordes, que notre

109. BELTZ (G. Fr.), *Memorials...*, *op. cit.*, p. 188-192 ; COLLINS (H. E. L.), *The Order of the Garter...*, Oxford, 2000, p. 290.

110. FROISSART (J.), *Œuvres*, *op. cit.*, t. 7, p. 450 et 460.

111. PERROY (É.), « Gras profits et rançons pendant la Guerre de Cent Ans... », dans *Mélanges... L. Halphen...*, Paris, 1951, p. 573-580 (ici p. 577-578).

112. Cf. FROISSART (J.), *Œuvres*, *op. cit.*, t. 23, p. 77-78 ; SAINTE-MARIE, (A. de), *Histoire généalogique...*, *op. cit.*, t. 3, p. 723-724 et t. 6, p. 106-107 ; BOZZOLO (C.), LOYAU (H.), *La Cour amoureuse...*, *op. cit.*, n° 9 ; BERRY (C.), « Waleran de Luxembourg, un seigneur entre France, Bourgogne et Angleterre », *Rev. du Nord*, 2009, à paraître.

113. Cf. GAUVARD (Cl.) et al., *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 42-43 et 1174-1175.

114. RYMER (Th.), *Fœdera...*, *op. cit.*, t. 7, p. 58, 61 et 224-228 ; MIROT (L.), DÉPREZ (E.), « Les ambassades anglaises pendant la guerre de Cent Ans », *BÉC*, t. 60, 1899, p. 191. Cf. FROISSART (J.), *Œuvres*, *op. cit.*, t. 9, p. 131-133 et t. 23, p. 78-79.

115. *Calendar of the close rolls...*, *op. cit.*, p. 278 ; RYMER (Th.), *Fœdera...*, *op. cit.*, t. 7, p. 271. Cf. FROISSART (J.), *Œuvres*, *op. cit.*, t. 21, p. 464 ; SAINTE-MARIE, (A. de), *Histoire généalogique...*, *op. cit.*, t. 6, p. 186-187 ; GIVEN-WILSON (Chr.), « The Ransom of Olivier du Guesclin », *Bull. of the Institute of Historical Research*, t. 54, 1981, p. 17-28 ; MINOIS (G.), *Du Guesclin*, *op. cit.*, p. 428-429.

chevalier périgordin fréquentera plus tard, sous le règne de Charles VI ¹¹⁶. Étant donné le rang beaucoup plus modeste de Chambrillac, de plus chargé de convaincre l'Église et le roi d'Angleterre d'adhérer à la cause clémentiste, il n'est pas sûr que sa détention fût aussi douce. Pourtant, contrairement à ces autres chevaliers français prisonniers, il n'avait pas été capturé sur le champ de bataille et ne devait pas être retenu contre rançon.

Tandis que l'incarcération de Chambrillac se prolongeait, en février 1380, son geôlier, le chevalier Buxhull excommunié, revenait dans le troupeau du Seigneur, moyennant le versement d'une indemnité de quatre cents livres à l'abbé de Westminster ¹¹⁷. Dans le même temps, ce même Buxhull n'avait pas perdu le sens des affaires, puisqu'il fut, semble-t-il, intéressé par la saisie d'un bénéfice ecclésiastique, situé à l'ouest de Salisbury, bénéfice jusqu'ici accordé à Jean Blanchart, ce doyen de Liège qui n'avait pas été apparemment autorisé à débarquer en compagnie de Chambrillac et de ses deux compagnons ¹¹⁸. Cette ambassade officieuse avait donc fortement déplu aux Anglais, mais le doyen fut consolé l'année suivante par Clément VII qui le nomma chancelier de l'Université de Paris ¹¹⁹.

Enfin, le 10 avril, le connétable de la Tour reçut l'ordre royal de libérer l'un des prisonniers : ce fut le clerc aquitain, Bernard *Aula Viridi*. Pourquoi lui et non pas Chambrillac et son écuyer ? Cette libération était due à l'évêque de Dax, Juan Gutierrez (ou Guteriez) : ce dernier l'avait connu dans son diocèse d'Aquitaine et se portait garant de son « orthodoxie », c'est-à-dire de son adhésion au pontife romain ¹²⁰. Ce personnage d'origine castillane, à peine revenu de Rome avec le titre d'évêque de Dax conféré par Urbain VI, avait été doyen de Ségovie et serviteur du roi de Castille et Léon, Pierre I^{er} le Cruel. Mais sa carrière prit un nouvel essor lorsqu'il s'attacha au service de la cause anglaise en Aquitaine ¹²¹ et surtout à celui du duc de Lancastre, Jean de Gand, oncle du roi d'Angleterre, le plus puissant seigneur du royaume qui, ayant épousé Constance de Castille, fille de Pierre le Cruel, avait des prétentions sur

116. RYMER (Th.), *Fœdera...*, *op. cit.*, t. 7, p. 267. Cf. *infra*.

117. PERROY (É.), « Gras profits... », *op. cit.*, p. 579.

118. *Oxford Dictionary...*, *op. cit.*, t. 9, p. 279-280. De nombreux bénéfices ecclésiastiques en Angleterre avaient été attribués par les papes d'Avignon à plusieurs membres de leur *familia* : ainsi Jean Blanchart était archidiacre de Worcester et avait une prébende dans le diocèse de Bath et Wells (*Higher Clergy of the Church of England. Fasti Ecclesiae Anglicanae, 1300-1541*, 12 vol., Londres, 1962-1967, t. 4, p. 62 et t. 8, p. 32. Cf. BERNSTEIN (A. E.), *Pierre d'Ailly...*, *op. cit.*, p. 40-44 ; GUENÉE (B.), *Entre l'Église...*, *op. cit.*, p. 151).

119. GUENÉE (B.), *Entre l'Église...*, *op. cit.*, p. 185.

120. RYMER (Th.), *Fœdera...*, *op. cit.*, t. 7, p. 249-250 ; *Calendar of the close rolls...*, *op. cit.*, p. 301. Cf. PERROY (É.), *L'Angleterre...*, *op. cit.*, p. 70 et n. 1.

121. CAPRA (P.), « Le conseil du Roi d'Angleterre à Bordeaux », dans *Terres et hommes du Sud. Hommage à p. Tucuo-Chala*, dir. Chr. Desplat, Pau, 1992, p. 107-134.

le royaume ibérique depuis le meurtre de ce même Pierre le Cruel ¹²². Par la suite, tout en maintenant son zèle au service de l'Angleterre et d'Urbain VI, l'évêque de Dax, qui imposa les Actes de Gloucester au duché d'Aquitaine au moment où il faisait libérer Bernard *Aula Viridi*, eut des difficultés à s'imposer dans son diocèse, sachant que celui-ci était partagé entre les obédiences clémentiste et urbaniste, obédiences superposées aux mouvances politiques, à savoir anglaise, française et navarraise ¹²³.

Cette libération fut finalement l'affaire d'ecclésiastiques. Pour Chambrillac et son écuyer, profitant, il est vrai, d'une reprise des relations diplomatiques entre la France et l'Angleterre ¹²⁴, le salut vint donc de cinq chevaliers laïcs, le 21 mai suivant ¹²⁵. Ces chevaliers, tous originaires du duché d'Aquitaine et donc sujets du roi d'Angleterre, soutiens vitaux du pouvoir ducal ¹²⁶, se proposèrent comme fidéjusseurs des deux derniers prisonniers. Mais le prix de cette libération fut cher à payer : notre chevalier périgordin reconnu devant le roi et son conseil qu'il avait été dans l'erreur et qu'Urbain VI était le vrai pape. De plus, le Périgord étant théoriquement depuis la paix de Brétigny-Calais sous l'autorité du duc d'Aquitaine, Jean de Chambrillac dut s'engager à défendre et soutenir le parti du roi d'Angleterre et de ses sujets ainsi que de lui prêter serment d'allégeance. Pour pouvoir connaître les raisons de cette libération sous caution, il paraît nécessaire d'identifier ces cinq fidéjusseurs.

Le premier d'entre eux, Arnaut-Bernard de Preissac, dit le Soudan de Latrau, souvent confondu avec son fils Bertrand, dit le Soudic de Latrau ¹²⁷, n'était pas n'importe qui. Sans entrer dans les détails, rappelons qu'il fut l'un des plus puissants seigneurs gascons de son temps, richement possessionné en

122. Cf. FROISSART (J.), *Œuvres*, op. cit., t. 22, p. 28-35 ; BELTZ (G. Fr.), *Memorials...*, op. cit., p. 132-136 ; *John of Gaunt's register, 1379-1383*, éd. E. C. Lodge, R. Somerville, 2 vol., Londres, 1937, t. 1, p. 3-4, 39-40 et 50-51 ; GOODMAN (A.), *John of Gaunt. The exercise of princely power...*, Harlow, 1992, pass. ; *Oxford Dictionary...*, op. cit., t. 30, p. 174-183.

123. RYMER (Th.), *Fœdera...*, op. cit., t. 7, p. 252-253. Cf. BÉRIAC (Fr.), FORST (B.), PHILIP (M.), « Les évêques de Guyenne et le pouvoir... », dans *Les prélats, l'Église et la société... Hommage à B. Guillemain*, éd. Fr. Bériac et al., Bordeaux, 1994, p. 285-295 ; LABARTHE (H.), SÉVÈGNES (L.), « Le système d'information... », op. cit., pass.

124. RYMER (Th.), *Fœdera...*, op. cit., t. 7, p. 248-249.

125. *Calendar of the close rolls...*, op. cit., p. 386.

126. Cf., e. g., CAPRA (P.-J.), « Les bases sociales du pouvoir anglo-gascon... », *Le Moyen Âge*, t. 81, 1975, p. 273-299 et 447-473 ; PEÑA (N. de), « Vassaux gascons au service du roi d'Angleterre... », *Annales du Midi*, t. 126, 1976, p. 5-21.

127. Auj. La Trave. Le titre gascon de soudan, comme celui de captal, était héréditaire. Cf., e. g., GASTELIER DE LA TOUR (D.-Fr.), *Généalogie de la maison de Preissac...*, Paris, 1770, notamment p. 52-60 ; BELTZ (G. Fr.), *Memorials...*, op. cit., p. 264-269 ; DELPIT (J.) (éd.), « Procuration donnée par Bertrand de Montferrant... » et *Id.*, « Vente de diverses maisons à Bordeaux... », *Archives historiques du département de la Gironde*, t. 19, 1879, p. 251-267 ; GUÉRIN (P.) (publ.), « Recueil des documents concernant le Poitou... », *Archives historiques du Poitou*, t. 19, 1888, p. 417-421 ; etc. Je remercie ici Guilhem Pépin pour m'avoir apporté ces précisions en ce qui concerne la distinction entre le père et le fils, seigneurs de Preissac, le Soudan et le Soudic de Latrau.

Bordelais, en Bazadais, en Saintonge et dans Bordeaux même ¹²⁸. En outre, sa renommée avait pu s'appuyer sur sa famille originaire d'Uzeste et parente du pape Clément V ¹²⁹ et il pouvait compter sur de puissants soutiens grâce à de nombreuses alliances contractées avec les principales familles nobles de Gascogne (Albret, Pommiers, Lesparre...) ¹³⁰. Comme ses ancêtres, il servit fidèlement le duc d'Aquitaine durant toute sa vie. Ainsi, au mois de décembre 1379, ce fidéjusseur de Chambrillac fut promu chevalier de l'ordre de la Jarretièrre ¹³¹, étant le second chevalier gascon, après Jean de Grailly. Captal de Buch (membre fondateur), à intégrer cette élite suprême de la noblesse anglaise ¹³².

Deux autres fidéjusseurs sont deux frères originaires de la petite vicomté de Tursan, un territoire écrasé entre les possessions de puissants voisins, tout comme celle de Marsan, sa voisine septentrionale : au nord le sire d'Albret, à l'est le sire d'Armagnac, à l'ouest le duc d'Aquitaine, et surtout au sud le vicomte de Béarn dont ils sont vassaux et parents, à savoir Gaston III Fébus, comte de Foix. Il s'agit donc de Raymond-Bernard III de Castelnaud et de son frère, Jean, certes sujets du comte de Foix ; mais ce dernier devait rendre hommage au roi d'Angleterre pour cette vicomté et celle de Marsan, contrairement au Béarn (d'après ses prétentions) ¹³³.

Enfin les deux derniers fidéjusseurs sont Raymond de Miossens (ou Miossans), un des grands barons béarnais dont la famille a toujours servi fidèlement le comte de Foix ¹³⁴, et Bernard de Lesparre, sire de la Barde en Médoc ¹³⁵. C'est, semble-t-il, ce chevalier gascon qui est à l'origine de la

128. E. g., AD Gironde, GG 237, f° 113, GG 365, etc.

129. Cf., e. g., BRUN (G.), *Uzeste et Clément V...*, Bordeaux, 1899.

130. GASTELIER DE LA TOUR (D.-Fr.), *Généalogie...*, op. cit., pass.

131. COLLINS (H. E. L.), *The Order...*, op. cit., p. 291.

132. Cf. BÉRIAC (Fr.), « La trahison de Guillaume-Sanche IV de Pommiers... », dans *Félonie, trahison... Actes du 3^e colloque international de Montpellier, Université Paul-Valéry (24-26 nov. 1995), Les Cahiers du CRISIMA*, n° 3, 1997, p. 599-612 (ici p. 611) ; COLLINS (H. E. L.), *The Order...*, op. cit., p. 290.

133. Cf. FROISSART (J.), *Œuvres*, op. cit., t. 20, p. 512-513 ; LÉGÉ (J.), *Les Castelnaud-Tursan*, 2 vol., Aire-sur-l'Adour, 1886-1887 ; MASSIE (J.-Fr.), « À l'ombre de Fébus : Arnaud-Guilhem de Béarn... », *Annales du Midi*, t. 98, 1986, p. 469-483 ; TUCOO-CHALA (P.), *Gaston Fébus, prince des Pyrénées...*, Pau, 1993, p. 286, 376-379 et pass. ; BARNABÉ (P.), « La géographie politique de la Chalosse et du Tursan... », *Bull. de la Société de Borda*, n° 464, 126^e année, 2001, p. 519-548 ; FRITZ (J.-M.), « Marsan et Tursan... », dans *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, éd. H. Debax, Toulouse, 2008, p. 115-127 et CD-Rom, p. 105-116.

134. Cf., e. g., DELPIT (J.), *Collection générale des documents français...*, op. cit., t. 1, p. 57 ; RAYMOND (P.), *Dictionnaire topographique du département des Basses-Pyrénées*, Paris, 1863, p. 113 ; MARCA (P. de), *Histoire de Béarn*, éd. V. Dubarat, 2 vol., Pau, 1894-1912, 2^e éd., t. 2, p. 273-274 ; TUCOO-CHALA (P.), *Gaston Fébus et la souveraineté de Béarn*, Pau, 1981, p. 308, n. 32 ; *Id.*, *Gaston Fébus, prince des Pyrénées...*, op. cit., p. 155.

Je tiens ici à remercier vivement Françoise Lainé qui m'a indiqué l'identité de ce chevalier.

135. Cf., e. g., RABANIS (J.-Fr.), *Notice sur Florimont, sire de Lesparre...*, Bordeaux, 1843 ; CLARY (A.), BODIN (P.), *Histoire de Lesparre*, Bordeaux, 1912, p. 106-112 ; TRABUT-CUSSAC (J.-P.), « Notes sur le Médoc... », *Annales du Midi*, t. 78, 1966, p. 305-330.

libération de Jean de Chambrillac. En effet, si le Soudan de Latrau et Florimond de Lesparre, neveu du cardinal Hélie Talleyrand de Périgord, lui sont bien apparentés, puisqu'il héritera de leurs terres et titres quelque temps plus tard, il est également sire de la Barde en Périgord. À défaut d'avoir trouvé un lien de parenté plus ou moins direct entre notre chevalier périgordin et Bernard de Lesparre, c'est bien avec eux qu'il faut y voir un réseau de connaissances. Si le sire de la Barde épousa plus tard Catherine de Sort, sœur d'un célèbre routier gascon Ramonet de Sort, qui fit parler de lui en Périgord, il convient ici de remarquer que sa sœur, Comtesse (ou Comtor) de Lesparre, avait été accordée, en 1374, à un certain Aimery de Chabans (ou Chabannes)¹³⁶. Rappelons qu'une famille de Chabans partageait la motte castrale d'Agonac avec les Chambrillac. De plus, la nièce du sire de la Barde avait épousé le baron périgordin Gaston V de Gontaut, sire de Biron¹³⁷.

Enfin libéré, Jean de Chambrillac demeura néanmoins quelques mois à Londres, toujours en compagnie de ses fidéjusseurs et autres chevaliers gascons. Ainsi, le 6 juin suivant, avec le Soudan de Latrau, Bernard de Lesparre, Jean de Castelnau et, cette fois-ci, Bertucat d'Albret – un bâtard de la Maison d'Albret et célèbre routier occupant Bergerac, tant pour le compte des Français que celui des Anglais !¹³⁸ –, il se porte, à son tour garant, d'un autre prisonnier, Thibaud de Puyloaut, seigneur de Saint-Magne, « cadet de Gascogne » lui aussi¹³⁹. Ce dernier était en prison pour une question d'héritage entre la maison d'Albret, majoritairement partisane du roi de France, et celle de Montferrand, dévouée à la cause ducale. Malgré ses états de service – il participa à la bataille de Poitiers¹⁴⁰ – et la fidélité de sa famille à la cause anglaise¹⁴¹, il fut donc emmené en Angleterre afin d'y clarifier la situation¹⁴². Cette affaire se prolongea d'ailleurs quelque temps devant le roi d'Angleterre et son conseil. Mais, fort heureusement, là aussi les liens de parenté et les réseaux font bien les choses : le sire de Puyloaut était parent des Castelnau de

136. Cf. GOURGUES (A. de), *Dictionnaire topographique...*, *op. cit.*, p. 61 ; *infra*.

137. SAINTE-MARIE, (A. de), *Histoire généalogique...*, *op. cit.*, t. 7, p. 301 ; SMANIOTTO (M.), *Le Médoc féodal...*, s. l., 1988, notamment p. 24-26.

138. Cf. LABROUE (E.), *Le Livre de Vie...*, Bordeaux – Paris, 1891, p. 111-161 ; BALTEAU (J) (dir.) et al., *Dictionnaire de biographie...*, *op. cit.*, t. 1, col. 1321 ; *La Gascogne dans les registres du Trésor des Chartes*, éd. Ch. Samaran, p. Rouleau, Paris, 1966, p. 100 ; LEHOUX (Fr.), *Jean de France, duc de Berry...*, 4 vol., Paris, 1966-1968, t. 1 et 2, *pass.* ; BÉRIAC (Fr.), « La trahison... », *op. cit.*, p. 609-610 ; FOWLER (K. A.), *Medieval mercenaries, op. cit., pass.*

139. FIGANEAU (E.) (éd.), « Bail à fief par Thibaut de Puyloaut... », *Archives historiques du département de la Gironde*, t. 18, 1878, p. 344-347. Cf. CAUNA (J. de), *Cadets de Gascogne...*, 4 vol., Pau, 2004, t. 2, p. 182-183.

140. BÉRIAC-LAINÉ (Fr.), GIVEN-WILSON (Chr.), *Les prisonniers...*, *op. cit.*, p. 168 et 295-299.

141. Cf. BARNABÉ (P.), « La compagnie dans l'Aquitaine Plantagenêt... », *Annales du Midi*, t. 117, 2005, p. 461-482 (ici p. 464).]

142. BÉRIAC (Fr.), « La trahison... », *op. cit.*, p. 610-611. Cf. PERROY (E.), *L'Angleterre...*, *op. cit.*, p. 121-122 et 126 ; *Le trésor des chartes d'Albret*, publ. J.-B. Marquette, Paris, 1973, t. 1-1, p. 794-799.

Tursan ¹⁴³. Ainsi, le 14 mai 1381, par lettre, Richard II porta confirmation de la sentence de ses commissaires, par laquelle Thibaud de Puyloaut était « absous de l'accusation d'avoir agi contre les intérêts de ce prince en Guyenne ». Dans cette lettre, il était encore rappelé les noms des fidéjusseurs de Puyloaut, dont « monsire Johan de Chamberlac » et « Johan Elmerik », son écuyer ¹⁴⁴. Mais, comme à cette époque, le monde est petit, nous savons que l'écuyer Thibaut de Puyloaut était rentré en Aquitaine en 1382, puisqu'il était chargé, au nom du roi d'Angleterre, de faire respecter l'autorité malmenée de l'évêque urbaniste de Dax, à savoir Juan Gutierrez ¹⁴⁵ !

Le « séjour » londonien de Jean de Chambrillac semble avoir pris fin à la suite de sa présence comme fidéjusseur. En quittant les bords de la Tamise à ce moment-là, il évita d'être pris, contrairement à Bertucat d'Albret, au milieu d'une des plus importantes révoltes que le royaume d'Angleterre ait connue à la fin du Moyen Âge, à savoir la révolte dite des Travailleurs ¹⁴⁶. Au cours de l'été 1381, Chambrillac était effectivement de retour sur le Continent.

G. S.

À suivre...

143. FRITZ (J.-M.), « Marsan... », *op. cit.*, CD-Rom, p. 114.

144. *Lettres de rois, reines...*, publ. M. Champollion-Figeac, 2 vol., Paris, 1847, t. 2, p. 221-224 et 225-226.

145. RYMER (Th.), *Fœdera...*, *op. cit.*, t. 7, p. 365-366 ; ABBADIE (Fr.), *Histoire de la commune de Dax*, 1898, p. 58 et n. 3. Cf. LABARTHE (H.), SÈVÈGNES (L.), « Le système d'information... », *op. cit.*, p. 260.

146. FROISSART (J.), *Œuvres*, *op. cit.*, t. 9, p. 402 et 414. Cf. MOLLAT DU JOURDIN (M.), WOLFF (Ph.), *Ongles bleus, Jacques et Ciompi...*, Paris, 1970, 1993, p. 186-210.

Alain de Solminihac : la réforme de Chancelade (1623-1630)

par Patrick PETOT

Dès son retour de Paris à l'automne 1622, Alain de Solminihac réfléchit aux moyens lui permettant de mener à bien la réforme spirituelle et matérielle de l'abbaye de Chancelade. Pour l'essentiel, cette tâche est accomplie au cours des sept années qui suivent sa bénédiction abbatiale reçue au début de l'année 1623. Malgré la modicité des ressources dont il dispose, le jeune abbé déploie dans tous les domaines une énergie hors du commun dont les résultats apparaissent au grand jour, attirant l'attention sur l'originalité de la réforme de Chancelade et présageant son extension future.

Historique de l'abbaye de Chancelade ¹

Au moment où Alain de Solminihac entreprend la réforme et la reconstruction de son abbaye, il semble nécessaire d'en rappeler les origines et de retracer brièvement une histoire qui, s'étendant sur plus de cinq siècles au début des années 1620, avait vu alterner des périodes de prospérité et de malheur.

1. Les recherches sur l'abbaye de Chancelade sont rares, si l'on excepte l'étude déjà ancienne de l'abbé Elie Riboulet, chanoine de la cathédrale Saint-Front de Périgueux. Voir « L'abbaye de Chancelade », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord (BSHAP)*, t. IX, 1882, p. 64-67, 116-138, 223-273 et t. X, 1883, p. 203-217. L'abbaye de Chancelade attend toujours son historien.

Les commencements de l'abbaye de Chancelade remontent aux premières années du XII^e siècle, avec l'établissement d'un moine de l'abbaye augustinienne de Cellefrouin en Charente, Foucauld², venu prendre refuge³ avec quelques compagnons dans des bois appartenant à l'évêque de Périgueux, Guillaume d'Auberoche. Ils menèrent une vie érémitique pendant plusieurs années puis formèrent une communauté et demandèrent un abbé au prélat. Celui-ci nomma Gérard de Montlau et lui donna la bénédiction en 1128⁴ dans un petit oratoire établi à proximité d'une fontaine fermée par une grille, en latin *fons cancellatus*, à l'origine du nom *Cancellata*, puis *Cancellada*, Chancelade⁵. En 1129, les religieux commencèrent la construction des premiers bâtiments qui furent achevés quatre ans plus tard⁶, notamment l'abbatiale dédiée à la Vierge et la chapelle érigée en dehors de la clôture, placée sous le patronage de saint Jean, consacrées par l'évêque Raymond de Mareuil.

Lui-même et ses successeurs unirent à l'abbaye de nombreux bénéfices et lui firent des dons importants⁷, imités par les évêques de Saintes, d'Angoulême, de Rodez, de Bazas, et par les archevêques de Bordeaux⁸. Les seigneurs laïques firent également preuve de libéralités dont le cartulaire de Chancelade⁹ garde témoignage. On y trouve les noms des Talleyrand, des Hautefort, des Calvimont, des Taillefer, des Saint-Astier, des Fayolle, des Chabans, des Bourdeille, des vicomtes de Ribérac et de Limoges. Le comte du Périgord, Hélié, la dota d'une des plus vastes forêts qu'il possédait, avant de partir pour la Terre Sainte au début du XIII^e siècle.

2. Dans le cartulaire de Chancelade, il est dit « abbas Cella-Fruini ». Il fuyait les persécutions de Girard, évêque d'Angoulême, partisan de l'antipape Anaclet, qui avait rallié temporairement à sa cause Guillaume, comte de Poitou et duc d'Aquitaine.

3. On ignore si Foucauld et ses compagnons vinrent s'établir dans un endroit désert ou s'ils trouvèrent refuge dans un ermitage déjà existant.

4. Voir la charte de fondation de l'abbaye de Chancelade dans : GRILLON (L.) et REVIRIEGO (B.), *Le cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Chancelade*, Archives en Dordogne, Études et Documents n° 2, Périgueux, éd. Archives départementales de la Dordogne, 2000, p. 31-33. Quelques années plus tôt, durant la nuit de Noël 1121, Norbert se vouait au service de l'Église sous la règle de saint Augustin et sous l'habit blanc avec ses compagnons dans un lieu désert qui lui avait été montré en songe, Prémontré.

5. L'orthographe ancienne est Chancellade. Une autre étymologie, moins assurée, fait dériver Chancelade de *Campus celatus*.

6. Il faudra plus de temps, cinq siècles plus tard, pour qu'Alain de Solminihac les remette en état.

7. Raymond de Mareuil offrit à l'abbaye de Chancelade un morceau de la vraie croix qu'il tenait du patriarche de Jérusalem, Foucher. On ignore ce que cette relique est devenue. Ce don prouve l'importance qu'avait prise l'abbaye de Chancelade.

8. Raymond de Mareuil quitta le siège de Périgueux pour devenir archevêque de Bordeaux. En 1159, il revint en Périgord et visita Chancelade. Plus tard, Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, visita lui aussi Chancelade en 1304, quelques mois avant son éléction au souverain pontificat sous le nom de Clément V.

9. Détruit lors du brûlement des archives de l'abbaye en 1789, il a été reconstitué par Louis Grillon et Bernard Reviriego à partir de copies faites au XVIII^e siècle.

Ces dons faits en témoignage de reconnaissance ou à la suite d'un repentir donnaient lieu à un rituel particulier attestant le rôle d'intercesseur de l'abbaye qui recevait, en la personne de son abbé, ce qui était offert à Dieu. La cérémonie se déroulait un jour de fête solennelle. Le donateur, reçu à la porte du monastère, était accueilli avec tous les honneurs en compagnie des membres de sa famille et de son entourage. Ils étaient conduits dans la salle capitulaire où la charte de donation était dressée. Le donateur et l'abbé la signaient et y apposaient leur sceau. Puis, ils se donnaient l'accolade en signe de perpétuelle amitié et se rendaient à la fontaine pour s'y laver les main¹⁰. Ils rentraient ensuite dans l'abbatiale où le donateur montait à l'autel et jurait sur les Évangiles de rester fidèle à son engagement. À côté des largesses des grands seigneurs, l'abbaye reçut les dons de bourgeois de la cité et même l'obole d'humbles femmes et de pauvres paysans dont les noms, étaient mêlés avec ceux des puissants personnages lors des prières pour les trépassés¹¹.

Peu à peu, l'abbaye parvint à se soustraire à la juridiction des évêques de Périgieux pour ne plus dépendre que du Saint-Siège¹². Elle possédait le droit de haute, moyenne et basse justice ainsi que le droit d'asile. Elle se proclama chef d'ordre¹³.

L'église abbatiale abrita dans une chapelle les sépultures des comtes du Périgord, selon le vœu d'Archambaud III qui, dans son testament de 1267, exprima le désir d'y voir ensevelis ses prédécesseurs jusqu'alors enterrés dans le cimetière de l'abbaye. Elle bénéficia des libéralités du cardinal Hélié de Talleyrand, fils du comte de Périgord, qui en devint le protecteur dans la première moitié du XIV^e siècle¹⁴. Chancelade avait alors vingt-deux chanoines. Par son testament, daté du 25 octobre 1360, il institua « l'abbé et les religieux de Chancelade ses héritiers universels », ordonnant « qu'il en soit établi soixante et plus ». Cependant, les dernières volontés du cardinal ne furent que partiellement respectées.

10. Il serait intéressant de déterminer la signification exacte de ce rite lié à la présence de l'eau en un lieu sacré qui lui doit son existence et son nom.

11. En 1159, en présence de l'évêque Raymond de Mareuil, l'abbé Hélié-Audoïn de La Garde et les religieux décidèrent d'instituer à perpétuité une messe quotidienne qui serait célébrée, hormis le vendredi saint, pour le repos de l'âme des bienfaiteurs de l'abbaye.

12. Le pape Alexandre IV prit l'abbaye sous sa protection directe par une bulle de 1257.

13. L'abbaye des Fontenelles, fondée au début du XIII^e siècle près de Luçon, était fille de Chancelade et soumise à la visite de l'abbé de Chancelade qui pouvait y placer six chanoines de son monastère. Son abbé était tenu d'assister tous les ans au chapitre général de Chancelade (*BSSHAP*, t. CXIX, 1992, p. 34). Ce lien ancien explique l'intérêt manifesté à cette abbaye, au moment de l'extension de la réforme de Chancelade, par Alain de Solminhac qui espérait l'introduire dans toutes les maisons qui lui avaient été rattachées autrefois.

14. Chef des cardinaux français à la mort du pape cadurcien Jean XXII, il dirigea trois conclaves et fit élire Benoît XII, Clément VI et Innocent VI. Il préféra être faiseur de papes plutôt que pape lui-même. Il fonda à Toulouse le collège du Périgord où vinrent se former un grand nombre de clercs de cette province.

La guerre de Cent Ans¹⁵ porta un premier coup à l'abbaye¹⁶ qui, au sortir du conflit, chercha un protecteur en la personne de Geoffroy de Pompadour, évêque de Périgueux, élu abbé par les religieux¹⁷. Grâce à sa protection et à ses largesses, dans une conjoncture démographique et économique favorable, l'abbaye retrouva une relative prospérité.

Une pancarte de 1554 indique le chiffre de 22 chanoines¹⁸. Mais avec les guerres de Religion commença une période de déclin pour Chancelade. En juillet 1575, sous l'abbatiat de François de Briançon, lorsque les troupes de Langoiran s'en emparèrent, il ne restait plus que sept religieux, y compris l'abbé. Ceux qui, malades ou trop faibles, n'avaient pu s'enfuir périrent. Les envahisseurs saccagèrent l'abbaye, brûlèrent les bâtiments, n'épargnant que l'infirmerie. De l'église abbatiale ne subsista que le transept dont la croisée soutenait le clocher, conservé comme tour de guet. La nef incendiée avait perdu sa toiture qui s'était effondrée sur ses murs calcinés. Les nouveaux maîtres de Chancelade avaient détruit sa bibliothèque et ses archives. Ils avaient cédé à vil prix les titres aux fermiers, métayers et débiteurs de l'abbaye et ces derniers les avaient détruits ou fait disparaître. Le temporel de l'abbaye se trouva de la sorte réduit à presque rien. L'abbaye de Chancelade n'était plus que l'ombre d'elle-même.

Devenu abbé au lendemain du désastre, Arnaud de Solminihac s'était accommodé de la situation. Il s'était installé dans le logis de Bourdeille, seule partie encore habitable de l'abbaye, et, pris par ses activités séculières dans le

15. Les Anglais s'en emparèrent et Du Guesclin, retour d'Espagne, la reconquit.

16. L'abbaye de Chancelade connut au cours de sa longue histoire trois épisodes dramatiques : la guerre de Cent Ans, les guerres de Religion et la période révolutionnaire, auxquels il convient d'ajouter la deuxième guerre mondiale avec l'installation, par le régime de Vichy, d'un Groupe de Travailleurs Etrangers (G.T.E. 647) dans le logis de l'abbé. Transféré de Saint-Astier en 1941, il était destiné à l'internement des « étrangers en surnombre dans l'économie nationale ».

17. Cette élection fut ratifiée par le pape en 1478, mais le nouvel abbé fut dispensé de résidence en raison de sa charge d'évêque. Il occupa en outre des fonctions importantes : député aux états généraux de Tours, conseiller d'État sous Louis XI et Charles VIII, président de la cour des aides de Paris, puis de la chambre des comptes, il tomba en disgrâce à la fin du règne de Charles VIII, mais retrouva ses fonctions à l'avènement de Louis XII et fut le premier homme d'Église à prendre le titre de grand aumônier de France. Transféré sur le siège du Puy, il resta cependant abbé de Chancelade jusqu'à sa mort en 1514.

18. Sous Antoine de Montardit, abbé de 1534 à 1569. L'abbé nommait aux fonctions de prieur claustral, sous-prieur, infirmier, sacriste, aumônier et chapelain. Il avait la collation des prieurés de Saint-Jean de Marnac (archiprêtre de Champagnac), de La Fayette, de Cantemerle et de Jalmoutier (arch. de Vanxains), de Lateire (arch. de La Quinte), de Crabefy (arch. de Saint-Marcel), de Born (arch. de Saint-Médard) dans le diocèse de Périgueux, de Sac (arch. de Flaugeac) dans le diocèse de Sarlat, d'Alsonne, dans le diocèse de Rodez. Il avait également la collation des cures de Merlande et Beauronne (arch. de La Quinte), Saint-Martial d'Artensec (arch. de Vanxains), de Blis, de Cubjac et de Saint-Vincent d'Excideuil (arch. de Saint-Médard), de Saint-Mamet (arch. de Villamblard) et de l'Isle (arch. de Valeuil), dans le diocèse de Sarlat celle des cures de Saint-Sulpice d'Eymet, de Rouquette et de Sainte-Innocence (arch. de Flaugeac), dans le diocèse de Bordeaux celle des rectorats de Fayeta et de Francs et, dans le diocèse de Bazas, celle du rectorat de Listrac (*BSHAP*, t. CXIX, 1992, p. 33 à 35).

diocèse, il n'avait pas même songé à entreprendre les travaux indispensables pour permettre la vie commune de ses religieux et leur assurer des conditions d'existence décentes dans les lieux réguliers. Il vivait à Chancelade comme le gentilhomme qu'il était au fond toujours resté, allant à la chasse¹⁹, recevant ses amis et considérant l'abbaye comme un bien patrimonial destiné à demeurer dans sa famille.

I. Reconstruire et réformer

1. La volonté réformatrice

Il convient tout d'abord de replacer la réforme de Chancelade, abbaye de chanoines réguliers de saint Augustin, autrefois tête d'une congrégation, dans le grand mouvement de réforme des ordres religieux anciens entrepris au début du XVII^e siècle, à l'initiative de la papauté. Pour nous en tenir à la seule famille des chanoines réguliers, il suffit d'évoquer, en Lorraine, les efforts de Pierre Fourier, aboutissant à la création de l'Union lorraine ou congrégation des chanoines réguliers de Notre-Sauveur, dont les constitutions furent approuvées par Rome en 1628²⁰, dans le même temps où son confrère et ami, Servais de Lairuels, introduisait la réforme dans son abbaye de prémontrés ou norbertins de Sainte-Marie-aux-Bois et créait, en 1630, la congrégation de l'antique rigueur ou de Sainte-Marie Majeure dont le siège fut établi à Pont-à-Mousson, où s'était installée l'université fondée par les jésuites.

Dans le royaume, d'autres efforts furent entrepris visant à rendre l'ordre canonial à sa pureté originelle et à sa primitive observance. La congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, plus tard Congrégation de France, fut créée par le cardinal de La Rochefoucauld²¹, ancien évêque de Senlis et abbé commendataire de Sainte-Geneviève-du-Mont à Paris, en 1635. Cette réforme, née à Senlis, y fut, par la volonté du cardinal, introduite non sans mal par Charles Faure et ses compagnons. De là, elle rayonna dans diverses directions, s'agrégeant les maisons de chanoines réguliers de la France du Nord. Grâce

19. Un permis de chasse lui avait été délivré par Henri IV en 1599. Il avait alors 56 ans (*BSHAP*, t. VI, 1879, p. 315).

20. En 1628 également fut approuvée par Rome la congrégation de Notre-Dame, formée de chanoinesses régulières suivant la règle de saint Augustin, fondée par Pierre Fourier et Alix Le Clerc en 1597 et consacrée à l'enseignement féminin.

21. Le cardinal de La Rochefoucauld avait reçu en avril 1622 un bref de commission du pape en vue de la réforme des ordres anciens : bénédictins, chanoines réguliers, moines de Cluny et de Cîteaux. Il fut désigné comme commissaire apostolique pour six ans avec des pouvoirs très étendus qui furent prorogés jusqu'en 1639. Voir : BERGIN (J.), *Cardinal de La Rochefoucauld, Leadership and Reform in the French Church*, Yale-London, 1987, qui donne une étude très complète des développements de la réforme des « ordres anciens ».

aux efforts centralisateurs de Charles Faure, efficacement appuyés par le cardinal de La Rochefoucauld, la congrégation de Paris s'étendit rapidement et il devint possible d'envisager la constitution d'une congrégation unique de chanoines réguliers pour toute la France. Ce mouvement permettait d'inscrire le développement de la tradition canoniale dans un cadre rénové, grâce à un effort d'adaptation aux conditions de l'époque moderne comparable à celui de la période médiévale lorsqu'il avait fallu redéfinir la mission des chanoines.

Aux premiers siècles de l'Église médiévale, les évêques, s'inspirant des exemples de saint Eusèbe à Verceil, de saint Zénon à Vérone et de saint Augustin à Hippone, commencèrent à regrouper à proximité de leur église cathédrale des clercs vivant en communauté. Ces clercs suivaient la règle donnée par leur évêque qui leur fixait pour mission de l'assister dans ses différentes fonctions. Le terme *canonicus* fit son apparition vers le VI^e siècle. Il n'était alors qu'un adjectif signifiant « conforme à la règle », synonyme de *regularis*. *Canonicus regularis* est donc une redondance. On commença à parler de *cleri canonici*, puis tout simplement de chanoines²². Plus tard, il y eut, dans les cathédrales et les collégiales, des chanoines formant des chapitres, qui exerçaient les mêmes fonctions que les chanoines réguliers, mais sans s'astreindre à suivre une règle particulière. Ce furent les chanoines séculiers. Les chanoines réguliers conservèrent, quant à eux, la tradition de saint Augustin ainsi que l'habit blanc dont il les avait revêtus. Au XII^e siècle, le pape Gélase, issu de l'ordre canonial, les établit dans la cathédrale Saint-Jean de Latran, « mère et tête de toutes les églises de la Ville et du monde²³ ». Pie IV, pape lorsque le concile de Trente acheva ses travaux, décida que les chanoines réguliers auraient préséance dans les cérémonies publiques sur tous les autres corps religieux, y compris les bénédictins, en raison de leur ancienneté dans l'Église et de la dignité sacerdotale et cléricale attachée à leur ordre.

Les chanoines réguliers de saint Augustin se distinguent des moines par le fait que, contrairement à ceux-ci qui vivent retirés du monde, ils assument la charge pastorale des âmes au sein d'une église paroissiale. Ce sont donc des religieux menant une vie de prière, en communauté sous la règle de saint Augustin, et exerçant un ministère pastoral. Ils ont pour fonctions de célébrer la liturgie à l'autel, de chanter les louanges de Dieu au chœur la nuit et le jour²⁴, d'instruire les fidèles en chaire et de tenir le tribunal de la pénitence au confessionnal, sans omettre leurs œuvres de charité.

22. LOUPÈS (Ph.), art. « Chanoines réguliers » dans *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, sous la direction de L. Bély, Paris, 1996, p. 240-243.

23. *Sacrosancta lateranensis ecclesia omnium Urbis et orbis ecclesiarum mater et caput*.

24. Le cardinal de La Rochefoucauld répondit à Alain de Solminihac qui l'interrogeait sur la vocation des chanoines réguliers : *Proprium canonicorum regularium est interesse choro diu noctuque*.

Impatient de jouer son rôle dans cette grande œuvre de restauration, Alain de Solminihac, dès son retour à Chancelade fin septembre 1622, commença d'abord par examiner en détail la situation de son abbaye. Son objectif étant de la reconstruire, il lui fallait en premier lieu connaître avec précision l'état de son temporel et le niveau de ses ressources. Il découvrit rapidement la modicité des moyens matériels dont il pourrait disposer pour mener à bien son projet.

Les moyens humains étaient, eux aussi, très limités. Pour commencer la réforme, il ne pouvait s'appuyer que sur deux chanoines. Ceux qui étaient demeurés à Chancelade n'envisageaient en aucune façon de changer leurs habitudes²⁵. Le programme exposé par l'abbé en chapitre ne rencontra aucun écho chez les « anciens »²⁶. Mais, à Chancelade, le problème était moins difficile à résoudre qu'ailleurs, en raison du nombre relatif des uns et des autres : partisans et adversaires de la réforme ne pouvaient faire jeu égal, la balance penchait du côté d'Alain de Solminihac.

Pour être pleinement abbé et disposer de la grâce liée à son état, il reçut, après s'y être préparé par un jeûne rigoureux²⁷, la bénédiction abbatiale, des



Fig. 1. Gravure en taille douce, 15 x 8,5 cm. Bibliothèque nationale. Sans nom d'auteur ou de graveur. Sans date. Postérieur à la mort d'Alain de Solminihac.

25. Chastenot qui n'a pas connu cette période place l'ancien abbé, Arnaud de Solminihac, parmi les opposants à la réforme (CHASTENOT (L.), *La Vie de Monseigneur Alain de Solminihac...*, Cahors, 1663). D'après le *Mémoire* du chanoine A. Teyssandier, il mourut en octobre 1620, avant le retour de son neveu à Chancelade (Arch. dép. de la Dordogne, 2 J 935, *Mémoire sur l'abbaye de Chancelade*).

26. Dans toutes les maisons où la réforme était introduite, la communauté se divisait entre « anciens » et « nouveaux ». Parmi les premiers, souvent âgés, rares en général étaient ceux qui choisissaient de se rallier à la réforme. Cela les contraignait du reste à refaire une année de noviciat et l'on comprend qu'ils ne se soient guère trouvés disposés à l'accepter. Les archives abondent en récits des innombrables problèmes survenus en raison de la cohabitation dans un même monastère de deux communautés d'esprit et de mode de vie différents et souvent antagonistes. Voir : BRIAN (I.), *Messieurs de Sainte-Geneviève*, Paris, 2001.

27. Il espérait que « Dieu bénirait mieux ses travaux après qu'il aurait été lui-même béni » (CHASTENOT (L.), *Vie, op. cit.*, p. 23).

mains de M^{gr} de La Béraudière²⁸, commis à cet effet par le pape Urbain VIII, le 6 janvier 1623, jour des Rois. Les seuls laïcs présents furent ses frères, André et Jean. D'emblée, la rupture avec la période précédente fut affirmée. Pas de cérémonie brillante réunissant la noblesse du voisinage, les notables de Périgueux et les amis de la famille. Le nouvel abbé souhaitait commencer son œuvre dans la discrétion. Rien de comparable à la prise de possession de l'abbaye par son oncle quarante ans plus tôt. Autre homme, autre style. Autres desseins aussi.

La volonté réformatrice d'Alain de Solminihac ne fait aucun doute. Juste après son sacre épiscopal, en octobre 1637, il rédigea une supplique au roi pour en appeler contre l'union imposée par Sainte-Geneviève, dans laquelle il rappelait que « Dieu ne luy ayant jamais donné la pensée d'accepter la dite abbaye tenue par un sien oncle, qu'avec le dessein d'y restablir la Reforme, et la discipline reguliere, dont il ny restoit que des vieilles marques de sa ruine non plus que des lieux reguliers et de l'Eglise que la rage et la fureur des derniers heretiques avoient entierement ruinez par le feu, n'en ayant laissé que de foibles vestiges²⁹ ».

2. Les moyens spirituels et matériels de la réforme

Rien ne traduit mieux la volonté réformatrice d'Alain de Solminihac que les nouvelles règles qu'il établit à son retour de Paris lorsqu'il promulgua les dispositions qu'il avait préparées. Il commença déjà à travailler aux futures constitutions³⁰ qu'il élaborait avec un soin tout particulier. Pour l'heure, il mit en vigueur un nouveau règlement, extrêmement strict³¹. Les offices, les heures et les exercices de la journée furent rythmés par le son de la cloche et devaient être exactement observés par ceux qui s'étaient engagés à suivre la réforme. Les matines furent placées à minuit au lieu de quatre heures et demie du matin

28. François de La Béraudière naquit à Poitiers vers 1556. Il fit des études de droit et obtint le grade de licencié *in utroque*. En 1587, il siégea au parlement de Paris comme conseiller. Marié, veuf dans les années 1590, il entre dans les ordres. Nommé abbé commendataire de Nouaillé, abbaye bénédictine dans le diocèse de Poitiers, il devient doyen du chapitre de la cathédrale de Poitiers en 1598, mais semble avoir résidé paroisse Saint-Séverin à Paris, prêchant et débattant avec les protestants. En 1610, il fait l'éloge funèbre du roi Henri IV dans la cathédrale de Poitiers. Il est nommé évêque de Périgueux fin janvier, début février 1612, mais ne reçoit la consécration que le 13 juillet 1614 (BERGIN (J.), *The Making of the French Episcopate, 1589-1661*, New Haven-London, 1996, p. 645).

29. Archives diocésaines de Cahors, fonds Solminihac, L. XVI, n° 3. Après le 24 octobre 1637.

30. La règle définit les fins et les objectifs d'un institut religieux. Les moyens pratiques mis en œuvre pour parvenir à ces fins sont l'objet des constitutions. Ainsi, les chanoines de Chancelade et ceux de Sainte-Geneviève suivaient la même règle, mais ayant des constitutions différentes, ils formaient, de ce fait, deux branches ou deux observances du même ordre des chanoines réguliers de saint Augustin.

31. Arch. dioc. Cahors, *Manuscrit Desvergnès*, p. 81-88.

auparavant. Elles furent immédiatement suivies de l'office de laudes. L'abbé tenait à cet office de minuit qui était de tradition dans tous les monastères suivant la primitive observance³². Le lever fut fixé à cinq heures. Une heure de méditation, de cinq heures et demie à six heures et demie, prit place en début de journée.

Ce fut, pour l'abbé, l'occasion d'initier les religieux aux méthodes modernes de spiritualité auxquelles il avait été lui-même formé dans les cercles dévots de la capitale et au contact des jésuites. Entre l'office de prime et la grand messe immédiatement suivie de tierce, les chanoines vaquaient à diverses occupations : études pour les novices, dévotions particulières, tâches matérielles au service de la communauté. Ce n'est qu'après tierce qu'ils se rendaient au réfectoire pour déjeuner, c'est-à-dire, au sens propre, rompre le jeûne qu'il avaient observé jusque là. En sortant du réfectoire, ils revenaient au chœur pour dire les grâces et chanter none. Ils prenaient ensuite une heure de récréation, après quoi ils regagnaient l'église pour l'examen particulier. Ensuite, chacun se livrait à des activités personnelles ou collectives. Les vêpres étaient fixées à trois heures et les complies à cinq. Le souper était suivi d'une récréation qui durait jusqu'à sept heures et la soirée se terminait par l'examen du soir suivi par la lecture de la méditation du lendemain. On allait se coucher à huit heures.

Les constitutions de Chancelade, promulguées en 1630³³, « fort courtes et exprimées de manière à ne faire naître aucun doute », comprennent dix chapitres. Le premier énumère les exercices de la journée, conçus de telle manière qu'ils ne laissent pas un seul instant inoccupé. Le deuxième traite de l'office divin et de la manière de le réciter. Les trois suivants concernent les trois vœux de religion : de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Le sixième a trait à l'oraison mentale, le septième à la mortification. Le huitième décrit le costume de la réforme de Chancelade : soutane blanche, scapulaire de lin, « large d'un demi-pied », remplaçant le rochet, par dispense du pape Pie V, surplis au chœur et aumusse ou grande cape noire avec camail, selon la saison. Le chapitre neuvième donne des conseils aux chanoines sur ce qu'ils doivent faire lorsqu'ils partent en voyage. Le dixième contient le complément des observances régulières³⁴.

Le réformateur de Chancelade introduisit l'usage du missel et du bréviaire romains pour « suivre l'esprit général de l'Église », c'est-à-dire pour se conformer aux prescriptions du concile de Trente, car l'abbé se montrait très attentif au respect des règles et de la hiérarchie. Mais il refusa toujours

32. L'heure des matines sera un point de désaccord entre Chancelade et Sainte-Geneviève, de même que le temps consacré à la méditation du matin et l'habit.

33. Mais elles étaient déjà appliquées et vécues au cours des années précédentes.

34. HEYLIOT, *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires*, Migne, t. XX, col.755.

d'être traité différemment ou mieux que ses confrères³⁵. Il n'habita jamais l'appartement qui lui était réservé et logea avec eux dans une cellule identique à celles qu'ils occupaient eux-mêmes. Il ne portait sa croix et son anneau d'abbé que lors des cérémonies officielles et ne voulait pas se faire appeler « monsieur », mais simplement « mon père », comme les autres chanoines ordonnés prêtres. C'est là l'origine du nom qui devait lui rester par la suite, les religieux ayant pris l'habitude de s'adresser à lui en l'appelant « bon père » pour le distinguer malgré tout des autres³⁶.

Dans les commencements de la réforme, durant les deux premières années, alors que tout restait à faire et que le nombre des confrères était réduit, l'abbé fit lui-même l'office de maître des novices et donna durant deux ans des cours de philosophie et de théologie. Il souhaitait un niveau intellectuel élevé pour ses religieux tout en veillant à ne pas en faire des savants. L'évêque de Bazas lui suggérait sur ce point de proportionner les études aux fonctions qu'ils auraient à occuper, lui donnant ainsi le même conseil qu'à Vincent de Paul pour l'instruction de ses prêtres de la Mission :

« Je me resjouis du grand progrès de vostre abbaye et de vos religieux. Prenez garde a ne les avancer pas tant aux lettres qu'ils ne soient premierement bien fondés et habitués en la piété. En outre que la science enfle pour l'ordinaire³⁷, ils n'ont pas de besoing d'estre tant scavants, puisque leurs fonctions externes sont plus pour la campagne que pour les villes, ou le peuple n'a pas tant besoing d'une subtile capacité que d'une force de corps et d'une éminente probité [...] j'incline fort surtout pour le commencement, qu'ils soient bien establis et longtemps habitués en la piété et en l'esprit de leur ordre avant que de les porter à apprendre la philosophie et la theologie scolastique, suffira de les instruire aux cas de conscience, après qu'ils auront aprins quelque compendium de philosophie. Par ce moyen ils auront toute la capacité qui est requise pour faire les fonctions de curés en la campagne ou ils doivent travailler pour la pluspart. J'ay escrit la mesme chose à M. Vincent qui me mandoit qu'il alloit faire lire la théologie, et je me résous de faire pratiquer le mesme bien, Dieu aydant, en mon Séminaire que vous viendrez establis ceans le mois de septembre qui vient, s'il plaist a Dieu³⁸. »

35. Il fut offusqué de constater à Sainte-Geneviève que le supérieur d'une maison religieuse était mieux servi que les autres, ce qui provoqua de sa part le commentaire suivant : « Un Superieur doit estre Superieur au chapitre et pour se faire obeïr. Mais en ce qui regarde le vivre, le vestement et le couvert, s'il n'a moins que les autres, tout au plus il ne devrait pas avoir davantage ». Il refusa le lit confortable que le prieur lui avait fait préparer, lui déclarant : « Je me réjouis de coucher en un petit lit comme les autres religieux ». L. VI, n° 11, Mémoire D.

36. Dans tous les documents, Alain de Solminihac est toujours désigné par les chanoines de la réforme de Chancelade comme « notre bon Père ».

37. Thème classique : « sciencia inflat ».

38. L. XI, n° 23 bis, lettre du 11 octobre 1630, et Sol. (E.), *Alain de Solminihac, Lettres et Documents*, Cahors, 1930, p. p. 96-97. Jean Jaubert de Barrault fut transféré à Arles au cours de l'année avant d'avoir pu ouvrir son séminaire.

Alain de Solminihac préférait insister sur la formation liturgique des religieux, se montrant très exigeant sur l'apprentissage et la maîtrise du plain-chant. Il rédigea des règles pour la pratique de la psalmodie³⁹. Il se fit maître de chant et se chargea même, au début, des répétitions, faisant partager à ses confrères ses connaissances et sa maîtrise du chant. La beauté de la liturgie était, à ses yeux, essentielle. Il recherchait la perfection et la majesté des cérémonies. Le chant les accompagnait et scandait toutes les heures, faisant entendre sur terre l'écho du chœur divin des élus dans le ciel. « Les saints du ciel, déclara-t-il à Chastenet, sont dans une perpétuelle louange de Dieu et c'est un acte bien relevé⁴⁰ ». Il conduisait presque toujours le chœur et « chantoit avec autant de ferveur qu'eut peu faire un Seraphim les loüanges de Dieu⁴¹ ».

Restait un problème de fond. Les chanoines réguliers n'étaient pas seulement tenus par leur règle de chanter au chœur la *laus perennis Dei*. Ils devaient aussi assurer la *cura animarum* dans des paroisses appelées prieurés-cures. De ce fait, les religieux qui se verraient confier un ministère pastoral devaient quitter l'abbaye pour résider au milieu de leurs ouailles et disposeraient d'un bénéfice. Comment concilier la jouissance de ce bénéfice avec le vœu de pauvreté prononcé par les chanoines ? Comment continuer à pratiquer les obligations religieuses en dehors du monastère ? Enfin, comment inciter ou contraindre un confrère ayant charge d'âmes, vivant une vie nécessairement plus séculière et, par conséquent, plus confortable, ayant pris des habitudes différentes, à réintégrer sa communauté si son abbé lui en donnait l'ordre ? Alain de Solminihac aperçut le danger qui pourrait menacer sa réforme. Ayant réfléchi à la question, il eut l'idée de faire prononcer à ses religieux un vœu supplémentaire par lequel ils s'engageaient à ne pas prendre de bénéfice sans le consentement de leur abbé et à renoncer sur le champ à tout ministère qui leur aurait été confié sur simple décision de celui-ci. Il tint à s'entourer de toutes les garanties et consulta sur le sujet des juristes⁴² et des théologiens, en particulier André Duval, son ancien professeur de la Sorbonne, qui, en ayant conféré avec ses confrères, lui donna son plein accord :

« Monsieur, je ne puis asses suffisamment exprimer le contentement que nous avons reçu par la vostre, tant pour ce que par icelle nous avons sceu vostre bonne disposition, laquelle je prie Dieu estre tousjours telle, comme elle l'est à presant, comme aussy de ce que vous avez mis heureusement la reformation en vostre monastere. C'est un bien qui ne se peut estimer, et encore en une contrée ou l'on ne parle point de choses semblables, et desquelles veu le temps sembloient

39. Cette « méthode » n'a pu être retrouvée.

40. Confidance à Chastenet, janvier 1656 (L. VI, n° 7).

41. CHASTENET (L.), *Vie...*, *op. cit.*, p. 77.

42. Notamment Elie Laisné, que nous rencontrerons souvent, à l'époque conseiller au parlement de Paris, qui lui donna toujours des conseils avisés en matière de droit.

estre impossibles. Dieu en soit eternellement loué, et vous, Monsieur, en soyés un jour couronné comme j'espère que vous le serez.

Pour le fait de conscience qu'il vous a pleu nous proposer par la vostre, nous vous dirons que ne pouvés en seureté de conscience recevoir aucune personne en vostre dict monastère sy elle entre par intention d'avoir un jour quelque benefice dudict monastere. Il faut entrer en religion pour faire pénitence, pour sy mortifier et dompter ses passions et non pas pour avoir des biens. Ces intentions d'agir sont tollérables en ceux du monde, mais aux Religieux elles sont entièrement insupportables. C'est pourquoy nous trouvons bon qu'après que vos novices auront professé, ils se retirent incontinent en quelque lieu comme par exemple en une chapelle ou au chapitre, et là, qu'ils jurent entre vos mains ou sur les saints Evangiles qu'ils ne rechercheront jamais, ny par soy, ny par autrui ne directement ny indirectement, aucun benefice, mais qu'ils se laisseront, pour ce regard comme pour toute autre chose en la pleine disposition de leur abbé ; car pour insérer ladite protestation aux vœux essentiels de profession et en faire comme un quatriesme vœu solennel, il faut que le pape y passe. Il y passera difficilement.

C'est pourquoy il est plus à propos de faire ledit serment incontinent après la Profession. Cela suffira, comme je croy, pour tenir les Religieux en devoir, et si cela ne les retient, les vœux solennels ne les retiendront pas. Voilà nostre avis, duquel j'ai communiqué avec messieurs Gamache et Leclerc qui vous présentent reciproquement leurs recommandations, comme je fays pareillement et avec telle affection que je suis et seray tousjours, après avoir prié Dieu qui lui plaise vous continuer ses saintes graces ⁴³ ».

Dans cette affaire on perçoit la méthode que suivra toujours Alain de Solminihac au cours de sa carrière. Il examine une question, y réfléchit longuement, et demande ensuite leur avis aux personnes qu'il estime les plus qualifiées et les mieux autorisées. Il n'arrête sa décision que lorsque sa conviction est faite, après avoir beaucoup prié et demandé à Dieu de l'éclairer.

Le *Fonds Solminihac* contient plusieurs renouvellements de ces vœux qui étaient couchés sur le papier, tels celui d'un chanoine que nous aurons l'occasion de retrouver à de nombreuses reprises dans les démêlés de Chancelade avec Sainte-Geneviève, le P. Jacques Vitet qui en écrivit le texte avec son sang :

« Je soubzsigné Chanoine regulier profez de l'Abbaye nostre Dame de Chancelade renouvelle les vœux de pauvreté chasteté et obeissance et de ne rechercher jamais aucun benefice de quel genre qu'il soit ny directement ny

43. Lettre d'André Duval à Alain de Solminihac, 24 juin 1623. L. I, n° 1 et Sol (E.), *op. cit.*, p. 43-44.

indirectement, que j'ay fait a Dieu entre les mains de Mon tres Reverend pere Alain de Solminihac Abbé de Chancelade a present Evesque de Cahors. Je veux et entens que cette renovation aye la mesme valeur et efficace que les vœux que jay faict en foy de quoy jay signé cet escrit de ma main et de mon propre sang⁴⁴ ».

Un problème identique se posa à Sainte-Geneviève où le principe d'une promesse faite par chaque profès de ne rechercher aucun bénéfice et de se tenir à tout moment à la disposition du supérieur général de la congrégation fut adopté, sur le modèle de ce qui se pratiquait déjà à Chancelade⁴⁵. Ce principe s'appliquait déjà à Saint-Victor où tous les bénéfices étaient *ad nutum* de la chambre, c'est-à-dire du conseil, et toujours révocables.

Les moyens matériels de la réforme ne furent pas moins importants⁴⁶. Tout ou presque restait à faire. Il fallait reconstruire l'abbaye, en ruines à l'exception du logis de Bourdeille, bâtiment situé à gauche de l'entrée de l'abbatiale qui abritait l'infirmerie. Pour commencer les travaux il fallait disposer de beaucoup d'argent et l'abbé en était démuné, les revenus des derniers mois ayant été utilisés pour rembourser des dettes. Il fit venir un entrepreneur qui estima les travaux projetés à cent mille livres, somme énorme. Il décida de ne compter que sur les moyens dont il disposait, c'est-à-dire deux cents livres empruntées à un bourgeois de Périgueux⁴⁷. Les carrières de Chancelade toutes proches pouvaient fournir les pierres⁴⁸ et les forêts avoisinantes tout le bois nécessaire. Il se résolut donc à embaucher des ouvriers et à les faire travailler à la journée.

Les travaux commencèrent en avril 1623 par le déblaiement des décombres. Il fallut en outre abattre les pans de murs à demi ruinés et raser les masures qui avaient été établies contre les restes de l'abbaye avec les matériaux récupérés sur place. Il fit creuser les fondations du nouveau dortoir dont la première pierre fut bénie au mois de juin. On récupéra tout ce qu'on put et ces matériaux s'ajoutèrent à ceux qui avaient été apportés formant d'immenses tas de sable, de chaux, de pierres de taille et de blocage, de bois pour les échafaudages, de bois de charpente. Plus tard fut installé un four pour la cuisson des carreaux de terre destinés au revêtement des sols.

Durant plusieurs années, l'abbaye de Chancelade fut un chantier animé et bruyant dont les chanoines durent s'accommoder. Du reste, ils participaient

44. L. XXXII, n° 8.

45. BRIAN (I.), *Messieurs de Sainte-Geneviève*, *op. cit.*, p. 47.

46. Les développements concernant les travaux de Chancelade sont tirés du témoignage du P. Lamic (L. VII, n° 2).

47. *Mémoire* de Simon Ducassé (L. XI, n° 1).

48. La pierre de Chancelade, du calcaire blanc, servait depuis longtemps à la construction de bâtiments à Périgueux.

eux-mêmes à l'ouvrage, à l'exemple de leur abbé que l'on vit préparer le mortier⁴⁹, aider au transport des blocs de pierre, et même manier la scie pour les débiter. Lorsqu'il était absent, il s'enquérissait des progrès de la reconstruction et pressait le P. Lamic, syndic puis prieur de Chancelade, de faire avancer les travaux. Ainsi, le 7 septembre 1629, il lui écrivait de Paris : « Ayez soin, je vous prie, de faire avancer l'église, afin qu'elle soit couverte avant l'hiver. Il faudroit aussi faire cimenter les murs du logis neuf pendant ce beau temps. Si quelqu'un sçait vernir les carreaux avec du plomb, faites en faire un millier de vernis, qui sort des communs, a quatre angles, pour en faire un rang de deux en deux pieds comme je vous ay déjà mandé⁵⁰ ».

Selon les récits décrivant cette période héroïque⁵¹, plusieurs événements se produisirent qui participent de la « légende dorée », comme cet épisode où l'abbé, portant avec un manœuvre un brancard soutenant une lourde pierre de taille, empêcha par sa présence d'esprit et sa vivacité que celui-ci ne fût écrasé sous la charge, ou celui au cours duquel, mû par une inspiration soudaine, il cria à des ouvriers de s'arrêter, alors qu'ils avançaient sur un échafaudage non fixé allant au-devant d'une mort certaine. Il est également question d'un début d'incendie éteint à distance par un signe de croix⁵².

Alain de Solminihac était partout, encourageant les uns à la tâche, stimulant les autres, conseillant, réconfortant, donnant des ordres et veillant à tout. D'un côté, il faisait preuve d'exigence et de rigueur et, de l'autre, il montrait l'image d'un père attentif et soucieux du bien être de tous.

La détermination, certains disaient l'obstination, de l'abbé suscita le scepticisme, voire l'incrédulité. L'évêque de Périgueux fit part de ses doutes à dom Vaillhan, religieux de la chartreuse de Vauclaire : « Je crains que l'abbé de Chancelade n'encoure le reproche que l'Évangile fait au constructeur imprudent : *Hic homo coepit aedificare, et non potuit consummare*⁵³ ». D'autres pensaient que Monsieur de Chancelade ne pourrait faire autrement que de recourir à l'appui de sa famille qui, par fierté et pour sauver son honneur, se verrait contrainte de lui venir en aide. Un visiteur lui fit remarquer qu'il s'était lancé dans des constructions dépassant les moyens dont il disposait parce qu'il savait pouvoir compter sur l'aide de sa famille. « Messieurs de Belet vendront au besoin leurs terres, lui disait-il, plutôt que de vous laisser dans l'embarras ils

49. « Je l'ay veu, à Chancelade, lorsqu'il estoit seulement Abbé, faire le mortier pour ayder aux massons qui y travailloient ». Lettre du P. Galand à Chastenot, 10 mars 1660 (L. IV, n° 2).

50. L. I, n° 14 et Sol (E.), *op. cit.* p. 86-87.

51. Ces témoignages de chanoines ayant vécu cette période, notamment Pierre de Reculès et Simon Ducassé, sont conservés (L. X, n° 7 et L. XI, n° 4).

52. Ce phénomène, toujours attribué à de saints prêtres, est attesté dans beaucoup d'endroits. On disait « barrer » le feu. Voir : BERCÉ (Y.-M.), *Fête et révolte. Des mentalités populaires du XVI^e au XVIII^e siècles*, Paris, 1976, p. 131.

53. Luc., XIV, 30.

vous aideront à exécuter vos grands desseins pour avoir quelque part à la gloire que vous n'allez manquer acquérir⁵⁴ ». Mais il n'était pas question pour l'abbé de mêler sa famille en quoi que ce fût à son entreprise ni de lui demander une aide quelconque⁵⁵. Cela eût été contraire à ses principes. Sa famille, c'étaient les religieux qui l'entouraient et dont il était le père et non plus sa famille selon le monde qu'il avait quitté.

Les choix architecturaux furent dictés par des considérations d'économie⁵⁶. Il s'agissait de reconstruire des bâtiments fonctionnels ou, dans le cas de l'abbatiale, de relever l'édifice de façon qu'il fût majestueux mais sans entraîner des dépenses excessives que le budget de l'abbaye n'aurait pu supporter. Ces contraintes pécuniaires expliquent une particularité assez étonnante de l'abbatiale : le choix du style gothique pour la reconstruction des voûtes. Une telle façon de construire était encore fréquente en Périgord dans l'architecture religieuse. L'église de Saint-Cyprien, plus tard prieuré rattaché à Chancelade, fut à la même époque rebâtie dans ce style qui présentait l'avantage d'éviter de reconstruire les coupoles de la nef. Dans le chœur, les arêtes des voûtes ogivales viennent prendre appui sur des pilastres de facture classique.

En dépit des doutes et des oppositions, les travaux progressaient, si bien qu'en 1626, moins de trois ans après leur début, le dortoir fut achevé. En moins de dix ans, les constructions principales furent exécutées⁵⁷.

Reste le problème du financement. La plupart des historiens passent rapidement sur le sujet. Il ne suffit pas, comme le fait Chastenet, d'évoquer la boutade de l'abbé disant qu'il faisait confiance à Dieu et que celui-ci avait « une bonne bourse ». Le fait est qu'Alain de Solminihac trouva le moyen de financer des travaux extrêmement coûteux. Pour y parvenir, il eut certes recours à l'emprunt, mais cette solution ne pouvait suffire à couvrir toutes les dépenses. Sans doute put-il compter également sur des dons venant de personnes généreuses aussi discrètes que pieuses appartenant aux milieux dévots de la province ou de Paris.

Mais force est d'admettre que l'essentiel des ressources provenait de la restitution de biens appartenant à l'abbaye avant son pillage par les protestants. Les documents nous manquent pour établir de façon certaine la manière dont ces restitutions furent opérées. Chastenet préfère insister sur l'élan généreux

54. CHASTENET (L.), *Vie, op. cit.*, p. 43.

55. À supposer que ses frères aient voulu l'aider, leur contribution aurait forcément été limitée. Dans le cas où, l'honneur familial étant en cause, ils se seraient trouvés dans l'obligation de le soutenir, l'aliénation d'une partie de leurs biens n'y aurait pas suffi. Mais Alain de Solminihac n'a tout simplement jamais envisagé cette éventualité conforme à la mentalité nobiliaire de l'époque, mais contraire aux lois de l'Église qui seules comptaient pour lui. Devenu évêque de Cahors, il veilla strictement à ce que sa famille ne pût tirer aucun avantage de sa position.

56. Voir : DOTTE-MESPOULÈDE (I.), *L'abbaye de Chancelade*, Le Bugue, éd. PLB, 1992.

57. L'église abbatiale fut consacrée en août 1638 par l'abbé de Chancelade devenu évêque de Cahors, mettant à profit ses « vacances épiscopales ».

des habitants du voisinage tout heureux de participer à cette grande œuvre de reconstruction, venant rapporter spontanément les titres qu'eux-mêmes ou leurs ascendants avaient acquis à vil prix lors de leur vente par les huguenots. Quant à ceux qui s'étaient approprié certaines terres appartenant à l'abbaye ou qui les cultivaient sans en acquitter les droits, ils seraient venus d'eux-mêmes en payer les arrérages.

La réalité est tout autre. L'abbé, considérant les biens de l'Église comme des biens sacrés, s'efforça de les récupérer. Il fit procéder à une reconstitution d'archives et rétablir les titres de propriété et de créances qui tous n'avaient pas disparu⁵⁸. Une partie des archives de l'abbaye avait pu être mise à l'abri dans la maison que les chanoines possédaient à Périgueux. Les sacs qui les contenaient furent retrouvés⁵⁹. Des enquêtes eurent lieu, on recoupa les témoignages, on réunit des preuves. La situation avait changé pour les habitants de Chancelade, habitués depuis des décennies à une absence quasi totale de gouvernement. À présent il y avait à la tête de l'abbaye un seigneur abbé jeune, énergique, entreprenant, sûr de ses droits et déterminé à les faire valoir⁶⁰.

La position d'Alain de Solminihac était d'autant plus forte que l'abbaye de Chancelade jouait à nouveau son rôle spirituel envers les populations du voisinage qui en dépendaient et qu'elle avait reprises sous son contrôle. Par la catéchèse, par la prédication, par l'administration des sacrements, tout particulièrement l'extrême-onction, en jouant sur les scrupules, une prise de conscience se développa. Les restitutions affluèrent, les arriérés furent payés, les terres, les bois, les moulins restitués, non sans drames et déchirements familiaux. Grâce aux terres et surtout aux rentes ainsi recouvrées, malgré l'ampleur des travaux de reconstruction, la situation matérielle de l'abbaye de Chancelade se trouva bien meilleure durant les années trente qu'elle ne l'était auparavant.

D'une façon générale, l'abbé savait faire valoir ses droits et se montrait fort avisé dans la gestion du temporel de l'abbaye dont il avait la responsabilité. Dans la lettre citée plus haut, on le voit presser le P. Lamic de retirer tout le blé qu'il pourra des fermiers de l'Isle et « les poursuivre s'ils y font difficulté ».

58. À peine arrivé à Cahors en 1638, Alain de Solminihac chargea le P. Garat de mettre en ordre les archives de l'évêché et d'établir un état exact des droits des évêques de Cahors négligés ou tombés en désuétude.

59. *Manuscrit Desvergues*, p. 37.

60. Ainsi le 2 juillet 1618, Alain de Solminihac fait assigner le tenancier du moulin d'Estournel, situé au Toulon, un maître papetier nommé David à qui le moulin avait été acensé par l'abbé Arnaud de Solminihac. Il lui réclame le paiement de vingt-neuf années d'arrérage d'une rente de douze boisseaux de froment et autant de mesure. « Le 9 novembre suivant, voulant aller aux universités pour y parfaire ses études, il nomme de concert avec le frère Gabriel de Dignac, prieur de Saint-Mamet, le frère François de Ribeyreys en qualité de procureur aux affaires de l'abbaye pendant et durant l'absence dudit sieur abbé seulement ». GRILLON (L.) et REVIRIEGO (B.), « Les moulins de l'abbaye Notre-Dame de Chancelade », *Mémoire de la Dordogne, Revue des services du patrimoine départemental de la Dordogne*, n° 10, juin 1997, p. 11-27.

car, écrit-il, « il sera encore plus cher que vous ne croyez. C'est pourquoi je voudrais fort que nostre eglise s'avançast, afin de nous descharger le plus qu'on pourroit de manœuvres ⁶¹ ».

De l'avis général, une fois les travaux achevés, on évaluait l'ensemble édifié par l'abbé à 50 000 écus, ce qui ne signifie pas qu'il avait dépensé cette somme, mais que ce qu'il avait construit ou réparé était estimé à cette valeur ⁶². Quant au montant total des fonds réellement dépensés, aucun document ne subsiste qui puisse nous permettre de le chiffrer, fût-ce approximativement.

Dès 1630, l'abbaye Notre-Dame de Chancelade présente le visage qui restera le sien jusqu'à la Révolution. L'entrée du monastère se faisait par le midi, c'est-à-dire par la route venant de Périgueux. L'abbaye était protégée par un mur d'enceinte. On y pénétrait par un grand portail situé à droite de la chapelle Saint-Jean ⁶³ qui donnait accès à une première cour au fond de laquelle se trouvait, à droite, l'église abbatiale, au centre, le logis de Bourdeille abritant l'infirmerie, et à gauche le cuvier. Un passage situé entre l'infirmerie et le cuvier permettait d'accéder à une cour intérieure ouvrant à gauche sur le cellier, en face sur les écuries et un moulin et à droite sur la bibliothèque derrière laquelle se trouvaient le cloître des novices, le dortoir, le cloître des profès, les cuisines et le réfectoire et enfin le logis de l'abbé. L'abbaye possédait en outre un pigeonnier et un « parquet », c'est-à-dire le tribunal où la justice était rendue au nom de l'abbé. À l'entrée du jardin se trouvait une petite chapelle ⁶⁴, non loin de l'église abbatiale, appelée Notre-Dame du Puyet ou du Petit-Puy.

Plus enthousiaste que l'évêque de Périgueux, celui de Bazas qui suivait de près les progrès de Chancelade donna à son abbé un conseil avisé :

« Au reste, il faut que je vous die qu'il m'est venu souvent en pensée que vous ferés fort bien de projetter quelque joli bastiment dans vostre forest et en un bel endroit, afin que cela serve pour retirer vos religieux malades et convalescents, et pour les conduire quelquefois là en récréation honneste ou pour faire les exercices ou pour changer d'air. Car comme vostre monastere se remplira, il faut que vous ayez quelque lieu de descharge pour les nécessités corporelles et spirituelles ⁶⁵ ».

61. *Ut supra.*

62. Soit 150 000 livres, à rapprocher du coût total des travaux estimé à 100 000 livres en 1623.

63. La chapelle Saint-Jean servait d'église paroissiale pour les habitants de Chancelade. Annexe de l'église Saint-Saturnin de Beauronne, elle était desservie par un chanoine de l'abbaye de Chancelade qui y exerçait l'essentiel des fonctions curiales.

64. Elle existe toujours. Le bâtiment, en bon état, sert de remise communale.

65. Lettre du 8 décembre 1630. L. XI, n° 23 et Sol. (E.), *op. cit.*, p. 100.

3. Les résultats

Les premiers résultats de l'action réformatrice d'Alain de Solminihac sont d'abord perceptibles dans l'adhésion des religieux de Chancelade, dans leur volonté d'épouser les vues de leur abbé, de l'appuyer. Les anciens chanoines se trouvaient pourvus de prieurés cures : ils y restèrent. Le P. Lamic et le profès ramené de Paris, Laurent Soupple, étaient naturellement acquis à la réforme. Y eut-il dès ce moment des novices ? Il n'y eut que trois professions entre 1623 et 1629, celles de Pierre Seguin en 1624, de Pierre de Chalup en 1628 et de Jean Albert en 1629. En dépit des difficultés liées à la reconstruction, la plus stricte régularité fut observée. L'abbatiale résonnait du chant des heures canoniales et des offices, les bâtiments étaient restaurés ou sortaient de terre.

Les novices commencèrent à se présenter au portail de l'abbaye, attirés par sa réputation renaissante mais surtout envoyés par les nombreux amis que son abbé comptait parmi les jésuites de Périgueux, de Limoges et de Bordeaux. Ces derniers exerçaient le discernement des aptitudes des jeunes gens qui étudiaient dans leurs collèges et savaient déterminer la vocation particulière des sujets montrant une inclination pour la vie religieuse. La vie de chanoine régulier pouvait convenir à ceux qui éprouvaient de l'attrait pour la vie religieuse, sans souhaiter pour autant se couper totalement du monde. Par ailleurs, avec la renaissance de Chancelade, les familles de la bourgeoisie urbaine ⁶⁶ disposaient pour leurs enfants d'une possibilité d'établissement alliant l'honorabilité de la condition de chanoine régulier, un certain prestige lié au niveau de formation et la sécurité matérielle d'une position assurée dans un ordre renté.

L'arrivée régulière de novices allait apporter une réponse à l'interrogation de M^{gr} de La Béraudière qui, venant visiter les travaux de Chancelade, avait complimenté l'abbé sur le beau pigeonnier qu'il faisait construire, mais avait ajouté ironiquement, « où sont les pigeons que vous y voulez mettre ? ». Ceux-ci commencèrent à venir et s'ajoutèrent aux six déjà présents : Alain de Solminihac, Pierre Lamic, Laurent Soupple, Pierre Seguin, Pierre de Chalup et Jean Albert.

En 1630, on note deux professions, celles de Simon Ducassé et d'un Jean Albert, homonyme du précédent. En 1631, le nombre des profès augmente avec les pères Léonard Valette, Jean Morogny, Pierre Combes, le frère Jean Arnaud et les pères Pierre de Reculès, François Barbe, Jean Harenc et

66. Nous ne pouvons connaître qu'indirectement la sociologie des chanoines de Chancelade. Il est cependant possible de l'approcher en relevant divers éléments épars. Nous connaissons cependant assez bien le milieu dont sont issus des religieux comme Pierre Lamic, Jean Garat, Simon Ducassé, Pierre de Reculès ou Pierre de Chalup et bien d'autres dont les familles appartiennent au monde des « officiers moyens ».

Martial Boyer. En 1632, une seule profession, celle de François Ouroux, mais l'année suivante est à nouveau faste avec dix nouveaux profès : les pères Jean Denescaut, Pierre André, Bernard Donjac, Martial Ardant, François Navières, Jean Delombre, Jacques Vitet, Antoine Aliabert, Pierre Chambrinaud et Jean Garat. En 1634, trois novices sont admis à la profession : Pierre Gentil, Louis Paulier, qui venait de l'abbaye des Fontenelles dans le Poitou, et Jacques Boyt. L'année 1635 voit onze professions, celles de Guillaume Faucher, Pierre Galand, Hélias Parrot, Hugues Lasvergnias, prieur du prieuré de Saint-Cyprien, François Decostes, Joseph Duverger, Pierre Dutheil, Etienne Viroles, Martial Pétignaud, Jean Hautefort et Jean Leymarie. En 1636, onze encore ⁶⁷ : celles des pères Nicolas Lavergne et Geoffroy Bachelier, du frère Gaspard Laborie, des pères Pierre Lacombe, Louis Delays, Simon Eyquem, François Renou, Pierre Gaufreteau, Raymond Fabre et Jean Galand. En 1637, année du sacre de l'évêque de Cahors, deux chanoines seulement font profession : Jean Fabre et Barthélemy Bachelier. Lorsqu'il quitta Chancelade pour rejoindre son diocèse, au début de l'année 1638, Alain de Solminihac avait reçu les vœux solennels de cinquante-trois chanoines ⁶⁸ qui se trouvaient dans l'une des quatre maisons par lui réformées : Chancelade, La Couronne, Saint-Gérald et Sablonceaux.

Le P. Ducassé ⁶⁹ a témoigné par écrit, dans son *Mémoire*, de la façon dont il fut envoyé à Chancelade. Il terminait en 1628 sa philosophie au collège de Bordeaux « sous le P. André Baiöle », lorsque le P. Jean-Jérôme Baiöle, son frère, qui avait été le directeur d'Alain de Solminihac, durant le temps qu'il était régent au collège de Périgueux, s'en retournant à Pau pour y enseigner la théologie, séjourna quelques semaines à Bordeaux. Le jeune Ducassé souhaitait devenir jésuite et le P. Malescot, provincial d'Aquitaine, envisageait son admission dans la compagnie. Mais, le P. Baiöle lui parla de Chancelade et de son abbé en des termes si éloquents ⁷⁰ qu'il changea d'idée, non sans avoir pris

67. Le frère Guy Audubert, né à Puy-d'Arnac, au diocèse de Limoges, prit l'habit la même année, mais mourut au cours de son noviciat en odeur de sainteté après avoir édifié toute la communauté de Chancelade.

68. Au total, de 1623 à 1660, ce sont 107 chanoines qui furent admis à la profession, pour la très grande majorité d'un très bon niveau intellectuel et spirituel, tant il est vrai que la qualité de l'observance dépend de la qualité du recrutement et, sur ce point, Alain de Solminihac se montra d'une très grande exigence.

69. Simon Ducassé, né en Limousin, fut admis à Chancelade en 1628. Il était maître ès arts et avait reçu le sous-diaconat. Novice en 1629, il fit profession le 3 mai 1630. Il fut maître des novices, puis prieur de Sablonceaux. En 1660, il mit par écrit ses souvenirs et rédigea à la demande de Chastenot un texte intitulé *Mémoire sur la vie de nostre Bon Père* (L. XI, n° 1).

70. « Entre autres choses qu'il me dit de ce grand abbé fut l'austerité de sa vie, la comparant à celle de St Jean Baptiste. Sur quoy je repondis qu'il ne dureroit pas longtemps et que ce n'estoit pas conforme à la vie de Chanoine Regulier ; à quoi il repondit « pour sa personne *digitus Dei est hic*, et quant à ses Religieux, ils sont traictés en tout comme ceux de nostre compagnie excepté qu'ils ont le chœur et nous la classe » (L. XI, n° 1).

l'avis de trois jésuites, parmi lesquels son cousin et le P. Charles de Lorraine ⁷¹ qui connaissait Alain de Solminihac et éprouvait pour lui une grande amitié. Il lui remit pour ce dernier une lettre de recommandation ajoutant que « c'était l'homme le plus franc qu'il eut jamais connu en France ⁷² ». Il fut fort bien reçu par l'abbé.

Quelques années plus tard, devenu maître des novices, Alain de Solminihac étant malade à l'infirmerie, lui-même reçut assez rudement et sans grands égards le jeune Jean Garat ⁷³ qui n'avait pas encore seize ans, conduit à Chancelade par un jésuite de Limoges. Il le trouva bien jeune et surtout d'apparence chétive alors qu'une bonne résistance physique était indispensable aux religieux de Chancelade. En outre, à ce moment-là, les postulants ne manquaient pas.

Pour se faire une idée exacte de ce qu'était Chancelade une fois réformée et repeuplée par Alain de Solminihac, nous pouvons nous appuyer sur le témoignage du P. Léonard Roche, biographe de l'abbé Jean Garat, successeur du réformateur de l'abbaye dont le livre, qui rapporte l'anecdote précédente à son sujet, fut publié en 1691.

« Chancellade est une des plus grandes maisons qui soient en Guiene, pour le nombre des Religieux, des emplois, des charges, & des affaires. Nous sommes environ quarante Religieux, & on peut compter sur presque autant de domestiques, ou d'étrangers, envers qui on exerce l'hospitalité. Il y a un Chœur qu'il faut entretenir & la nuit & le jour, selon les ceremonies de l'Eglise. Il y a des Cures à servir : il y a des Chaires pour prêcher, et des Tribunaux pour confesser qu'il faut remplir. Il y a Noviciat & étude, ou de Philosophie, ou de Théologie, & quelquefois des deux ensemble. Il y a des Obligations perpetuelles, établies par fondations. Il y en a de passagères que les differentes occasions font naître. Il y a de très-grandes affaires pour le temporel, à cause des divers accidens qui sont arrivés à cette maison, qui l'ont tellement agitée que la plus grande marque que sa fermeté vient de Dieu, est qu'elle est demeurée immobile dans toutes ses secousses ⁷⁴ : Tout cela fait une si grande étendue, que si on l'avoit expérimentée, on avoüeroit qu'il faudroit, non pas un seul homme, mais plusieurs, pour pourvoir à tout. Le seul soin des Religieux demanderoit plusieurs Pasteurs, celui des

71. Membre de la famille ducale de Lorraine, il fut évêque de Verdun et renonça à ses fonctions pour entrer dans la Compagnie de Jésus.

72. Le P. Charles de Lorraine fait allusion à une circonstance rapportée par Ducassé. Alain de Solminihac dit un jour au P. Charles de Lorraine en présence du P. Malescot, provincial d'Aquitaine, et de M. de Bourdeille, sénéchal, qui louaient l'ancien évêque de Verdun d'avoir renoncé à sa haute fonction, qu'« il avoit de grandes obligations envers Dieu qui l'avoit deschargé des dignités et des grandeurs du monde pour l'appeler à un estat où il pourroit facilement acquerir la seule vraie grandeur, a sçavoir la perfection sur la terre et la gloire dans le ciel ».

73. Successeur d'Alain de Solminihac en 1658 dans la dignité d'abbé de Chancelade.

74. Allusion à la lutte récente de Chancelade pour sa survie contre les tentatives génovéfaines pour l'absorber.



Fig 2. Portrait suspendu au-dessus de l'autel du bienheureux Alain de Solminihac dans l'église abbatiale de Chancelade. Huile sur toile, 138 x 112 cm. Peintre et date inconnus. Peut-être dû à un chanoine de Chancelade. Après 1659.

emplois demanderoit plusieurs Maîtres, celuy des Charges, plusieurs Officiers, & celuy des affaires, plusieurs Procureurs ; & néanmoins nôtre Abbé étoit l'Athlas, qui soutenoit luy seul tout ce fardeau ⁷⁵ ».

Ce texte conserve toute sa pertinence pour l'abbatiate d'Alain de Solminihac. Nous aurons l'occasion de revenir dans la troisième partie sur les différences et les différends entre Chancelade et Sainte-Geneviève qui tiennent aussi à la nature des missions que l'une et l'autre réforme s'étaient assignées. Ce texte permet de percevoir une des clés du secret de la réussite d'Alain de Solminihac, qui n'eut à sa disposition que des moyens matériels et humains limités. Il sut trouver l'art d'en pallier la faiblesse par une utilisation

75. ROCHE (Léonard), *Le portrait fidele des Abbez ou autres superieurs reguliers et de leurs Religieux dans la vie du Reverend Père Jean Garat, Abbé de Chancellade, où sont contenuës les lumieres de son esprit, & les principes de sa conduite ; les mouvements & les dispositions de son cœur, les instructions qu'il a données à ses Religieux ; les moyens dont il s'est servy pour leur avancement ; ce qu'il a fait pour le prochain, & les vertus qu'il a pratiquées. Par un Chanoine Regulier de l'Abbaye de Notre-Dame de Chancellade, à Paris, chez Charles Cabry, MDC.XCI.*

des plus judicieuses en mettant au point une méthode ou une manière propre à Chancelade (un *modus cancellatensis*) consistant à produire un effet multiplicateur des ressources disponibles, une optimisation des moyens humains découlant du génie et du degré supérieur d'intelligence des hommes et des situations dont surent faire preuve le réformateur et le successeur formé par lui. On peut constater là ce que peuvent accomplir tout à la fois une vue pénétrante des choses, une connaissance des hommes et un savoir faire hors du commun, provenant d'un niveau de spiritualité qui permet d'envisager toutes choses *sub specie aeternitatis*.

II. L'originalité de la réforme de Chancelade

1. Une abbaye de « très étroite observance ⁷⁶ »

L'abbaye de Chancelade suivait la règle de saint Augustin, très répandue dans l'Église. Pour observer la règle, fort courte au demeurant, dans les meilleures conditions possibles et en tenant compte des circonstances particulières qu'il rencontrait pour la mettre en œuvre dans le redressement de son monastère, Alain de Solminihac dressa des constitutions qui en précisèrent les modalités pratiques. Ces constitutions de Chancelade furent l'expression et le moyen de la réforme ⁷⁷. Elles définissent l'observance propre à Chancelade et leur caractère particulier, leur exigence, leur rigueur jouèrent un rôle majeur dans les divergences puis l'opposition entre Chancelade et Sainte-Geneviève. Appartenant à la même famille de chanoines réguliers de saint Augustin, les deux réformes en constituèrent deux branches distinctes qui vinrent s'ajouter à celles qui avaient déjà vu le jour en France ou hors du royaume.

Ce qui caractérise avant tout la réforme de Chancelade, c'est incontestablement sa très grande rigueur ainsi que sa volonté de retrouver la pureté originelle de l'ordre canonial. L'idéal religieux du vingt-septième abbé de Chancelade nous est connu par un petit texte, constitué des notes prises par les premiers chanoines, lors des conférences hebdomadaires du vendredi au cours desquelles Alain de Solminihac développait des points de spiritualité. En outre, deux fois par semaine, il s'adressait aux novices.

76. Avis 30, L. XLII, n° 1. « Nous ne devons avoir que cest unique désir. Que le bon plaisir de Dieu soit entierement accompli en toutes ses créatures et particulièrement en nous par la très étroite observance de nos constitutions et regles. Que si nous avons d'autres désirs, il faut qu'ils se réfèrent tous a celuy cy ».

77. Les constitutions de Chancelade ne furent pas approuvées par le Saint-Siège du vivant d'Alain de Solminihac, malgré ses demandes réitérées. En fait, elles pouvaient être observées sans être formellement approuvées, mais cette approbation leur aurait donné plus d'autorité.

Ces textes sont doublement précieux. En premier lieu, parce que nous n'avons conservé que quelques fragments d'Alain de Solminihac consacrés à des sujets spirituels. Il a peu écrit sur ces questions et, quelque temps avant sa mort, il a brûlé tous ses papiers. Mais surtout, nous disposons, au moyen de ces notes, filialement recopiées et pieusement conservées, d'un véritable petit manuel de vie religieuse *ad usum canonicorum* qui se présente sous la forme d'un petit cahier de 33 pages reproduisant 140 extraits sous le titre général d'*Advis de notre bienheureux père Alain de Solminihac, évêque de Cahors et abbé régulier de Chancelade*⁷⁸. Ils seront envisagés ici sous leur aspect pratique, tous les éléments qui ont trait à l'idéal spirituel d'Alain de Solminihac étant abordés dans un article ultérieur.

Malgré leur caractère incomplet, les *Avis*⁷⁹ nous ouvrent la pensée du réformateur de Chancelade. Ils nous livrent également un témoignage sur le caractère du personnage, chaque fois que l'on trouve, retranscrite telle quelle, dans son impérieuse brièveté, une sentence sortie de sa bouche, tant il est vrai que « le style c'est l'homme ». Ils nous montrent aussi un maître spirituel qui s'exprime avec l'autorité de l'expérience.

L'abbé ne passe pas en revue tous les aspects de la vie canoniale, mais s'attache tout particulièrement à souligner les points pratiques ainsi que les méthodes qui doivent permettre l'avancement des religieux dans la voie de la perfection. En cela, il veille à tout.

Les *Avis* contiennent d'abord des considérations sur l'observance des constitutions, insistant en premier lieu sur le respect des « petites et ordinaires actions » de la vie quotidienne, en s'efforçant de les accomplir le mieux possible et les « relever toujours au dernier point de leur perfection⁸⁰ ». On reconnaît là le mot d'ordre d'Alain de Solminihac : « Jamais rien a demy ; aussy bien que se peut ».

Alain de Solminihac s'attache à définir l'esprit de l'ordre canonial. À ses chanoines, il le présente de la manière suivante : « une Devotion edificante, une Charité condescendante et une Obeïssance amoureuse ». Les clercs réguliers ont pour tâche de chanter l'office divin, qui reproduit sur terre la « sainte

78. L. XLII, n° 1. Il porte également un titre latin plus tardif : *Libellus documentorum Ven. S. D. Alani Abbatis de Cancellata ab ipsis religiosis exaratus*. Le texte incomplet des avis (37 sur 140) occupe deux chapitres de la biographie d'Alain de Solminihac publiée par Chastenot en 1663. Celui-ci prit de grandes libertés avec l'original. Le chanoine E. Sol, qui publia l'intégralité du texte en 1930 dans *Lettres et Documents*, p. 3 à 43, se contenta de reproduire ce qu'il avait déchiffré en coupant les passages obscurs ou peu lisibles. La seule édition scientifique, restée confidentielle, est due à l'abbé C. Dumoulin, qui rédigea une présentation et un appareil critique (*Alain de Solminihac. Avis*, Annonay, 1983).

79. Le terme même d'*Avis* avait été utilisé abondamment par François de Sales dans l'*Introduction à la vie dévote* pour présenter les différentes parties de son ouvrage.

80. « Il ne faut rien faire lâchement, même balayer sa chambre ». L. VI, Mémoire A, p. 58.

psalmodie ⁸¹ » des élus dans le ciel. Ils doivent donc être animés d'un esprit de dévotion leur permettant non seulement d'accomplir avec bonheur le culte divin, mais encore d'y porter les fidèles qui assistent aux offices publics en les incitant à la piété. Les chanoines réguliers sont au service du peuple chrétien. À ce titre, ils s'inscrivent dans la tradition de saint Augustin qui s'adressant au peuple d'Hippone disait en parlant de lui-même et de ses clercs : « nous vivons avec vous et nous vivons pour vous ». Ils doivent donc être emplis de l'esprit de charité et leur cœur, tout enflammé d'amour ⁸², doit se tourner vers le prochain en se faisant tout à tous. Enfin, les chanoines réguliers sont des religieux. Ils prononcent les trois vœux de religion et leur abbé insiste sur l'importance primordiale de l'obéissance, soulignant que celle-ci n'aurait aucune valeur si elle ne provenait d'un profond amour pour l'observance. Le chanoine est un enfant libre, non pas soumis à la contrainte, mais heureux de professer une règle toute d'amour et de douceur. Pour être édifiante, la dévotion requiert la modestie et la joie, la charité et l'obéissance exigent la patience et l'humilité.

L'amour de la vocation religieuse est également un thème particulièrement cher à l'abbé. Il en donnait lui-même le meilleur exemple, ayant revêtu avec l'habit blanc des chanoines réguliers un nouvel état de vie auquel il ne voulut jamais renoncer, même après qu'il fut devenu évêque ⁸³. Il s'employa à faire naître et à développer l'amour et l'estime de leur vocation chez ses chanoines. Il leur en montrait toute la noblesse et leur expliquait les bienfaits de la vie religieuse :

« O quel bonheur d'appartenir à Dieu perpétuellement et inviolablement par un titre nouveau et d'une façon spéciale, d'être hors des occasions d'offenser sa Divine Majesté, et dans une obligation indispensable de pratiquer la vertu. Ce bonheur est si grand qu'on ne le comprendra jamais sur la terre. L'état religieux est un trésor caché, si ses richesses estoient connues aux mondains, ils abandonneraient leurs maisons pour se jeter dans les cloîtres et les villes les plus peuplées deviendroient des deserts. Pour moy je fais une si grande estime du bonheur de la vie religieuse et j'y gouste de si grands contentements que si par impossible il n'y avoit ny paradis ny enfer, je ne laisserois pas d'embrasser l'estat religieux ⁸⁴ ».

Au moment d'accepter un novice, il voulait en tout premier lieu savoir si celui-ci éprouvait un amour véritable pour sa vocation. Le maître des novices avait instruction de toujours vérifier ce point auquel il attachait une importance particulière. Pour conforter ses religieux, il traitait de la prééminence de l'ordre

81. CHASTENET (L.), *Vie, op. cit.*, p. 74.

82. Le cœur embrasé est un symbole éminemment augustinien fréquemment utilisé dans la représentation baroque de l'évêque d'Hippone.

83. Il refusa de quitter son habit blanc et continua à le porter tout au long de son épiscopat.

84. Confiance d'Alain de Solminihac à L. Chastenet (*Vie, op. cit.*, p. 81).

canonial et les assurait de l'excellence et de la perfection de la réforme qu'ils suivaient, soutenant qu'elle était conforme à l'esprit de Dieu et les mettant en garde contre ceux qui voudraient les faire sortir de son esprit. Ceux-là, ils devaient les fuir comme des démons. Il pensait que les religieux s'acquitteraient d'autant mieux de leurs fonctions qu'ils éprouveraient un grand amour pour leur état.

Il s'efforçait de graver profondément dans leur cœur l'amour pour l'observance ponctuelle de la règle et des constitutions dans leurs moindres détails, leur expliquant que c'était là le fondement de la vie religieuse et que les plus petites infractions à la règle étaient capables de ruiner complètement les communautés les plus florissantes. « Il protestoit qu'il ne donneroit jamais sa Benediction en cette vie, à ceux qui n'auroient le desir de mourir plutôt que d'enfreindre une reigle ou de faire contre une constitution, & qu'il les désavoüeroit pour ses Enfans au jour du jugement ⁸⁵ ». Chancelade fut en cela un modèle du genre, car le culte de l'observance y fut poussé à un point extrême qui surprenait tous les visiteurs. Dans l'abbaye, « la ponctualité estoit incroyable ⁸⁶ », au point que, lorsque la cloche sonnait la fin de la récréation, l'abbé « coupait tout court son discours et ne disoit plus mot ». Le P. Charles de Lorraine se trouvant un jour dans le dortoir de Chancelade lorsque la cloche sonna pour les vêpres vit les chanoines sortir de leurs cellules et gagner l'abbatiale en rang par deux dans un silence impressionnant, ce qui lui fit dire que nulle part dans l'Église il n'avait observé pareille ponctualité ⁸⁷.

Les conférences abordèrent également un thème délicat, celui de la supériorité. Il fut en effet nécessaire de former des supérieurs pour les différentes maisons qui demandaient la réforme de Chancelade. Les concordats signés par le père abbé prévoyaient toujours l'envoi de religieux de Chancelade ayant à leur tête un chanoine plus ancien ou plus expérimenté investi de la responsabilité de diriger ses confrères. C'est donc un aspect particulièrement important qui met en lumière à la fois la façon dont Alain de Solminihac concevait le gouvernement des abbayes et prieurés, mais aussi sa conception du rôle d'un supérieur. Ses instructions en la matière, véritable « monitoire des supérieurs ⁸⁸ », consistent en quatre points essentiels :

85. CHASTENET (L.), *Vie, op. cit.*, p. 85. Lorsqu'il partait en voyage, après la prière *pro peregrinantibus*, Alain de Solminihac les quittait en leur rappelant d'observer les règles et les constitutions.

86. Témoignage du P. André. Lettre à Chastenet du 31 juillet 1661. L. IV, n° 4.

87. Il tenait l'abbaye de Chancelade et son abbé en particulière estime. Il lui écrivait le 30 avril 1629, à son retour de Rome, pour lui annoncer l'arrivée d'un « jeune homme bien cogneu et estimé de nos Pères que je vous offre pour vivre en qualité d'un de vos enfans (Simon Ducassé). Ne revoirons nous jamais ce saint lieu de Chancelade ? Sans doute que tous les saints lieux ne sont point en Italie ». L. I, n° 13 et SOL (E.), *op. cit.*, p. 82.

88. « Conditions requises en un bon supérieur », *Avis*, L. XLII, n° 1.

Premièrement « avoir un esprit pour le moins médiocre », c'est-à-dire de force moyenne ; deuxièmement « un bon jugement » ; troisièmement « une grande souplesse et soumission au jugement d'autrui » ; et enfin « la grâce de Dieu et une vertu solide sans laquelle on vient à tomber dans des grandes fautes ». Il s'y ajoute une autre qualité, essentielle pourvu qu'on possède déjà les précédentes, « un esprit général », c'est-à-dire capable de saisir les choses dans leur ensemble. Ceux qui possèdent un tel esprit sont fort rares et « fort propres pour estre superieurs ».

Le supérieur tenant la place de Dieu dans l'exercice de ses fonctions, il doit à tout moment se demander comment agirait Dieu, ce qui revient concrètement à se laisser conduire en toutes choses par l'esprit de Dieu et non par le sien propre. Un an avant sa mort, en décembre 1658, il déclarait : « les supérieurs feront un million de fautes s'ils ne se laissent agir par l'Esprit de Dieu ⁸⁹ ».

L'abbé faisait preuve de rigueur, mais il n'incitait pas les religieux à entreprendre des pénitences dépassant leurs forces. Il désapprouvait toute forme de prouesse ascétique de leur part et dut parfois intervenir pour modérer certains d'entre eux, notamment Jean Garat, qui se rendit malade à force de macérations. « Il ne faut pas amaigrir le corps, disait-il, pour engraisser l'amour propre ⁹⁰ ».

2. Sous la conduite d'un abbé régulier

Alain de Solminihac n'a jamais envisagé d'être autre chose qu'un abbé régulier, dès le moment où il fut nommé abbé de Chancelade. Toutefois, il demeure plusieurs zones d'ombre à cet égard. En particulier, on peut se demander à quelle date il a été élu « capituliter et canonic ⁹¹ », alors que le banquier expéditionnaire chargé de régler en son nom les frais du commun service en septembre 1614 agit « vice ac nomine Alani de Solminihac commendatarii monasterii B. Mariae Cancellatae ⁹² ».

Cette élection est-elle intervenue avant son départ pour Paris ? Il aurait dans ce cas été désigné par les quelques chanoines présents dans l'abbaye formant chapitre. A quel moment ? Nos sources ne l'indiquent pas. Cette « élection » eut-elle lieu après son ordination sacerdotale en 1618 ? Il

89. L. VII, n° 34.

90. Témoignage du P. Ducassé, 16 août 1663. L. XI, n° 2.

91. Lettre de l'évêque de Cahors au pape Alexandre VII, le 14 mai 1655, L. XLI, n° 57 et Sol. (E.), *op. cit.*, p. 581-583. Le texte de la lettre dit : « Cum enim ab anno 1614 placuisset Altissimo respicere humilitatem servi sui ut in abbatem dicti monasterii capituliter et canonic eligeret », la date de 1614 indiquant seulement le début d'un processus qui a pu s'étendre sur plusieurs années.

92. Archivio di Stato. *Obligazioni per communi servizi*. 1613-1623, f° 29 et *Summarium addionale*, p. 99.

peut sembler étrange qu'il n'en soit fait nulle part mention, alors que nous sommes assez bien renseignés sur cette période, du moins en ce qui concerne les événements les plus importants, soit par le récit du P. Lamic, soit par les confidences faites ultérieurement par l'abbé à divers chanoines, notamment à Chastenet. Elle peut aussi avoir pris place après son retour de Paris, à la fin de l'année 1622 ou, tout simplement, lorsqu'il reçut la bénédiction de l'évêque de Périgueux.

Quelle que soit la date à laquelle Alain de Solminihac est devenu abbé régulier de Chancelade⁹³, il est certain qu'il l'était pleinement au moment où il entreprit sa grande œuvre de réforme, au début de l'année 1623. Dès lors, le vingt-septième abbé de Chancelade fut véritablement le père de ses religieux.

Dans sa spécificité et ses exigences, la réforme de Chancelade doit l'essentiel de ses traits et de sa réussite à la personnalité de son initiateur. C'est en 1626, au témoignage du P. Lamic, plus vraisemblablement en 1627⁹⁴, que le jeune abbé de Chancelade s'engagea plus profondément dans la vie spirituelle en se liant par le « vœu du plus parfait⁹⁵ » dont l'origine est à rechercher en Espagne à l'époque de sainte Thérèse d'Avila. Alain de Solminihac en eut connaissance au cours de ses études à Paris entre 1618 et 1622, au cours de ses entretiens avec François de Sales, ou lors de ses contacts avec le P. Le Gaudier. Il se trouvait encore à Paris lorsque la *Madre* fut canonisée en même temps qu'Ignace de Loyola et François Xavier, événement qui donna lieu à d'imposantes cérémonies en 1622. Il se peut aussi qu'il en ait pris l'idée à la lecture d'une vie de la réformatrice du Carmel. Quoiqu'il en soit, c'est le P. Jean-Jérôme Baiole, régent au collège des jésuites de Périgueux, alors son directeur de conscience, qui l'autorisa à prononcer ce vœu. Celui-ci avait reconnu chez son dirigé les qualités qui faisaient de lui non plus un « débutant » ou un « progressant ». Il appartenait à la classe des « parfaits » déjà bien avancés dans la voie des réalisations spirituelles⁹⁶. Chastenet cite le texte de ce vœu :

« O Dieu tout puissant & eternal, moy Frere Alain de Solminihac tres-indigne de toutes parts de vôtre divine presence, appuyé neantmoins sur vôtre pieté⁹⁷ et misericorde du tout infinie, & poussé du desir de vous servir parfaitement,

93. Le problème se posa à nouveau à partir de 1636, lorsqu'il fut nommé évêque de Cahors.

94. Le P. Jean-Jérôme Baiole, jésuite, qui dirigea Alain de Solminihac, fut affecté au collège de Périgueux en 1627-1628.

95. Voir BONHOME (A. de), « Vœu du plus parfait », dans *Dictionnaire de Spiritualité*, 1983, col. 229-233, et Creusen (J.), « Le vœu du plus parfait », dans *Nouvelle Revue de Théologie*, t. 60, 1963. Alfred de Bonhome relève que seul un petit nombre d'âmes élevées dont il cite les noms a prononcé ce vœu. Celui d'Alain de Solminihac n'y figure pas.

96. Selon la classification thomiste (IIa, IIae, q. 24, art. 9 : 183, art. 4). Celle-ci diffère du schéma aréopagite de la vie purgative, illuminative et unitive (*Hierarchia coelestis*, 8, I, P.G. 3, 240).

97. Dans le sens du latin *pietas*, bonté paternelle.

voué à votre divine Majesté devant la tres-Sacrée Vierge Marie, & toute votre Cour celeste, de chercher & soigner toujours, tout autant que je le pourray juger probablement, la plus grande gloire de votre nom dans la pratique des choses & affaires qui sembleront être de quelque importance, je demande donc humblement à votre immense bonté & clemence, par le sang de Jesus-Christ que vous daigniez recevoir ce Sacrifice en odeur de suavité, & que comme vous m'avez donné la grace de concevoir ce desir & de vous l'offrir, vous m'en accordiez aussi une abondante pour l'accomplir. Ainsi soit-il. A. de Solminihac ⁹⁸ ».

Ce vœu fut considéré par Alain de Solminihac comme « l'Ame & la Maîtresse Roué ⁹⁹ » de sa vie spirituelle. Il éclaire sa carrière religieuse, en tant qu'abbé de Chancelade et, par la suite, en tant qu'évêque de Cahors, au cours de laquelle il s'efforça toujours de rechercher, pour reprendre la formule très ignatienne de son vœu, « la plus grande gloire » du nom de Dieu. En s'engageant à accomplir ce qu'il jugerait le plus parfait, il choisit une voie exigeante le conduisant à ce que Chastenet appelle dans sa *Vie* son « état d'holocauste » qui consiste à mourir complètement au monde, à s'anéantir devant l'infinie grandeur de Dieu, à lui sacrifier tout ce que l'on a et tout ce que l'on est en un dépouillement radical allant jusqu'au renoncement à sa volonté propre et même jusqu'à l'indifférence à son salut, dans une soumission absolue aux volontés du Tout-Puissant. Une *Direction de vie* de cette époque énonce : « Je travaillerai sans cesse jusques à la mort à m'aneantir en tout à la gloire de mon Dieu ¹⁰⁰ ». Dans ses pratiques spirituelles, il se laisse consumer de l'intérieur et médite constamment sur le sacrifice du Christ, cherchant à sonder les mystères de la Cène et du Calvaire : Jésus eucharistie et Jésus crucifié, s'offrant librement en sacrifice pour le salut du monde.

Il ne lui suffisait pas d'être pleinement abbé régulier. Se projetant dans l'avenir, Alain de Solminihac voulut que la dignité d'abbé redevînt élective, conformément à l'ancienne tradition qui attribuait aux religieux assemblés en chapitre la responsabilité de désigner leur abbé. En effet, depuis presque un

98. CHASTENET (L.), *Vie, op. cit.*, p. 53-54. « Omnipotens sempiterna Deus, Ego Frater Alanus de Solminihac undecumque divino tuo conspectu indignissimus, fretus tamen pietate ac misericordia tua in omnibus infinita & impulsus desiderio tibi perfecte serviendi : voveo coram sacratissima Virgine Maria & curia tua coelesti universa, divina majestati tuae, me in praxi rerum & negotiorum qua alicujus momenti esse videbuntur, majorem tui nominis gloriam, quantum probabiliter judicare potero semper quasitum, curaturumque ego a tua immensa bonitate & clementia per Jesu-Christi sanguinem peto, suppliciter ut hoc sacrificium in odorem suavitatis admittere digneris, & ut largitus es gratiam ad hoc desiderandum & offerendum ; sic etiam ad explendum uberem largiaris. Amen. A. de Solminihac. »

99. « Et ça été comme l'Ame & la Maîtresse Roué qui a conduit une infinité d'actions Saintes qu'il a faites pour la plus grande gloire de Dieu, avec une force & generosité incomparable, d'où il est facile de juger combien de richesses celestes & de Thresors Spirituels il a amassé, & à quel degré de perfection il est parvenu » (CHASTENET (L.), *Vie, op. cit.*, p. 55).

100. L. IX, n° 5 AA.



Fig. 3. Le logis de l'abbé à Chancelade (en 1993).

siècle, la succession des abbés de Chancelade se faisait par résignation ¹⁰¹. Mais Chancelade était une abbaye royale. La désignation de son abbé appartenait au roi depuis le concordat de 1516. Il voulait donc convaincre ce dernier de nommer le nouvel abbé parmi les trois noms choisis par le chapitre qui lui seraient soumis. Il savait pouvoir compter sur la piété du monarque, sur son intérêt pour les affaires religieuses et sur sa volonté de favoriser la réforme de l'Église dans son royaume. Cependant, en application de son vœu de rechercher en tout la plus grande gloire de Dieu et comme il le faisait toujours pour les affaires délicates, il demanda préalablement l'appui de

101. Geoffroy de Pompadour, seul abbé commendataire de Chancelade en sa qualité d'évêque, fut remplacé en 1514 par Poncet de Montardit qui résigna en faveur d'Antoine de Montardit en 1534. Celui-ci résigna en faveur de François de Briançon en 1569, qui lui-même résigna sa charge d'abbé à Arnaud de Solminihac en 1581, lequel résigna en faveur d'Alain.

personnes influentes, notamment du confesseur du roi, le P. Suffren ¹⁰², pour lequel le recteur du collège des jésuites de Limoges, le P. de La Brangélie lui avait envoyé une lettre. Ce dernier lui fit savoir que le P. Suffren « servirait cordialement et efficacement ¹⁰³ ». Il sollicite également l'appui du P. Joseph et celui de Madame de Sénecey ¹⁰⁴, qui était à la fois la nièce du cardinal de La Rochefoucauld et la tante de l'évêque de Limoges, François de La Fayette. Elle occupait à la cour les fonctions de première dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche et avait beaucoup entendu parler de l'abbé de Chancelade par l'évêque de Bazas.

Alain de Solminihac vint porter personnellement sa supplique au roi ¹⁰⁵ qui le reçut avec bienveillance et accepta d'y donner une suite favorable. De fait, le 9 novembre 1629, Louis XIII signait les lettres patentes établissant la procédure de nomination de l'abbé de Chancelade : au décès ou en cas de démission volontaire de son titulaire, la dignité d'abbé serait « dorénavant et à perpétuité élective par le chapitre ». Les chanoines devraient élire « trois religieux profès dudit ordre nourris et élevés dans la Réforme et régularité y introduites et non autres ». Le roi choisirait le nouvel abbé parmi les trois noms qui lui seraient présentés ¹⁰⁶. Ce mode de désignation resterait en vigueur « tant qu'ils vivoient et demeureroient en ladite réforme et non autrement ».

L'enregistrement des lettres patentes par le grand conseil eut lieu le 7 janvier 1630. Les premiers biographes, Chastenet et Desvergnés, repris par Valon et Sol, font de cet enregistrement un événement quasi miraculeux qu'il convient de relativiser quelque peu. Le roi ayant fait connaître sa volonté, son application pouvait éventuellement souffrir quelques délais tenant à la lourdeur des procédures administratives, mais il était impensable qu'elle pût être remise en question par des conseillers s'y opposant pour d'obscures raisons, alors qu'ils approuvaient eux-mêmes cette décision. On saisit cependant l'effet

102. Jean Suffren (1571-1641) naquit à Salon-de-Provence. Entré dans la Compagnie de Jésus en 1586, il devint confesseur de Marie de Médicis en 1611 et fut choisi par Louis XIII pour être également le sien en 1625. Jugé trop proche de la reine mère par Richelieu, il fut renvoyé et autorisé à la rejoindre en exil.

103. Lettre du 18 juin 1629. L. I, n° 9 et Sol (E.), *op. cit.*, p. 84.

104. Marie-Catherine de La Rochefoucauld, née en 1588, épouse d'Henri de Beaufremont, baron de Sénecey, comte puis duc de Randan, mort en 1622. Elle fut gouvernante de Louis XIV pendant les premières années de la régence. Elle mourut en 1677, âgée de 89 ans. Elle fit d'Alain de Solminihac son conseiller spirituel.

105. Son impatience de faire aboutir ce projet était telle qu'en septembre 1628 il alla demander audience au roi qui se trouvait au siège de La Rochelle. Jean Jaubert de Barrault tenta en vain de l'en dissuader, lui conseillant de se rendre plutôt à Paris. Lettres de Barrault à Alain de Solminihac des 31 août, 7 septembre et 21 septembre 1628. L. VIII A. Sol (E.), *op. cit.*, p. 69-71.

106. Les noms des élus étaient présentés au roi dans l'ordre, en fonction du nombre de suffrages recueillis par chacun d'eux. Le roi respecta toujours cet ordre en nommant celui qui était en tête de l'élection. Les successeurs d'Alain de Solminihac furent Jean Garat (élu en 1652, nommé par le roi en 1656, béni en 1658, mort en 1674), Marc Clary (1674-1689), tous deux formés sous son abbatiat, Jean Valbrune de Bélar (1689-1730), Jean-Antoine Gros de Béler (1730-1763) et Jean-Louis Penchenat (1763-1790).

dramatique que l'hagiographie pouvait tirer de pareil épisode. Le dossier est sur la table du conseil. L'affaire semble délicate. Les conseillers sont partagés, ils hésitent, envisagent les tenants et les aboutissants de leur décision, en examinent les conséquences. À l'extérieur, on espère, on doute, on appréhende un rejet. Seul Alain de Solminihac, confiant dans la providence, est à Notre-Dame, en prières. La marquise de Senecey dépêche un page qui court lui porter la nouvelle de l'heureux dénouement de l'affaire. Celui-ci n'en montre aucun étonnement, comme s'il n'avait jamais douté du résultat ou en avait eu la prescience par des voies mystérieuses.

3. Au service du peuple chrétien

La vocation des chanoines réguliers consiste à se tenir au service du peuple chrétien, ce qui explique deux particularités de l'ordre canonial : d'une part ses offices sont publics et, d'autre part, ses membres peuvent être amenés à exercer un ministère paroissial¹⁰⁷. Ils sont religieux, mais ils sont également des clercs qui reçoivent les ordres sacrés et, à ce titre, doivent célébrer l'office divin et se consacrer à la prière publique qui est une prière chantée.

Alain de Solminihac attachait une valeur toute particulière à la beauté des offices, notamment celle de la liturgie, et à la qualité du chant. Le chanoine chante nuit et jour les louanges de Dieu dans le chœur, reproduisant sur la terre « le ministère des Anges¹⁰⁸ » dans le ciel.

Dans l'esprit de son abbé, l'abbaye de Chancelade, située à un peu plus d'une lieue de Périgueux, devait jouer son rôle au service de tous les chrétiens, d'abord et avant tout en tant que centre spirituel rayonnant sur tout le diocèse. Et il en sera bientôt de même pour ceux de Limoges, avec Saint-Gérald, d'Angoulême avec La Couronne et de Saintes avec Sablonceaux. Par les offices publics, dont la splendeur attirait un public nombreux, par l'administration des sacrements, par la prédication, par la catéchèse, Notre-Dame de Chancelade offrait à la population une présence attentive et un soutien pastoral constant.

Alain de Solminihac, à la différence de Charles Faure qui, se méfiant du monde extérieur, voulait faire rentrer ses religieux dans le monastère¹⁰⁹, et se souvenant du rôle assigné aux chanoines réguliers, estimait au contraire qu'ils devaient se tenir au service du peuple chrétien et à son contact permanent. Il considérait que la vocation des chanoines réguliers ne consistait pas seulement

107. Pierre Fourier, de son vivant et encore après sa mort, fut davantage connu comme curé de Mattaincourt que comme réformateur de l'ordre canonial en Lorraine. Sa vie fut traduite en latin par un chanoine régulier d'Augsbourg, le P. Bisseuil, qui traduisit également en latin l'ouvrage du P. Chastenot.

108. Selon la formule du théologal de Bordeaux J. Lopès, cité par : LOUPÈS (Ph.), *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1995, p. 59.

109. BRIAN (I.), *op. cit.*, p. 58.

à prier dans le chœur la nuit et le jour, mais aussi à servir la communauté dans le ministère paroissial dans la tradition de saint Augustin pour qui les clercs devaient vivre avec le peuple et pour le peuple ¹¹⁰.

Lorsqu'en 1628-1629 ¹¹¹, à la suite de mauvaises récoltes, la famine sévit en Périgord, avec son cortège de misères et de désolation, l'abbé considéra qu'il était de son devoir d'organiser l'assistance aux pauvres. Il mit sur pied des distributions de vivres aux indigents et aux meurt-de-faim qui se pressaient toujours plus nombreux au portail du monastère. Il nourrit pendant plusieurs mois jusqu'à huit cents nécessiteux par jour. Il envoya des chanoines et des frères convers acheter des provisions à Bergerac où la pénurie se faisait moins sentir, la ville pouvant s'approvisionner par la Dordogne. Le chariot de l'abbaye ¹¹² allait chercher du ravitaillement là où l'on trouvait encore des denrées, quel qu'en fût le prix. L'on distribua les provisions de l'abbaye. Alain de Solminihac donna l'exemple. Durant la famine, il ne se nourrit que de châtaignes, afin de garder le pain pour les pauvres ¹¹³.

L'abbé mit à profit cette circonstance pour faire l'éducation chrétienne des miséreux qui restaient désœuvrés autour de l'abbaye dans l'attente de la prochaine distribution de nourriture. On leur demandait d'où ils venaient et on les regroupait par village ou par quartier. Nul ne pouvait recevoir l'aumône sans indiquer son nom et son lieu d'habitation. Les vagabonds et ceux qui venaient d'ailleurs furent répartis parmi les autres. Ainsi se trouvèrent constitués plusieurs groupes placés sous la responsabilité des religieux et encadrés par eux. À heure fixe, la cloche sonnait et chacun devait se rendre dans un lieu désigné à l'avance. Les chanoines leur faisaient réciter les prières, les apprenaient à ceux qui les ignoraient ou les avaient oubliées, et leur enseignaient le catéchisme. L'abbé participait lui aussi à l'éducation religieuse d'un groupe ¹¹⁴. Lorsque arrivait le moment de la distribution, il la faisait lui-même ¹¹⁵, « donnant quelque avantage aux plus éprouvés ou à ceux qui répondoient mieux au catéchisme, afin d'entretenir en eux une sainte émulation ».

Quand la famine eut cessé, cette organisation fut maintenue pour les villages situés à proximité des terres de l'abbaye. Mais à présent, c'étaient les chanoines qui se rendaient sur place, au milieu des paysans, dans les villages

110. Saint Augustin, Sermon 355 : « En sa profession, le clerc embrasse deux choses : la cléricature et la sainteté. La sainteté, c'est pour la vie intérieure, la cléricature, c'est pour le service de son peuple que Dieu en impose le fardeau ». Le thème de la cléricature conçue comme un fardeau, *sarcina*, est récurrent chez saint Augustin.

111. *Manuscrit Desvergues*, p. 99 à 105.

112. Il est souvent question de « faire rouler le chariot ».

113. Témoignage du P. Ducassé, L. XI, n° 1.

114. *Manuscrit Desvergues*, p. 102 : « Il faisait toujours passer l'aumône spirituelle avant la corporelle ».

115. Il tenait à ce rôle, éminemment évangélique, au service des plus démunis.

et les hameaux afin de poursuivre et d'approfondir ce travail d'enseignement. Les habitants se rassemblaient à un endroit et à un moment fixés à l'avance pour écouter les religieux. Par ailleurs on continua à faire prier chaque jour les mendiants de passage et les vagabonds, « sans feu ni lieu », qui venaient frapper à la porte de l'abbaye pour recevoir l'aumône.

Alain de Solminihac ne se contenta pas d'organiser les secours à Chancelade. Ayant appris qu'à Périgueux la misère était grande et la charité mal organisée, il vint se rendre compte de la situation. Celle-ci était catastrophique. Il apporta son soutien aux malheureux sur les places de la ville. Il prêcha sur un double registre, menaçant, d'un côté, les riches de la colère céleste, « Dieu, clamait-il, n'écouterà pas désormais la voix de ceux qui seront restés sourds à celle des pauvres », et lançant, de l'autre, un vibrant appel à la charité, « le paradis pour un morceau de pain ! ».

Cette méthode consistant à interpeller les possédants, à jouer sur des ressorts psychologiques, n'est pas sans rappeler celle des ordres mendiants, notamment des capucins. Il s'agit, essentiellement, d'obtenir un résultat en provoquant une prise de conscience. L'intervention de l'abbé de Chancelade fut efficace. Les bourgeois de Périgueux les plus aisés formèrent un comité qui, sur le modèle de ce qui se faisait à Chancelade, se préoccupa de la misère populaire. Chaque famille riche prit à sa charge un certain nombre d'indigents. Des quêtes furent organisées, des dons recueillis. Les fonds disponibles permirent de faire face à la période de crise. Le corps de ville mit également sur pied, de son côté, une assistance aux pauvres.

La famine fut suivie de la peste. Ses ravages furent d'autant plus terribles qu'elle frappait des populations affaiblies par la pénurie alimentaire. Beaucoup de pauvres avaient survécu comme ils avaient pu, consommant des nourritures qui les rendaient malades, comme il arrivait fréquemment en pareil cas. Alain de Solminihac avait quitté Paris infesté de peste ¹¹⁶ pour la retrouver en Guyenne où elle sévit pendant toute l'année 1630. L'évêque de Bazas lui écrivit le 1^{er} août 1630 : « La peste faict un grand ravage dans Monsegur. La famine nous menace de l'autre costé. Dieu aye pitié de nous ¹¹⁷ ». Le 11 octobre de la même année, l'évêque déplore la progression du fléau qui fait périr bêtes et gens : « Mon écurie est presque toute ruinée. J'ay perdu de bons prestres ¹¹⁸, la famine seroit du tout égale a celle de vostre Paris, n'estoit le millet qu'on

116. Le 7 septembre 1629, il écrivait de Paris au P. Lamic resté à Chancelade : « La peste est aux quatre coins de Paris. Elle s'echauffe de jour en jour. Le secretaire de Ste Genevieve en est mort, nous n'y allons plus a present. » L. I, n° 14 et Sol (E.), *op. cit.*, p. 87.

117. L. VIII A et Sol (E.), *op. cit.*, p. 94.

118. On est en droit de supposer que Jaubert de Barrault ne se préoccupe pas davantage de ses chevaux que des prêtres de son diocèse, mais qu'il envisage les effets désastreux de la peste en commençant d'abord par sa maison avant de passer à son diocèse.

a semé aux landes ; et avec cela je crois qu'elle n'est guère moindre de deça qu'en vos quartiers ¹¹⁹ ».

Le mal était partout, rendu plus dangereux par le grand nombre de cadavres laissés sans sépulture. L'abbé transféra les chanoines de Chancelade dans le domaine des Vignes qui se trouvait à l'écart des foyers de peste ¹²⁰. Il considérait les religieux de sa communauté renaissante comme un bien extrêmement précieux qu'il fallait préserver pour l'avenir. Mais lui-même ne se ménagea guère. Un peu partout les mourants étaient abandonnés. Beaucoup de prêtres, effrayés, n'avaient pas le courage de les assister dans leurs derniers moments et de leur porter l'extrême-onction. La plupart s'étaient enfuis ou restaient terrés chez eux. Il visita tous les villages des terres de l'abbaye et les paroisses environnantes. Il vit les malades, les consola, les confessa et administra les derniers sacrements aux mourants.

Plusieurs indices permettent de fixer exactement la date des faits que nous allons à présent évoquer. Chastenet ¹²¹ les situe en 1629, mais nous avons de bonnes raisons de penser qu'ils se rapportent plutôt à l'année 1630. Alain de Solminihac passa les derniers mois de 1629 à Paris pour faire aboutir le principe de l'élection de l'abbé de Chancelade. Au début de l'année 1630, durant le mois de février, il visita les maisons des religieuses du Calvaire et en octobre et novembre de la même année, il partit faire la visite des monastères de chanoines réguliers, ainsi que nous le verrons dans le chapitre suivant. C'est donc durant le printemps et l'été de cette année-là que l'abbé se dépensa sans compter au service des pestiférés. L'épidémie se prolongea en 1631, comme en témoigne encore la correspondance de Jaubert de Barrault nommé archevêque d'Arles. En septembre, il s'inquiète de la peste qui sévit à Solignac et la recommande au bon soin d'Alain de Solminihac. « J'ay appris, lui écrit-il, que vous estiez environné de peste aussy bien que nous de deça ¹²² ».

Tant que dura l'épidémie, il ne cessa de porter secours aux mourants, entrant parfois dans les maisons par une fenêtre ou en escaladant une échelle, lorsque la porte était fermée de l'intérieur et que ceux qui s'y trouvaient étaient trop faibles pour venir l'ouvrir. Partant à l'aube, il ne rentrait aux Vignes qu'à la nuit tombée, ayant parfois administré les sacrements à plus de cent malades. Au témoignage du P. Ducassé ¹²³, il venait rejoindre ses religieux dans leur

119. L. XI, n° 23 bis et SOL (E.), *op. cit.*, p. 95-96.

120. Le repaire noble des Vignes et la métairie de Chantegéline se trouvaient sur le territoire de la paroisse de Mensignac. Alain de Solminihac les avait acquis en vendant « des biens moins commodes et plus éloignés » situés à Villeteureix dans le Ribéracois (communication de P. Pommarède, *BSHAP*, t. CXVIII, 1991).

121. Léonard Chastenet est entré à Chancelade dix ans après ces événements. Il les a rapportés d'après les souvenirs de confrères plus anciens qui en ont témoigné par écrit après la mort d'Alain de Solminihac, notamment Simon Ducassé, L. XI, n° 4, et Pierre de Reculès, L. X, n° 7.

122. 20 septembre 1631. L. I, n° 19.

123. L. XI, n° 1. Ducassé a été témoin direct des faits qu'il rapporte.

retraite non par crainte du danger, car il se sentait protégé, mais pour ne pas, aux yeux du monde, paraître tenter Dieu par présomption. Il ne voulait pas que l'on puisse dire qu'il prenait des risques inconsidérés, ce qui eût été le cas s'il était resté à Chancelade. Le P. de Reculès ¹²⁴ raconte que, rentrant un soir plus fatigué que d'habitude, l'abbé lui avoua qu'il avait attrapé un « clou de peste », c'est-à-dire un bubon sur la cuisse. Celui-ci le convainquit de s'abstenir d'en parler aux autres pour ne pas les effrayer. Il ne dit rien à personne, ne prit aucun remède et poursuivit ses visites comme s'il ne s'était rien passé, affectant même de plaisanter. Le P. Ducassé qui l'avait bien observé en ces circonstances parvint même à la conclusion que plus il était joyeux, plus il était malade. Il attrapa la fièvre et fut gêné par ce clou pestilentiel pour monter à cheval, mais il prit sur lui et trouva suffisamment de force pour surmonter cette atteinte du mal qui finit par le quitter et resta sans conséquence.

Il se rendit auprès de « l'hermite de Tholon ¹²⁵ », un solitaire nommé frère Jean qui vivait retiré au bord de l'Isle entre Périgueux et Chancelade. Il le savait atteint par le mal et personne ne voulait le visiter à cause du danger qu'il y avait à pénétrer dans sa cellule. Il s'y rendit, le confessa, l'administra et le prépara à la mort qui survint peu après.

Le P. Ducassé raconte encore un épisode arrivé lors d'un voyage à La Couronne ¹²⁶. Alain de Solminihac était parti avec le frère Morogny. Ils étaient à mi-chemin, à proximité de La Tour Blanche, lorsqu'ils rencontrèrent un gentilhomme à cheval leur criant à distance de s'éloigner au plus vite, le village étant infesté de peste sans personne qui ne fût mort ou mourant. Apprenant qu'il n'y avait aucun prêtre sur place, il décida d'y aller lui-même, demandant à son compagnon de l'attendre. Il y resta plusieurs heures pour apporter les secours de la religion aux habitants, puis il reprit la route. Arrivé à La Couronne, il prit la précaution de changer de vêtements. Cependant son séjour à La Tour Blanche était connu et on le donnait pour mort.

Il revint à Chancelade sain et sauf. Tous ses religieux avaient été épargnés ¹²⁷. Fortifiés par l'épreuve, unis autour de leur abbé, ils étaient prêts à le soutenir dans une nouvelle étape, celle de l'expansion de la réforme au sein de laquelle ils avaient fait ou allaient faire profession ¹²⁸.

124. L. X, n° 7.

125. Le Toulon est aujourd'hui un quartier périphérique de Périgueux situé sur la route d'Angoulême.

126. En janvier 1630, le roi avait confié à Alain de Solminihac l'administration du temporel de l'abbaye royale de La Couronne.

127. Les communautés religieuses étaient souvent décimées en temps de peste.

128. Le frère Simon Ducassé fit profession en 1630.

La réforme de Chancelade fut conduite pour l'essentiel au cours des sept années qui suivirent le retour d'Alain de Solminihac dans son abbaye. Durant cette période, l'abbé déploya dans tous les domaines une énergie hors du commun, dépassant largement le champ d'activité habituel du supérieur d'une communauté religieuse. Il fut tout à la fois réformateur religieux, professeur de philosophie, de théologie et de plain-chant, architecte, maître d'œuvre, maçon, intendant avisé, économiste soucieux de ménager les ressources de sa maison, homme d'action quand il le fallait, homme d'oraison, tout intérieur, toujours prêt à soutenir, affermir et fortifier la vocation de ses religieux.

Les heureux résultats de la réforme engagée par Alain de Solminihac devinrent un point de référence dépassant largement le Périgord. On ne tarda pas à se tourner vers Chancelade pour demander à son abbé une réforme dont on pouvait constater sur place la solidité, la valeur et les heureux effets. La réforme de Chancelade, participant du grand mouvement de renouveau religieux qui se développait en France dans les premières décennies du XVII^e siècle, était, par la force des choses, appelée à s'étendre et à rayonner bien au-delà de son foyer d'origine.

P. P.

DANS NOTRE ICONOTHÈQUE *

Des tapisseries d'Aubusson à Cadouin

par Brigitte et Gilles DELLUC

Le rattachement très précoce de Cadouin à Cîteaux, en 1119, juste après sa fondation par Géraud de Salles, en a fait une véritable abbaye cistercienne. Du moins pendant quelques années. Bien vite, sans doute du fait de la présence du suaire et des bénéfices y afférant, Cadouin prend quelques libertés avec les préceptes de saint Bernard. Si bien qu'il faut, au tout début du XIII^e siècle, se résoudre, sous le nom de « Paix et composition », à des dispositions uniques dans l'histoire de l'ordre pour y maintenir Cadouin, tout en lui laissant conserver certains de ses privilèges. La guerre de Cent Ans manque d'entraîner la mort de l'abbaye. Elle renaît pourtant après la victoire de Castillon (1453) et nous devons à l'abbé Pierre de Gaing ou à son neveu le cloître gothique flamboyant, si éloigné de l'esprit de Cîteaux.

Heurs et malheurs, le temps passe. Depuis le début du XVI^e siècle, avec la commende, les abbés ne résident plus sur place. Mais, un bon siècle plus tard, Cadouin va connaître une deuxième et dernière renaissance : la réforme de l'Étroite Observance. C'est à cette époque qu'on orne de tapisseries la chambre du prieur.

L'archéologue ne peut manquer de se poser quelques questions : 1. De quelle manufacture viennent-elles ? 2. De quand datent-elles ? 3. Que représentent-elles ? 4. Quels dessinateurs en ont inspiré les cartons ?

* Les documents iconographiques présentés dans cette rubrique sont inventoriés, répertoriés et archivés à la SHAP.

Pourquoi l'Étroite Observance au temps du Roi-Soleil ?

Dans les abbayes soumises au régime de la commende, un renouveau est devenu nécessaire. Dans l'esprit du concile de Trente (1545-1563), en réaction aux progrès de la Réforme protestante, une partie des abbés veut revenir à la Règle de saint Benoît et aux préceptes de saint Bernard.

« Certains abbés commendataires ont fait beaucoup pour leur monastère voire pour l'ordre, comme Antoine de Rancé, abbé de la Trappe, qui est à l'origine de la très importante réforme de 1664¹ ». Très vite, Cadouin adhère au mouvement de l'Étroite Observance, créé par ce jeune abbé². L'abbaye se développe sous l'abbé Louis d'Arrodes (1660-1666) et surtout, durant trente ans, sous l'énergique Pierre Mary (1666-1696), dont Louis Grillon a pu écrire qu'il avait été un grand méconnu³. Sous cet abbé novateur, de souche auvergnate⁴, Cadouin renaît et devient en 1667 un noviciat commun pour les provinces de Poitiers et de Bordeaux. La dévotion au Saint Suaire s'accroît, sa confrérie est encouragée. Aux chapitres généraux de Cîteaux, Pierre Mary joue un rôle important et même, en 1672, il remplace l'abbé de Rancé, malade. En 1683, il est vicaire général de la province de Toulouse (quinze abbayes), visiteur de ses monastères et du collège Saint-Bernard de Toulouse⁵.

De 1685 à 1695, il inspecte régulièrement ses abbayes cisterciennes. Il y fait régner les principes de l'Étroite Observance, mais, en même temps, il se préoccupe de la vie des moines, leur assurant, comme nous dirions, un certain confort. Il y a là un paradoxe. On est loin des Pères du désert dont

1. CHAUVIN (D.), « Les cisterciens. Naissance et développement de l'ordre », in : *Histoire et images médiévales*, 2008, p. 6-11.

2. On dit aussi la « Stricte » Observance. Après avoir écrit ses *Mémoires*, Chateaubriand écrira *La Vie de Rancé* (1844). Il y cite l'abbé de Cadouin comme appui de Rancé au chapitre général de Cîteaux en 1667 (livre troisième). Rancé, filleul de Richelieu, se nommait dom Armand Jean Le Bouthillier de Rancé (1626-1670), abbé de la Trappe à Soligny (Orne) : il la réforme en 1664, d'où les trappistes et trappistines. Au XIX^e siècle, les cisterciens se diviseront en deux : les *cisterciens de la primitive observance* (en France : à Sénanque et à Saint-Honorat) et les *cisterciens d'étroite observance ou trappistes*, bien plus nombreux. L'ordre des *feuillants*, issu en 1577 de l'ordre des cisterciens, a été dissous en 1791 et le monastère de Paris devint le club des *Amis de la Constitution*, révolutionnaires modérés promis à la guillotine.

3. GRILLON (L.), « Un abbé de Cadouin méconnu, dom Pierre Mary », in : *Mélanges à la mémoire du père Anselme Dimier*, 1984, II, p. 335-340. Nous avons une pensée toute particulière pour notre ami Louis Grillon, récemment disparu. Ce chercheur, si attaché aux abbayes cisterciennes, a consacré d'importants travaux à l'exil du suaire à Toulouse et aux autres abbayes cisterciennes du Périgord.

4. BERTHIER (M.), « Le voyage en Périgord de dom Jacques Boyer, moine de la congrégation de Saint-Maur », *BSHAP*, t. CXXVIII, 2001, p. 266.

5. Lorsque nous avons fait l'inventaire des livres demeurés à Cadouin, notre ami Marcel Berthier a retrouvé un livre portant l'inscription suivante : *f. petrus mary abbas s. Sudarii de Caduino, MDCLXIII*. Pour lui, cette mention confirme l'orthographe du nom et « valide la date de 1666 pour le début de son abbatiat ». Le *f* lui paraît correspondre au mot *frère*, cette humble formulation lui semblant de la main de l'abbé lui-même et non d'un étranger (sur la bibliothèque de Cadouin, *BSHAP*, t. CXXI, 1994, p. 283).

Rancé donnait en exemple à ses moines la vie sainte « dans les travaux, dans les sueurs, dans les combats, dans les mortifications, dans l'obéissance et dans les autres exercices ⁶ ». Marcel Berthier rappelle que « l'Étroite observance de Cîteaux est née d'une controverse assez médiocre sur l'abstinence, qui est une forme particulière du refus du confort. [Mais] il a bien fallu faire parfois des concessions ⁷ ».

À Calers (Ariège), fondée par les cisterciens de Grandselve (à l'origine fille de Cadouin), mais dévastée par les protestants autour de 1570, Pierre Mary, visiteur, est satisfait : il note que le temporel est bien administré et qu'il y a peu de défauts à redresser. Il fait planter un jardin d'agrément, réparer la muraille d'enceinte et l'abbatiale, compartimenter le dortoir des moines en chambres individuelles, suivant la recommandation du pape Alexandre VII en 1666 ⁸, et le prieur aura désormais son appartement personnel ⁹. Suite aux visites de 1684 et 1686, l'abbesse de l'abbaye cistercienne de Lum-Dieu à Fabas (Haute-Garonne), sur le Touch, fait clôturer le monastère et construire un logement pour le confesseur et les hôtes ¹⁰. Au collègue Saint-Bernard de Toulouse, Pierre Mary fait aménager vingt-cinq chambres pour les moines.

Un renouvellement du cadre de vie

Bien sûr, il n'oublie pas Cadouin. Il fait rédiger le terrier de l'abbaye. Un jardin s'étend désormais à l'est des bâtiments et on y accède à partir du cloître par un large escalier. Au premier étage de l'aile des moines, l'ancien dortoir est devenu une série de chambres, ouvrant sur un large couloir, avec, à une extrémité, un appartement pour le prieur. Sous les abbés, prêtres ou non, qui tiennent de loin les abbayes *in commendam* pour en percevoir les bénéfices, le rôle de celui-ci est devenu particulièrement important : le prieur réside dans le monastère. L'abbé, lui, dispose à Cadouin d'un logis aménagé, depuis le début du XVI^e siècle, à l'extrémité de l'aile des convers et desservi par un escalier à vis logé dans une tour octogonale.

Ces divers travaux montrent que les mouvements réformateurs du XVII^e siècle, qui s'emploient à donner une nouvelle impulsion aux monastères, notamment cisterciens, se sont accompagnés d'un renouvellement ornemental. Cela a fait dire à Bernadette Barrière à propos des églises : « Les abbayes cisterciennes ne sont pas restées au fil du temps ces architectures dépouillées de tout ornement dans lesquelles l'esprit ne courait pas le risque d'être distrait

6. RANCÉ, *La Solitude du désert*, 1685.

7. *In litt.*, le 16 avril 2008.

8. De même qu'à Noirlac (Cher) et à Sylvacane (Bouches-du-Rhône), par exemple.

9. Fonds de Calers, Archives départementales (A.D.) de Haute-Garonne, série H, cité par L. Grillon (« Un abbé de Cadouin méconnu... », *op. cit.*).

10. A.D. de la Haute-Garonne, 1 S 41.

de l'essentiel par des sollicitations décoratives alors jugées dérisoires ¹¹ ». On est loin, en effet, des prescriptions du chapitre général de Cîteaux de 1150 qui proclamait : « Nous interdisons que l'on fasse des sculptures et des peintures dans nos églises et dans les autres lieux du monastère, parce que, lorsqu'on les regarde, on néglige souvent l'utilité d'une bonne méditation et la discipline de la gravité religieuse ¹² ».

Un beau décor pour la chambre du prieur

La chambre du prieur de Cadouin est située au premier étage, à l'extrémité nord de l'aile des moines, contiguë à la chapelle haute, elle-même ornée de peintures murales (XII^e-XIII^e siècles) et communiquant avec elle par un court et étroit passage, aujourd'hui obturé (fig. 1 et 2). Un peu à l'image d'un logement de chartreux, c'est un véritable appartement comportant : une grande pièce ouvrant sur le couloir et sur la chambre voisine, une alcôve pour le lit, une petite pièce noire, une garde-robe avec un recoin pour les toilettes (en saillie sur le mur de façade). La chambre est équipée d'une cheminée et d'un placard ; une large fenêtre ouvre sur le jardin ¹³.



Fig. 1. La chambre du prieur. Elle est située au premier étage de l'aile des moines. À gauche, l'alcôve ; à droite, la garde-robe.

11. BARRIERE (B.), *Moines en Limousin, L'aventure cistercienne*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1998, p. 86.

12. Cité par G. DUBY, dans *Saint Bernard, L'Art cistercien*, Paris, éd. Flammarion, 1979, p. 139.

13. Dès 1934, le suaire de Cadouin, expertisé et reconnu comme un précieux tissu fatimide de la fin du XI^e siècle, fut placé par l'abbé Boucher dans le tiroir d'une commode de cette pièce. Ensuite il fut conservé dans un coffre de la chapelle haute, puis exposé dans une pièce humide du cloître, jusqu'au milieu des années 1980. Il fut alors exposé dans une grande vitrine du musée du Pèlerinage. Il en a été retiré pour le préserver.

Le décor est intact, tel que le dernier prieur l'a laissé à la Révolution. Les biens du clergé ont été nationalisés par la Constituante le 2 novembre 1789, sur l'initiative de Talleyrand-Périgord : il vient de démissionner de son évêché d'Autun. Cadouin bénéficie alors d'une double chance : 1. l'abbatiale est devenue église paroissiale en 1792 et a été préservée ; 2. les bâtiments conventuels ont été acquis, comme biens nationaux, par le maire Pierre Bureau, un négociant du bourg, respectueux des lieux ¹⁴.

Les murs de la chambre du prieur sont entièrement doublés par un lambris gris à moulures gris vert. Sauf au niveau du mur sud (cheminée et portes), tous les panneaux sont ornés de tapisseries : deux sur les murs ouest et est, une sur le mur nord. Ces cinq tapisseries sont encadrées dans les lambris. Ainsi leurs bordures ne sont pas visibles et cette absence rend difficile la recherche de l'atelier de tissage ¹⁵. Elles forment une série à thèmes analogues, sont bien cadrées et le sujet est bien équilibré, non contaminé par des sujets accessoires (oiseaux, autres personnages...). Leur hauteur est quasi identique (entre 1,97 et 2,08 m) ¹⁶. Tout se passe comme si elles avaient été spécialement tissées sur mesure, à la dimension des dits panneaux. Toutefois, en certains points, on peut se demander si un ajustement aux dimensions n'est pas intervenu, rognant légèrement des fleurs et des feuilles : ainsi, par exemple, sur le bord gauche du *Bûcheron et Mercure* (n° 5, mur ouest). Il n'a pas été tenu compte des bordures : les lambris devaient en tenir lieu.

Sous l'Ancien Régime, la chambre du prieur n'est pas le seul lieu de Cadouin orné de tapisseries. À la Révolution, il ne demeure plus que quelques moines dans l'abbaye, désormais « dépopulée » et bien appauvrie. Mais, lors de

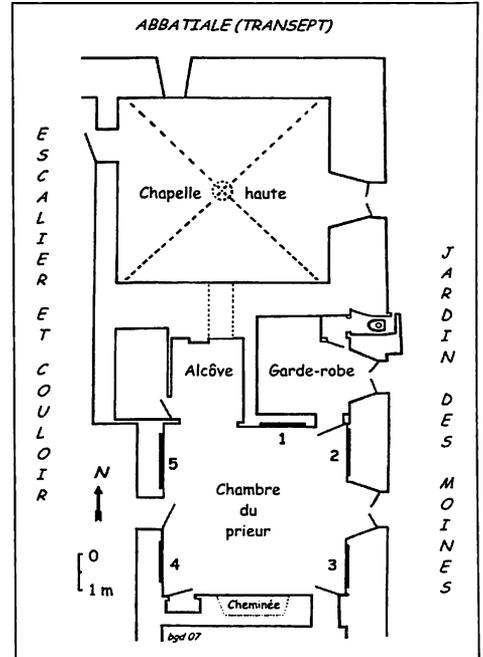


Fig. 2. La chambre du prieur. Plan. C'est un véritable appartement aménagé au XVII^e siècle à l'extrémité de l'aile des moines, juxta la chapelle haute. Les tapisseries n° 1 à 5 occupent les panneaux des murs nord, est et ouest.

14. P. Bureau se montre respectueux de cet ensemble acquis pour 27 710 livres pour les bâtiments (sauf l'église). C'est lui aussi qui sauva le suaire en le cachant sous une lame de parquet. Contrairement à la plupart des abbayes cisterciennes françaises, l'abbaye de Cadouin est donc intacte, telle que les moines l'ont laissée à la Révolution.

15. C. Giraud, Centre de documentation d'Aubusson, *in litt.*, 12 janvier 2007.

16. Largeurs et hauteurs des tapisseries (en cm) : n° 1 - 107 et 205 ; n° 2 - 124 et 208 ; n° 3 - 125 et 210 ; n° 4 - 150 et 201 ; n° 5 - 155 et 197.

l'inventaire du 21 juin 1791¹⁷, on compte encore dans l'abbaye 52 tapisseries dont 25 tapisseries d'Aubusson, réparties comme suit : 5 dans la chambre du prieur (les seules conservées), 20 dans la « galerie transversale » (au-dessus du réfectoire, de la cuisine et du chauffoir)¹⁸ et 27 dans les chambres des hôtes (sans doute dans l'aile des convers). Ces dernières étaient des Bergame grossières : des tapisseries, faites de bourres de diverses matières textiles et même de poils, sur une chaîne de coton écru, éventuellement ornées de figures peintes et imprimées¹⁹.

Sauf celles de la chambre du prieur devenues immeubles par destination, toutes ces tapisseries sont proposées aux acquéreurs et, au printemps de 1791, tout est liquidé contre des assignats²⁰.

Quelle manufacture et quelle date ?

Les cinq tapisseries restantes sont des tapisseries d'Aubusson. La recherche bibliographique²¹ permet d'éliminer les autres productions de l'époque (les Flandres, Beauvais, Paris, la Loire), bien différentes. Une visite au musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson (Creuse), quelques recherches au Centre de documentation de ce musée et la lecture de quelques bons ouvrages techniques permettent de confirmer ce diagnostic.

Des tapisseries flamands s'étaient installés à Aubusson au XVI^e siècle. Un édit de 1601 interdit l'importation dans le royaume de tapisseries étrangères. Louis XIV aimait les tapisseries. Dans la Marche (aujourd'hui département de la Creuse), Aubusson peut prendre le titre de manufacture royale sous Jean-Baptiste Colbert en 1665 ; de même Felletin, toute proche par la distance et par ses productions, en 1689²².

17. Aux Archives départementales de la Dordogne. Voir aussi : SIGALA J., *Cadouin en Périgord*, Bordeaux, éd. Delmas, 1945.

18. Cet étage abrite aujourd'hui une demi-douzaine de chambres avec mezzanine, ouvrant à la fois sur la cour et sur le cloître.

19. Bergame est en Lombardie (Italie). Rouen et Elbœuf fabriquèrent aussi de telles tapisseries communes.

20. Sauf les bâtiments, les biens rapportèrent 100 000 livres. Ces assignats perdirent vite toute valeur fiduciaire.

21. Tout particulièrement : CHEVALIER (D.), CHEVALIER (P.) et BERTRAND (P.-F.), *Les tapisseries d'Aubusson et de Felletin (1457-1791)*, éd. S. Thierry, La Bibliothèque des arts, 1988. Voir aussi : WEIGERT (R.A.) et MESSELET (J.), *Cinq siècles de tapisserie d'Aubusson*, Exposition du musée des Arts décoratifs, catalogue, Paris, 1935, et GUINOT (R.), *La tapisserie et le tapis d'Aubusson*, Saint-Cyr-sur-Loire, éd. Alan Sutton, 2003.

22. Les productions de ces deux lieux sont très semblables. À Aubusson la bordure est bleu foncé, à Felletin marron. Mais il y a eu des tricheries et le *distinguo* est très difficile à effectuer (C. Giraud, *in verbis*, le 11 juin 2007 et <http://tapisserie.com.free.fr>). L'illustre famille d'Aubusson, issue des comtes de la Marche, figure au Nobiliaire du Périgord en raison des alliances qu'elle contracta avec une vingtaine de familles périgordines (FROIDEFOND DE BOULAZAC (A. de), *Armorial de la noblesse du Périgord*, Périgueux, 1891). Parmi eux, au Grand Siècle, Georges d'Aubusson de la Feuillade (1610-1697) fut doyen de la faculté de théologie de Paris, abbé, archevêque, ambassadeur et conseiller d'État (LAFON (C.), *Les ex-libris et fer de reliure périgordins*, Périgueux, éd. SHAP, 1936).

La lecture de *l'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1751-1772) permet de comprendre la chaîne opératoire de la tapisserie : préparation de la laine dans l'eau froide de la Creuse (dégraissage puis mordantage), mise en couleurs par des pigments naturels et travail des lissiers. Les couleurs teignant la laine sont au nombre de quatre à Aubusson. Elles sont extraites d'un insecte et de trois plantes : carmin (cochenille du Mexique, *Dactylopius coccus*, insecte desséché), bleu-violet (pastel de la région de Toulouse²³ ou *Isatis tinctoria*, remplacé au XVIII^e siècle par l'indigo d'Asie et d'Afrique, *Indigofera tinctoria*), du jaune au vert (feuilles de gaude ou réséda, *Reseda lutea*, très commun), rouge (alizarine des racines de garance de Provence, *Rubia tinctorum*)²⁴.

À Aubusson, c'est une tapisserie de basse lisse, car réalisée sur un métier horizontal, et le résultat est plus précis que la haute lisse sur métier vertical (fig. 3). Le lissier travaille sur l'envers, ce qui explique l'inversion du sujet par rapport au carton. Le carton-modèle est placé sous les fils de chaîne alors que, dans la haute lisse, le modèle se trouve derrière l'artiste et il travaille avec un miroir. Les flûtes, garnies de laine de couleur, passent, dessus dessous, alternativement entre les fils de chaîne en laine. Ceux-ci sont tendus sur les tambours ou ensouples, eux-mêmes maintenus latéralement par les deux jumelles ou coterets. Les fils de trame (les duïtes), une fois passés et mis en place, sont tassés à l'aide d'un peigne de bois à longues dents. Les lisses sont



Fig. 3. Lissiers de basse lisse à Aubusson.

23. Livré sous forme de boules ou « coques », il assura la fortune de ce « Pays de Cocagne ».

24. On sait le tribut sanglant que l'armée française paya en 1914 à l'usage du pantalon « garance » (en fait teint à l'alizarine de synthèse). Un uniforme reseda avait été expérimenté en 1911 mais non adopté (*L'Illustration*, 1911).

manœuvrées au moyen de pédales qui font ouvrir la chaîne pour qu'on puisse y introduire la trame ²⁵.

Les tapisseries sont donc des objets entièrement d'origine naturelle et organique : animale pour la chaîne et la trame, animale et végétale pour les pigments. Les couleurs n'ont pas pâli à Cadouin, la chambre du prieur donne au levant et les volets demeurent le plus souvent fermés.

Le style des tapisseries permet de leur attribuer une date approximative.

Un gros travail et une conservation médiocre

En simplifiant à l'extrême, disons qu'au Grand Siècle, les décors sont moins rigides, moins hiératiques que ceux du XVI^e siècle, mais moins colorés, moins riants que ceux du XVIII^e siècle, plus clairs et égayés de rouge. Les tapisseries de Cadouin semblent bien dater du siècle de Louis XIV ²⁶, au temps des travaux menés à bien dans l'abbaye par l'abbé Pierre Mary (1666-1696).

En ce temps-là, le roi s'est installé à Versailles, il va avoir à faire face aux révoltes des Camisards, au jansénisme, aux innombrables guerres, à la faillite de l'économie.

Les tapisseries représentent un travail considérable : au XVII^e siècle, on comptait un mois voire plus pour tisser à la main un mètre carré de tapisserie, avec environ dix fils au centimètre ²⁷.

L'état de conservation des tapisseries de Cadouin, vieilles de plus de trois siècles, est, à un examen rapide, satisfaisant. Mais, en y regardant de plus près, on observe de nombreuses déchirures, ébouriffant les brins de laine, des désunions au niveau des relais entre les diverses pièces ²⁸, mettant à l'épreuve les fils de chaîne, et des réparations de



Fig. 4. L'Enfant et le maître d'école.
Détail. Tête de l'enfant. Déchirure
au sommet de la tête.

25. Ou encore lices : anneaux de fils de coton qui permettent au lissier de tirer alternativement les fils de chaîne, pour passer les flûtes.

26. C'est ce qu'ont bien voulu nous confirmer Catherine Giraud (Centre de documentation du musée départemental de la Tapisserie, Aubussori) et Nicole de Pazzis-Chevalier, de la célèbre galerie Chevalier (depuis quatre générations), quai Voltaire, Paris. Cette dernière spécialiste pencherait plutôt pour le début du XVIII^e siècle (*In litt.*, le 20 novembre 2006).

27. Ce travail explique les prix actuels (plusieurs milliers d'euros le mètre carré). Les Gobelins et surtout Beauvais ont des points encore plus fins. Il s'agit de tapisseries faites à la main. Les tapisseries Jacquard, produits d'un tissage mécanique, plus tardives, portent le nom du Lyonnais Joseph-Marie Jacquard (1752-1834). C'est une amélioration du métier de Jacques de Vaucanson (1709-1782).

28. Relais : interruptions de la trame entre deux fils de chaîne. Les relais servent de raccords aux couleurs et sont ensuite cousus ou bien conservés dans un but décoratif.

fortune bricolées avec du coton (fig. 4). Certes, la fermeture quasi permanente des volets de la chambre du prieur permet aux pigments de ne pas se faner, mais cette chambre obscure, non dépourvue de quelques gouttières, est constamment humide. Les tapisseries, classées (de même que les lambris) parmi les Monuments historiques le 5 décembre 1908²⁹, paraissent « très sales³⁰ » et n'ont jamais été nettoyées ni restaurées, mais les pigments naturels les rendent très fragiles³¹.

Que représentent ces tapisseries ?

Ces tapisseries, représentant des bosquets, des sites frais et ombragés, sont des « bocages ». Riches en arbres, feuilles, fleurs et paysages, ce sont même des « verdure », pièces à dominante verte, selon le terme consacré. Le sujet est noyé dans une prolifération végétale qui lui forme un cadre très caractéristique, avec souvent, en second plan, des maisons, voire des villages.

Sur chaque tapisserie, on voit des arbres à longues feuilles, très stylisées, dont certaines évoquent celles des châtaigniers, si communs sur les terres acides de la Creuse, autour d'Aubusson-Felletin. Parfois même, on a l'impression d'apercevoir les bogues des châtaignes au centre de quelques feuilles (n° 4). On serait donc au milieu de l'été³². Des plantes à grosses fleurs, blanches ou rouges, sont plus difficilement identifiables. Sur une tapisserie (n° 5), apparaissent des plantes aquatiques avec, peut-être, à gauche, un chêne et, au fond, des rangs de vigne. L'éclairage, donc le soleil, vient habituellement de la gauche : les ombres portées sont en effet dessinées sur la droite des troncs des arbres et des corps des personnages.

Ces cinq tapisseries constituent assurément une série voire un travail de commande sur mesure. Traditionnellement elles sont considérées comme représentant quatre fables de Jean de La Fontaine (1721-1795) et une, un peu plus tardive, de Jean-Pierre Claris de Florian (1755-1794)³³ :

29. La fiche des MH les datent sans nuances du XVIII^e siècle.

30. Nicole de Pazzis-Chevalier (*in litt.*, le 20 novembre 2006).

31. Comme nous l'a appris notre collègue Jean Vanaerde, après une visite aux Gobelins.

32. Marie-Françoise Diot, botaniste, a bien voulu examiner avec nous ces tapisseries et nous faire part de ses conclusions lors du colloque de Cadouin d'août 2007. Nous lui devons les détails botaniques présentés ici et elle a bien voulu relire le présent texte.

33. ROBERT-DELAGRANGE (*alias* G. Védrenne et un collaborateur), *Cadouin. Histoire d'une relique et d'un monastère*, Bergerac, impr. Paul Nogué, 1912. La fiche de la direction du Patrimoine ne fait pas le détail et parle simplement de « sujets tirés de fables de La Fontaine ». Même opinion initiale pour C. Giraud, Centre de documentation d'Aubusson, (*in litt.*, 12 janvier 2007), qui, après recherches, ajoute : « Nous n'avons pas beaucoup d'illustrations datant de la fin du XVII^e siècle ». On peut consulter aussi un bref article de J. SECRET « Les tapisseries conservées à l'abbaye de Cadouin », *Périgord-Actualités*, n° 733, 19 juin 1975, p. 1 et 4.

N° 1. *La Poule aux œufs d'or* de La Fontaine, livre V, fable 13 (mur nord) (fig. 5 en haut) ; N° 2. *L'Enfant et le miroir* de Florian (mur est, à gauche) (fig. 6 en haut) ; N° 3. *L'Enfant et le maître d'école* de La Fontaine, livre I, fable 19 (mur est, à droite) (fig. 7 en haut) ; N° 4. *Les voleurs et l'âne* de La Fontaine, livre I, fable 13 (mur ouest, à gauche) (fig. 8 en haut) ; N° 5. *Mercury et le bûcheron* de La Fontaine, livre V, fable 1 (mur ouest, à droite) (fig. 9 en haut).

On va voir que ce sont en fait des fables d'Ésope.



Fig. 5. D'une oie et de son maître. Tapisserie n° 1 (mur nord). Gravure de 1582 pour illustrer la fable d'Ésope : l'homme a tué l'oie aux œufs d'or (en bas).

Fig. 6. D'un enfant et de sa mère. Tapisserie n° 2 (mur est, à gauche). Gravure de 1582 pour illustrer la fable d'Ésope : la mère récompense l'enfant voleur (en bas).



Fig. 7. L'Enfant et le maître d'école.
Tapisserie n° 3 (mur est, à droite). Gravure
de F. Chauveau (1668) pour illustrer la fable
de J. de la Fontaine : l'enfant se noie,
le maître lui tient un discours (en bas).

Fig. 8. De deux hommes et de l'âne.
Tapisserie n° 4 (mur ouest, à gauche). Gravure
de 1582 pour illustrer la fable d'Ésope : les deux
voleurs se disputent, l'âne volé s'enfuit (en bas).

Il y a quelques années, nous avons été étonnés par l'aspect du volatile figuré sur la tapisserie baptisée *La Poule aux œufs d'or* (fig. 5). La taille de l'animal par rapport à son propriétaire, son cou très long et son bec plat nous avaient fait évoquer, avec un sourire, plus un palmipède qu'un gallinacé : une oie aux œufs d'or. Sans le savoir, nous n'étions pas loin de la vérité³⁴.

34. DELLUC (B. et G.), « Archéologie textile : une oie aux œufs d'or à Cadouin ». *BSHAP*, t. CXXIV, 1997, p. 343-345, III.

La Fontaine en 1582 ? Non. Plutôt Ésope...



Fig. 9. Du Dieu Mercure et du Bûcheron.
Tapisserie n° 5 (mur ouest, à droite). Gravure de 1582
pour illustrer la fable d'Ésope : le bûcheron préfère la
hache d'or, inutile, et non celle d'acier (en bas).

Les tapisseries ne sont pas faites « à plat », c'est-à-dire sans modèle. Restait donc à définir le dessinateur. Qui avait inspiré le cartonnier et le lissier ? Parmi les artistes vivant au temps où Jean de la Fontaine écrit ses fables (1668-1694) ou quelques décennies plus tard, on songe immédiatement à Jean-Baptiste Oudry (1686-1755), célèbre peintre du roi³⁵. Il a illustré les fables de La Fontaine et dirigé les manufactures de Beauvais et des Gobelins. Mais ses dessins ne ressemblent en rien aux tapisseries de Cadouin. De même pour les autres cartonniers d'Aubusson au XVIII^e siècle, tels Jean-Joseph Dumons, originaire de Tulle³⁶ ou François Boucher, protégé de Madame de Pompadour.

François Chauveau (1613-1676), dessinateur, peintre et graveur du roi, a illustré Scarron, M^{lle} de Scudéry, le romancier périgordin La Calprenède, Racine, Corneille, Molière, Furetière et d'autres. C'est un des quatre graveurs français cités par Charles Perrault dans ses *Hommes illustres*. Élève de Laurent de la Hyre (1606-1656), un des peintres parisiens des scènes de l'Attique, il est très cultivé, plein d'imagination poétique. François Chauveau a laissé une œuvre de près de trois mille pièces. On connaît de lui un recueil de *Fables choisies, mises en vers par M. de la Fontaine*, publié en 1668 à Paris « chez Claude Barbïn, au Palais sur le Perron de la Sainte Chapelle ». Parmi les vignettes illustrant ce recueil,

35. LA FONTAINE (J. de), *Fables mises en vers*, estampes de Jean-Baptiste Oudry, réédition par Diane de Selliers. Certains modèles d'Oudry, remaniés par Jean-Joseph Dumons, ont été tissés à Aubusson.

36. Il est peintre du roi à Aubusson de 1731 à 1754.

l'une, *L'Enfant et le maître d'École* pourrait être retenue à condition d'inverser le dessin. Les autres ne correspondent pas à ce que l'on voit à Cadouin.

En fait, notre recherche a fini par montrer que le cartonnier a trouvé son inspiration dans un autre livre de fables, dont les dessins gravés ont été agrandis à l'échelle des tapisseries par « mise au carreau ». Il est daté de 1582, signé de Maximus Planudes, *alias* Maxime Planude, grammairien et théologien byzantin (vers 1260-1330), et a été imprimé chez « Hiérosme de Marnes et la veuve de Guillaume Cavellat, au Mont Saint Hilaire et à l'enseigne du Pélican ». Surprise : ce livre ne contient pas les fables de La Fontaine (il ne naîtra qu'en 1621), mais celles d'Ésope (VII^e-VI^e siècles avant notre ère), transmises par la tradition orale puis reprises en recueil. Le titre de l'ouvrage est : *Les Fables et la vie d'Ésope [le] phrygien, traduites de nouveau en françois selon la vérité Grecque...* ³⁷ L'auteur des gravures sur bois est malheureusement resté inconnu ³⁸.

En examinant ces gravures, on découvre des ressemblances probantes entre les tapisseries de Cadouin et les vignettes illustrant les fables d'Ésope suivantes :

- *D'une oie et de son maître* (fable CVII) ³⁹ : même attitude de l'homme et de l'animal sur des bancs de bois, même costume du maître, même aspect du décor et du coutelas, village en arrière plan (fig. 5).

- *De deux hommes et de l'âne* (fable CXV) ⁴⁰ : mêmes vêtements, même mouvement des voleurs et de l'âne, village en arrière plan (fig. 8).

- *Du Dieu Mercure et du bûcheron* (fable LXXX) ⁴¹ : même costume de Mercure, mêmes attitudes, même ruisseau en arabesque mais inversé, même arbre formant cadre, village dans le fond. Mais la gravure est moins fouillée que les autres du livre de 1582 (fig. 9).

Reste le problème posé par deux tapisseries :

- L'une est traditionnellement attribuée à Florian (*L'Enfant et le miroir*). Elle correspond en fait, également, à un dessin de 1582. Il illustre la fable d'Ésope intitulée *D'un Enfant et de sa mère* (fable LXXX) ⁴² : mêmes attitude et vêture des personnages, même livre et même fruit, village au fond, mais on aperçoit un gibet avec un pendu sur le dessin de 1582 (fig. 6).

37. *Nouvellement traduites et augmentées de plusieurs figures tant de la Vie [d'Ésope] que des Fables d'iceluy, non encore par ci-devant imprimées* (Bibliothèque nationale).

38. Notre enquête au musée de l'Imprimerie de Lyon a été négative. La dernière page du livre de la BN porte le griffon de Sébastien Gryphe, imprimeur à Paris de 1532 à 1545 (mort en 1556) avec sa devise *Virtute duce - crescit fortuna*.

39. L'homme a tué l'oie aux œufs d'or. Thème repris par La Fontaine.

40. Deux voleurs se disputent un âne. Celui-ci s'enfuit. Thème repris par La Fontaine.

41. Mercure propose une hache en acier et une hache en or à un bûcheron. Celui-ci choisit la hache en or, inutilisable. Thème repris par La Fontaine.

42. Un enfant a volé un livre. Sa mère ne le tance pas et, même, lui donne un fruit en récompense. Plus tard, condamné au gibet pour d'autres forfaits, il mordra l'oreille de cette mère qui l'a si mal élevé. Thème non repris par La Fontaine ni par Florian.

- L'autre, *L'Enfant et le maître d'école*, n'est pas une fable d'Ésope répertoriée dans *Les Fables et la vie d'Ésope [le] phrygien*, mais elle évoque le thème assez analogue de *Du renard et du loup*⁴³ et surtout de *L'Enfant au bain* du fabuliste antique. Faute de dessin correspondant dans le livre de 1582, le cartonnier s'est inspiré du dessin de Chauveau (1668), qui illustre la fable de la Fontaine intitulée *L'Enfant et le maître d'école* (I, 19)⁴⁴ : même maître au bonnet, même arbre penché aux branches duquel l'enfant s'accroche⁴⁵, mêmes attitudes. Il s'est contenté de l'inverser et de modifier des détails (fig. 7)⁴⁶.

Que conclure ?

La conclusion de ces quelques pages peut s'inscrire sous deux rubriques :

1. Deux sources d'inspiration

Le cartonnier, dont le lissier d'Aubusson, auteur des tapisseries de Cadouin, a suivi le dessin, dans la deuxième partie du XVII^e siècle ou le début du XVIII^e, a donc puisé à deux sources :

- un dessinateur-graveur anonyme de 1582 pour quatre fables d'Ésope : *D'une oie et de son maître* (CVII), *De deux hommes et de l'âne* (CXV), *Du Dieu Mercure et du bucheron* (LXXX) et aussi *D'un Enfant et de sa mère*. On reconnaît sur ces dessins des ressemblances avec la tenue des paysans des frères le Nain (autour de 1600). Le maître d'école a le bonnet carré du portrait de Rabelais (peint vers 1550) ; le dieu Mercure porte le chapeau à fond plat et la courte jupette flottante à plis droits, allongeant le pourpoint, comme on en portait au XVI^e siècle : ainsi Henri III sur son portrait peint en 1574.

- François Chauveau, pour *L'Enfant et le maître d'école*. La fable *L'Enfant au bain* d'Ésope ne sera connue que plus tard. De même, elle fait encore défaut en 1610 chez le Suisse Issac Nicholas Nevelet qui a traduit les fables d'Ésope en latin dans *La Mythologia Aesopica*⁴⁷. Elle n'a donc pas été dessinée en 1582, ni reprise à Aubusson pour compléter la série de Cadouin.

Ici, le cheminement aura donc été plus tortueux : 1. La fable d'Ésope *L'Enfant au bain* a probablement inspiré La Fontaine pour *L'Enfant et le maître d'école*⁴⁸ ; 2. La fable de ce dernier sera dessinée par Chauveau en

43. Un loup est tombé dans un puits. Un renard, penché sur la margelle, lui fait la leçon (dessin de 1582).

44. Un enfant se noie. Le maître lui tient un long discours plutôt que de lui venir en aide.

45. Mais chez Chauveau, c'était un saule étêté.

46. Il n'est pas impossible que Chauveau, lui aussi, se soit inspiré du dessinateur de 1582. Quelques indices permettent de dégager assez souvent une très lointaine parenté.

47. Avec 237 gravures sur bois de Virgil Solis, imprimé à Francfort, chez Christian Gerlach et Simon Beckenstein.

48. Cette fable d'Ésope n'ayant été connue qu'après le XVII^e siècle, La Fontaine a pu trouver l'idée ailleurs : chez d'autres fabulistes, chez Rabelais (*Gargantua*, I, XLII) ou même chez saint Augustin (lettre CLVII à saint Jérôme). Pour les sources multiples des fables de La Fontaine, voir :

1668 ; 3. Ce dessin sera repris, inversé, par Aubusson ; 4. Il complétera la série des tapisseries de Cadouin, les quatre autres (des fables d'Ésope) ayant été copiées, directement, sur des gravures du dessinateur anonyme de 1582.

Ces cinq tapisseries, sans doute exécutées sur commande et sur mesure, ont probablement été choisies par les moines de Cadouin pour le décor végétal qui éclaire un milieu austère, mais surtout pour les bons sentiments qu'elles expriment. Ce ne sont pas des thèmes religieux ni mythologiques, mais leurs sujets incitent respectivement à lutter contre la dépense excessive, la dispute, la richesse inutile, le vol et un pédantisme sans charité.

2. Une fabrication à la fin du XVII^e siècle

Compte tenu de l'emprunt fait au livre illustré par le graveur Chauveau et publié en 1668, on peut conclure que les tapisseries de Cadouin sont postérieures à cette date. Ce qui cadre bien avec ce que l'on sait de l'action de l'abbé Pierre Mary à partir de 1666. Compte tenu aussi de l'avis de Nicole de Pazzis-Chevalier en faveur d'une datation un peu plus tardive, on peut envisager une fourchette allant de la deuxième partie du XVII^e siècle jusqu'au début du XVIII^e siècle ⁴⁹.

Ces dates ne sont point indifférentes. Elles correspondent à un moment de l'histoire d'Aubusson : un rétablissement dans la recherche de la qualité. Un procès-verbal, daté de 1686, de M. d'Argouges, intendant de la généralité du Limousin, confirme chaleureusement la grande qualité des tapisseries d'Aubusson de ce temps :

« L'inexécution des lettres patentes de 1665 était donc la principale cause de la décadence de la manufacture, puisque les ouvrages n'avaient perdu leur réputation que par le défaut d'un bon dessin et le mauvais teint des laines [...].

« On y a pourvu par la suite et cette manufacture a pris une forme nouvelle et s'est parfaitement rétabli. Ses ouvriers sont très bons, fort appliqués à leur ouvrage et n'ont de goût que pour la tapisserie. Ce qu'ils font est admiré pour tout ce qui regarde la fabrique : la tisserand en est merveilleuse, les dessins beaux, et le teint des laines excellent.

« Lorsque la manufacture des Gobelins a besoin de sujets, elle les fait venir de celle de Beauvais ou de celle d'Aubusson indifféremment [...]. La ville d'Aubusson n'est peuplée que de tisserands qui sont souvent appelés à celle de Beauvais aussi bien qu'à celle des Gobelins. En sorte que c'est comme une pépinière qui, par ses élèves, soutient les deux autres manufactures. ⁵⁰ »

RADOUANT (R.), *Fables de La Fontaine*, nouvelle édition, Paris, éd. Hachette, 1929 et les sites www.lafontaine.net et <http://lysopet.free.fr>

49. En 1670, un Pierre Delluc s'établit tisserand à Cadouin. Un autre y est tisserand en 1690. Mais eux n'ont pas laissé de tapisseries... (COLONNA (J.), « Quelques personnages de Cadouin à travers les registres paroissiaux de 1619 à 1792 », in : *L'Histoire de Cadouin. Quelques personnages marquants*, 7^e colloque de Cadouin (2000), 2002, p. 65).

50. Malgré sa date, ce texte a sans doute été écrit avant la révocation de l'édit de Nantes (1685). Elle a fait fuir beaucoup de liassiers huguenots aubussonnais hors de France et manqué de détruire les fabriques locales (A.D. de l'Allier, in : *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Limousin*, 1862, p. 201 et 226).

En d'autres termes, en 1665, entre autres bienfaits, Louis XIV avait promis d'envoyer un bon peintre et un bon teinturier. Mais cela ne se fit que plus tard et, durant longtemps, la clientèle des lissiers de la Marche se limita à la bourgeoisie de l'Auvergne et du Limousin et aux églises de ces provinces. Les tapisseries de Cadouin sont d'une autre qualité. Elles ne sont donc pas antérieures aux dernières décennies du XVII^e siècle.

Dans le silence de cette chambre, loin du flot des visiteurs de l'abbaye, en contemplant ces tapisseries si éloignées de l'art cistercien, on ne peut manquer de songer à ces prieurs de Cadouin de la fin du Grand Siècle. Ils s'éveillaient ici au milieu des fables d'Ésope, lorsque le soleil, surgissant au-dessus du coteau de la Condamine, pénétrait dans la pièce et en avivait les couleurs. Ce n'était pas des sujets religieux qui les accueillait au lever, certes, mais il y avait là d'édifiantes histoires : de quoi partir d'un bon pied pour une journée de prières, de travail, de rêveries.

Ou bien vers d'autres occupations... Car quelques prieurs de Cadouin ont laissé des traces dans les procédures de la chambre criminelle de Sarlat. L'un, dom Martial Colomb, fut accusé, en 1716-1717, par Jean César du Monteil, seigneur de Cussac, près de Cadouin, d'incendie de forêt, menaces et coups. Un autre, dom Jacques Perrault, fut accusé par Léonarde Miquel, de Cussac également, en 1717-1718, de l'avoir engrossée⁵¹.

Enfin l'un des derniers prieurs, Michaux, au lourd faciès enluminé d'ecclésiastique périgordin, fut le grand-oncle maternel de Michelet⁵². « Il avait doucement coulé sa vie en Périgord, dans la riche [*sic*] abbaye de Cadouin ». Il dort dans cette chambre. Devant son portrait, le grand historien s'est posé quelques questions à son sujet : « Était-ce la palette du peintre, trop chargée de tons criards qu'il fallait accuser de ce teint fleuri, de ces fauves prunelles aux lueurs étranges assez inquiétantes pour la vertu des femmes ? Le doute est permis sans offense pour la mémoire du saint homme ? Il paraît qu'il avait bien des loisirs. Et puis, l'on mange si bien en Périgord... ».

B. et G. D.⁵³

51. A.D. de la Gironde, dossiers de la chambre de la Tournelle, sénéchaussée de Sarlat (P. Pommarède, *in litt.*, sd).

52. MICHELET (J.), *Ma Jeunesse*, Paris, éd. Calmann Lévy, 1884, p. 281-282.

53. UMR 7194 du CNRS. Courriel : gilles.delluc@orange.fr. Site bibliographique Google : delluc. cadouin. Nos vifs remerciements vont à Catherine Giraud (Centre de documentation du musée de la Tapisserie d'Aubusson), qui a bien voulu relire ce texte, à Nicole de Pazzis-Chevalier, galerie Chevalier, quai Voltaire, Paris, à Marie-Françoise Diot, botaniste, qui a également relu ces pages. Notre gratitude va aussi à l'abbé Michel Graziani, curé de la paroisse Notre-Dame de Capelou (Cadouin), à nos amis Claude Lacoste, maire délégué de Cadouin, et André Mallet, responsable des locaux de l'église et du presbytère, ainsi qu'au regretté Marcel Berthier, récemment disparu, pour ses indications bibliographiques sur Pierre Mary et sa relecture de notre texte.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

L'influence de la gravure et de la tratadistique dans la sculpture monumentale en Périgord à la Renaissance (1480-1630) ¹

par Mélanie LEBEAUX

Situé entre Guyenne, Charente, Limousin et Quercy, le Périgord d'Ancien Régime est un carrefour d'échanges humains, commerciaux et artistiques. Entre la fin du XV^e siècle et le début du XVII^e siècle, il se couvre d'une multitude de demeures nobles. Paul Roudié en a recensé plus de trois cents parmi lesquelles nous n'en avons retenu que neuf, l'intérêt n'étant pas l'exhaustivité mais l'exemplarité². Associé à une forte densité nobiliaire, ce phénomène constructif sans égal est mal connu d'un point de vue architectural, artistique et sociétal. Dans son ouvrage La Renaissance en Périgord. Châteaux et civilisation, Laurent Bolard associe

1. Publication de l'intervention donnée lors de la séance mensuelle du 5 novembre 2008. Je remercie la Société historique et archéologique du Périgord et ses membres de m'avoir donnée la chance d'y participer.

2. Roudié (P), « Les châteaux du Périgord de la fin de la guerre de Cent Ans à la fin du XVI^e siècle », *Châteaux et société du XIV^e au XVI^e siècle*, Périgueux, éd. Fanlac, 1986, p. 37-74.

*ces thèmes à de nouvelles problématiques davantage liées à l'action du seigneur-commanditaire, de l'artiste et à leur culture savante*³. Nous avons été amenés à étayer ces questions à travers le thème de la sculpture monumentale dans le cadre d'un mémoire de master soutenu en juin 2008 à l'université de Toulouse II-Le Mirail⁴. Nous y avons mis en perspective ces décors avec un grand nombre de gravures et de traités d'architecture les plus usités de la Renaissance. Venus d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne ou de France, ces supports iconographiques constituèrent en effet un jalon essentiel dans la diffusion de la Renaissance en France. Leur rayonnement en Périgord a été considérable. Leur étude est d'autant plus intéressante qu'elle contribue à replacer l'architecture périgordine dans une culture savante contemporaine que les artistes ont su adapter à leur propre ingéniosité. Pour comprendre l'élaboration de ces décors monumentaux, seront succinctement abordées l'influence de la gravure, puis celle de la tratadistique.

I. L'influence de la gravure dans la sculpture monumentale de la première Renaissance (premier tiers du XVI^e siècle) et du maniérisme (1541-ca. 1600)

1. Les gravures italiennes et allemandes dans le premier tiers du XVI^e siècle

Campagnes militaires italiennes et étroitesse des relations avec les rois de France accélèrent la diffusion de l'art de la Renaissance en Périgord. Confrontés à ces nouveautés, les seigneurs-commanditaires parent leurs édifices d'un vocabulaire décoratif italianisant. La propagation des gravures italiennes et allemandes aide à sa diffusion et à son adaptation loin des grands centres artistiques tels que le Val de Loire, la Normandie, Toulouse ou Lyon. L'emploi de ces supports transparait majoritairement durant la seconde campagne du château de Puyguilhem à Villars (1524-1534). Jean Secret l'attribue à des maîtres formés en Val-de-Loire⁵. Jean Guillaume réaffirme cette position en évoquant les artistes de Bonnavet⁶. Cette émulation a facilité la circulation des illustrations dont s'inspirent les décors sculptés de Puyguilhem.

3. BOLARD (L.), *La Renaissance en Périgord. Châteaux et civilisation*, Périgueux, éd. Fanlac, 1996, 205 p.

4. LEBEAUX (M.), *La sculpture monumentale dans l'architecture casteline en Périgord à la Renaissance. Approche méthodologique, stylistique et sociologique*, Toulouse II, mémoire de Master sous la direction de M. le professeur Pascal Julien, juin 2008, 2 vol.

5. SECRET (J.), *Le Périgord. Châteaux, manoirs, gentilhommières*, Paris, éd. Tallandier, 1966 ; 1978.

6. GUILLAUME (J.), *Le château de Bonnavet...*, Paris, éd. Picard, 2006.

Dans les personnages en pied ornant les niches des lucarnes gauche et droite de la façade antérieure se lit l'influence du graveur italien Nicoletto da Modena (1480-1538). Celle de droite reproduit l'*Allégorie de la Fortune* (1505-1506) (fig. 1a et 1b). La facture est maladroite, mais la correspondance est flagrante. Mouvements, postures et attributs sont rigoureusement copiés.



Fig. 1a : Nicoletto da Modena, *Allégorie de la Fortune*, vers 1505-1506, [s. l].
 Fig. 1b : Puyguilhem, façade antérieure, lucarne droite, édicule.

Le guerrier de la lucarne gauche s'inspire d'un *Saint Jean-Baptiste* pour la composition (fig. 2a et 2b). L'influence d'un *Soldat debout* du graveur germanique Aldegrever (1502-ca.1555) s'ajoute au dessin de Nicoletto da Modena (fig. 2c). De même, les personnages fantastiques enroulés aux volutes des lucarnes s'attachent à une gravure de rinceaux attribuée à l'artiste allemand : même interpénétration des personnages dans les volutes, similitudes au niveau des anatomies des bustes et du traitement pectoral, thème analogue de la femme s'accrochant aux branchages de la volute (fig. 3a et 3b).

Avec la *Fortune*, les sculpteurs actifs à Puyguilhem sont dans le domaine de la copie. Avec le guerrier et les volutes, ils s'inscrivent dans celui de l'inventivité. Ces artistes s'attachent à reproduire des modèles, mais ils les soumettent à leur créativité, démontrant que les gravures sont autant des modèles que des répertoires adaptables à chaque situation.

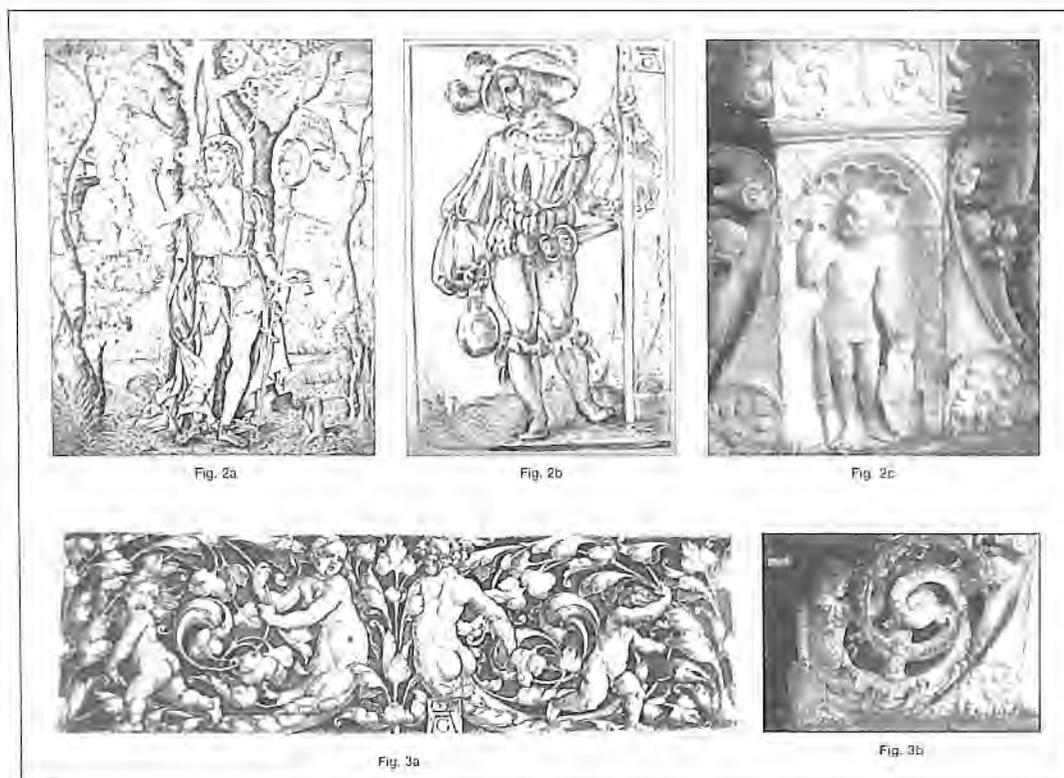


Fig. 2a : Nicoletto da Modena, Saint Jean-Baptiste, premier tiers du XVI^e siècle, [s. l.].
 Fig. 2b : Aldegrever, Soldat debout, premier tiers du XVI^e siècle, [s. l.]. Fig. 2c : Puyguilhem, façade antérieure, lucarne gauche, édicule.
 Fig. 3a : Aldegrever, Ornement avec figures fantastiques, 1535, Paris, BnF, cabinet des estampes. Fig. 3b : Puyguilhem, façade antérieure, lucarne gauche, aileron.

2. Les gravures bellifontaines (seconde moitié du XVI^e siècle)

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, l'influence des deux écoles de Fontainebleau dépasse celle de l'Italie. La première école, active dans le second quart du siècle, et la seconde, sous le règne d'Henri IV, diffusent un art maniériste caractérisé par une profusion d'ornements influencés par l'art italien de la première moitié du XVI^e siècle (végétaux, rinceaux, putti...).

Entre 1541 et 1547, Noël Souvelin, seigneur du château de la Forge à Savignac-Lédrier, pare sa demeure d'un vocabulaire ornemental maniériste : un cartouche encadré par deux têtes en demi-lune et une figure de vieille femme coiffée d'un foulard noué aux oreilles (fig. 4b et 5b). Ces motifs sont caractéristiques des deux écoles bellifontaines où ils participent le plus souvent aux encadrements des gravures (fig. 4a et 5a).

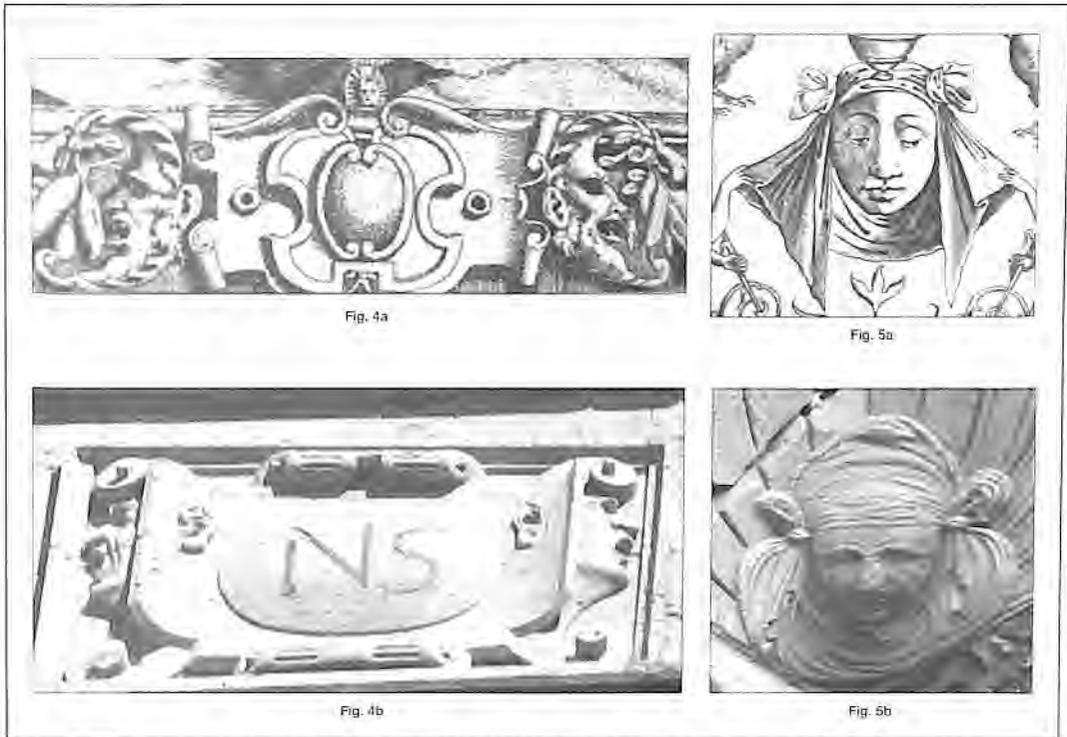


Fig. 4a : Anonyme, Cléopâtre, détail, [s. d.], Londres, British Museum.

Fig. 4b : La Forge, lucarne sur cour, détail.

Fig. 5a : Anonyme, Le sacrifice de Marcus Cartius, détail, [s. d.], Londres, British Museum.

Fig. 5b : La Forge, façade postérieure, figure sur trompe.

Dans la seconde moitié du siècle, l'ordre cariatide visible au château du Claux (Salignac-Eyvigues) appartient à ce répertoire. Certains détails font appel à l'*Œuvre de la diversité des termes* publié en 1572 par Hugues Sambin (ca. 1520-1601) (fig. 6a)⁷. Le sculpteur du Claux adapte à sa frise le thème des supports anthropomorphiques sans bras desquels subsiste uniquement l'extrémité de l'épaule (fig. 6b). L'artiste propose une vision simplifiée de la coupe anatomique en laissant dépasser l'humérus. L'Hermès de gauche s'inspire des séries de termes de Jacques Androuet du Cerceau. Les bras de l'un d'eux sont sectionnés et s'enroulent au niveau des épaules (fig. 7a et 7b). Ces deux exemples font référence à deux graveurs majeurs dans la diffusion de l'art maniériste. Comme à Puyguilhem, le sculpteur du Claux ne se contente pas de copier, il soumet ses modèles à sa propre créativité.

7. SAMBIN (H.), *Œuvre de la diversité des termes dont on use en architecture*. Lyon, Jean Durant, 1572.

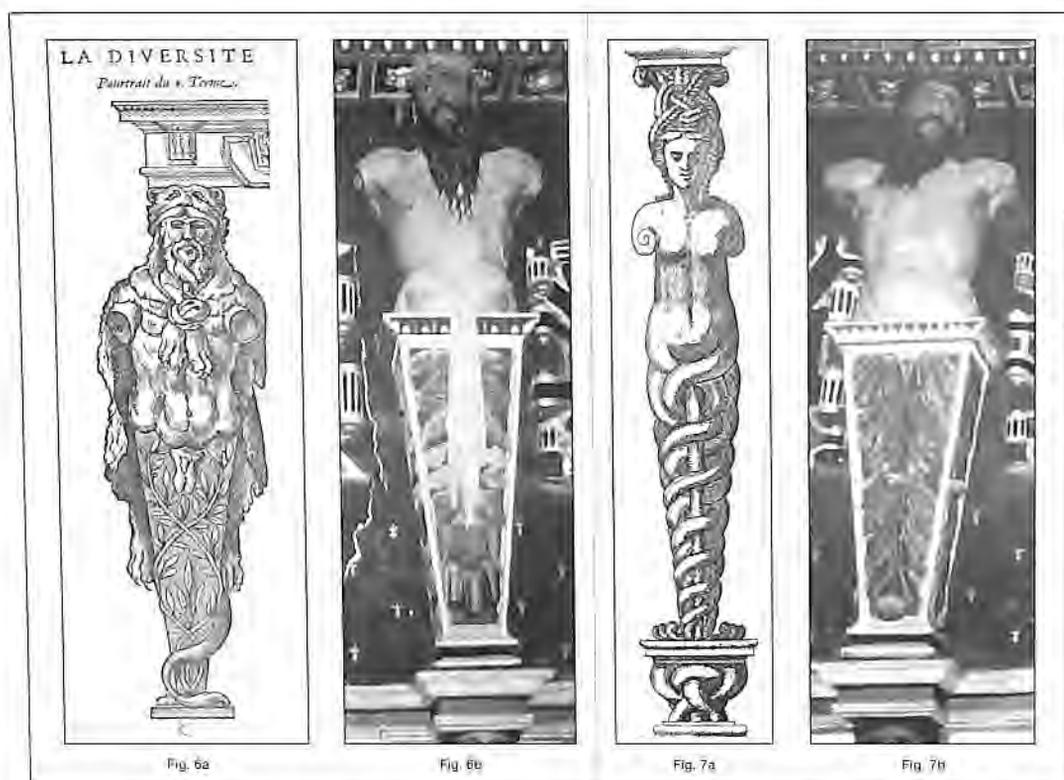


Fig. 6a : H. Sambin, *Œuvre de la diversité des termes*, 1572, *terme masculin dorique*.

Fig. 6b : *Le Claux*, premier étage, frise, *terme*.

Fig. 7a : J. A. du Cerceau, *Termes*, détail, ca. 1570, Paris, BnF, estampes.

Fig. 7b : *Le Claux*, premier étage, frise, *terme*.

À la fin du XVI^e siècle, les artistes périgordins s'inspirent des dessins de la seconde école de Fontainebleau. Au mausolée de Jean Pasquet à la Forge, l'architecte supposé Nicolas Rambourg réunit toutes les influences empruntées à Jacques Androuet du Cerceau pour créer un art propre⁸. Il copie les têtes coiffées de plumes, les chutes de drapés, de nœuds et de cartouches pour agrémenter les fûts de colonnes. Il reproduit aussi les entrelacs et coiffe les deux portraits latéraux d'un foulard noué au niveau des oreilles.

8. Dans notre mémoire, nous proposons déjà l'attribution du mausolée de Jean Pasquet, mort en 1595, à l'architecte lorrain exilé en Périgord N. Rambourg (ca. 1559-1649). La confrontation avec les décors sculptés des châteaux d'Excideuil (1586), d'Hautefort (1588) et de la Sudrie (1589, Cubjac), œuvres sûres de N. Rambourg, accentue cette idée. L'hypothèse est renforcée par ses liens avec la famille Lardimalle. Il exécute le portail du château de la Sudrie pour Jean Foucault de Lardimalle, cousin de Catherine de La Faye, femme de Jean Pasquet. L'importance des réseaux familiaux à l'époque moderne reste une source ineffable de la circulation des artistes.

À l'exception des figures du château de la Forge dans la première moitié du siècle, tous les exemples cités s'affranchissent des gravures bellifontaines. Les artistes adaptent des modèles à la mode. Ils s'en inspirent en laissant libre cours à leur imagination.

La connaissance des modèles iconographiques ne se cantonnait pas à quelques gravures. La culture humaniste devait s'étendre à des modèles plus célèbres comme la *Naissance de Vénus* de Sandro Botticelli⁹, dont le sculpteur de la Forge s'inspire pour un buste féminin en haut-relief¹⁰. Le recours à ces œuvres confère aux commanditaires et artistes périgordins une dimension humaniste. Comment parvient-elle en Périgord ? La circulation des modèles est accélérée par les mouvements migratoires. Mais l'origine de ces déplacements est complexe. Ils arrivent avec des artistes italiens installés en Périgord. Le phénomène inverse se vérifie. Les sculpteurs périgordins ou itinérants ont pu être en contact avec ces modèles lors de séjours dans la péninsule.

II. L'influence de la tratadistique dans l'architecture classique (seconde moitié du XVI^e siècle)

La sculpture monumentale périgordine reçoit l'influence des traités d'architecture dès les années 1530 avec la publication en 1526 du *Medidas del Romano* de l'humaniste espagnol Diego de Sagredo¹¹. Toutefois le succès de ces écrits est plus manifeste après 1550 avec la diffusion des ouvrages des premiers grands théoriciens de l'architecture tels que Sebastiano Serlio et Jacques Androuet du Cerceau. En Périgord, leur succès est indéniable.

1. La fortune de Diego de Sagredo (ca. 1490-ca. 1528)

L'étude des décors périgordins s'est toujours cantonnée à la comparaison avec l'Italie et le Val de Loire. Celle-ci, inévitable et irréfutable, doit être nuancée par les apports du traité de l'Espagnol Diego de Sagredo¹². Dès sa publication à Tolède en 1526, le *Medidas del Romano* circule au-delà des frontières. Il n'est pas encore traduit. Il faut attendre 1536 pour la première parution française¹³, mais les illustrations s'acquittent du texte.

9. Sandro Botticelli, *La Naissance de Vénus*, ca. 1485, huile sur toile, Firenze, Galleria degli Uffizi.

10. Il orne une pierre déposée provenant peut-être de la chapelle détruite du château.

11. SAGREDO (D.), *Medidas del romano*, Tolède, [s. e.], 1526.

12. SAGREDO (D.), *op. cit.*

13. SAGREDO (D.), *Raison d'architecture antique...*, Paris, S. de Colines, 1536.

Son succès s'explique parce qu'il est moins un traité d'architecture qu'un recueil de modèles et motifs décoratifs encadrant de petites structures architectoniques (baies, cheminées, etc.). Leur facilité à s'adapter aux champs décoratifs gothiques assure à Diego de Sagredo une pérennité encore insoupçonnée dans le Périgord de l'époque moderne.

Trois thématiques essentielles s'imposent à l'architecture périgordine. Les chapiteaux à volutes se retrouvent sur les tombeaux d'Armand et Pons de Gontaut-Biron (1520-1531) (fig. 8a et 8b). La colonne balustre en bois tourné ou « colonne monstrueuse » habille les meneaux des croisées de Biron et Puyguilhem (fig. 10a à 10d). Enfin, les colonnes candélabres flanquent les scènes des tombeaux des Gontaut-Biron et le portail de la seconde campagne de Puyguilhem (fig. 11a à 11c).



Fig. 8a



Fig. 8b



Fig. 9a

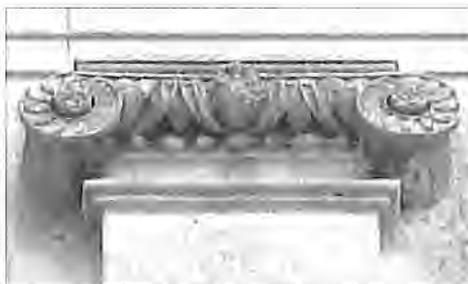


Fig. 9b

Fig. 8a : D. de Sagredo, *Medidas del Romano*, 1526, folio 28.

Fig. 8b : Biron, chapelle seigneuriale, tombeau de Pons de Gontaud, chapiteau.

Fig. 9a : D. de Sagredo, *Medidas del Romano*, 1526, folio 34.

Fig. 9b : Bourdeilles, pavillon de l'escalier, chapiteau ionique.

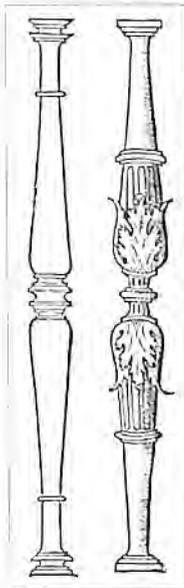


Fig. 10a



Fig. 10b



Fig. 10c



Fig. 10d



Fig. 11a



Fig. 11b



Fig. 11c

Fig. 10a : D. de Sagredo, *Medidas del Romano*, 1526, folio 18. Fig. 10b : Biron, tour de la conciergerie, lucarne sur cour. Fig. 10c : Puyguilhem, tour sud, baie à meneaux. Fig. 10d : Puyguilhem, façade antérieure, lucarne droite.

Fig. 11a : D. de Sagredo, *Medidas del Romano*, 1526, folio 17. Fig. 11b : Biron, chapelle, tombeau de Pons, encadrement du soubassement. Fig. 11c : Puyguilhem, tour sud, encadrement de la porte.

Le succès du *Medidas del Romano* perdure jusqu'au dernier tiers du XVI^e siècle en témoignent les chapiteaux ioniques de Bourdeilles : même système décoratif des volutes striées et même abaque à talon (fig. 9a et 9b). Cette postérité est assurée par les nombreuses parutions qui jalonnent le siècle en Espagne comme en France. On dénombre cinq éditions parisiennes, 1536, 1539, 1542 et 1550, puis 1608, auxquelles il convient d'ajouter les parutions castillanes, 1526, 1549, 1564 à Tolède, et 1541 et 1542 à Lisbonne.

2. Sebastiano Serlio (1475-1554)

Dès les années 1550, l'œuvre de Sebastiano Serlio, architecte italien invité à la cour par François I^{er} en 1541, s'impose aux constructions périgordines. Ses écrits se divisent en sept livres, publiés de 1537 à 1564, auxquels s'ajoute le *Libro straordinario*¹⁴. Ses textes oscillent entre théorie de l'architecture à travers les ordres et manuel pratique illustré par des gravures d'édifices antiques et contemporains célèbres. En Périgord, les architectes les utilisent effectivement comme référents iconographiques. Ils en adaptent les façades d'architectures notoires, les petites ouvrages architectoniques (cheminée, lucarne, porte) et les éléments décoratifs isolés¹⁵.

Les architectes accommodent avant tout les modèles de façades antiques et italiennes issues essentiellement du *Quarto Libro*, le premier des sept, publié en France en 1542¹⁶. Le pavillon d'angle de Lanquais (ca. 1595-1608) s'inspire de l'alternance des frontons triangulaires et semi-circulaires et Bourdeilles (1589-1598), des merlons (fig. 12a à 12c). Varaignes (ca. 1550-1560) reprend l'articulation autour d'arcades flanquées de baies en plein cintre surmontées d'oculi du *Terzo libro* (fig. 13a et 13b)¹⁷. L'ensemble du *Settimo Libro* se confond à Lanquais avec un usage redondant des frontons alternés ou trapézoïdaux (fig. 14a à 14c)¹⁸.

Sont également copiées des petites architectures indépendantes comme les lucarnes ou les cheminées. À Losse (Thonac) (1574-1578), le maître-maçon Jehan Laplaze galbe les jambages de la cheminée monumentale de la salle d'apparat (fig. 15c). Il s'agit toutefois plus d'une copie de Philibert de l'Orme (ca. 1500-1570) que d'un détournement du modèle serlien (fig. 15a et 15b). Dans le *Libro straordinario* publié en 1551, Sebastiano Serlio propose

14. SERLIO (S.), *Libro straordinario*, Lyon, Jean de Tournes, 1551 ; 1560 ; 1561.

15. GLOTON (Jean-Jacques), « Le traité de Serlio et son influence en France », *Les traités d'architecture de la Renaissance*, Actes du colloque tenu à Tours du 1^{er} au 11 juillet 1981, Paris, éd. Picard, 1988, p. 407-423.

16. SERLIO (S.), *Il quarto libro*, Anvers, Pieter Coecke van Aelst, 1542.

17. SERLIO (S.), *Il terzo libro*, Anvers, Gillis Coppens van Diest pour Pieter Coecke van Aelst, 1550.

18. SERLIO (S.), *Tutte l'opere d'architettura...*, Venise, Francesco de' Franceschi, 1584.



Fig. 12a



Fig. 12b



Fig. 12c

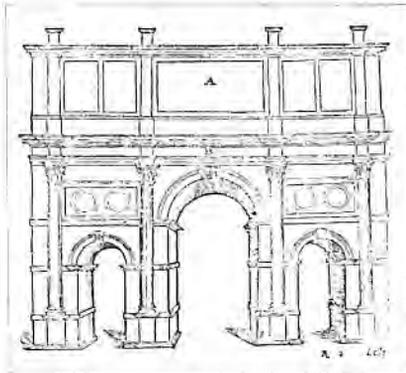


Fig. 13a



Fig. 13b



Fig. 14a



Fig. 14b



Fig. 14c

Fig. 12a : S. Serlio, Il libro straordinario, 1551, folio 153. Fig. 12b : Lanquais, pavillon d'angle, façade antérieure. Fig. 12c : Bourdeilles, château neuf.
 Fig. 13a : S. Serlio, Il terzo libro, 1550, folio 106. Fig. 13b : Vairignes, façade antérieure.
 Fig. 14a : S. Serlio, Il settimo libro, 1584, folio 81. Fig. 14b : Lanquais, pavillon d'angle, façade antérieure, deuxième étage. Fig. 14c : Lanquais, pavillon d'angle, lucarne.



Fig. 15a



Fig. 15b



Fig. 15c



Fig. 16a



Fig. 16b



Fig. 17a



Fig. 17b

Fig. 15a : S. Serlio, Il quarto libro, 1542, folio 157. Fig. 15b : Ph. de L'Orme, Premier tome de l'architecture, 1561, folio 262. Fig. 15c : Losse, premier étage, cheminée, manteau.

Fig. 16a : S. Serlio, Il libro straordinario, 1551, folio 5. Fig. 16b : Bourdeilles, portail dans la muraille.

Fig. 17a : S. Serlio, Il libro straordinario, 1551, folio 20. Fig. 17b : Biron, donjon, portail d'entrée.

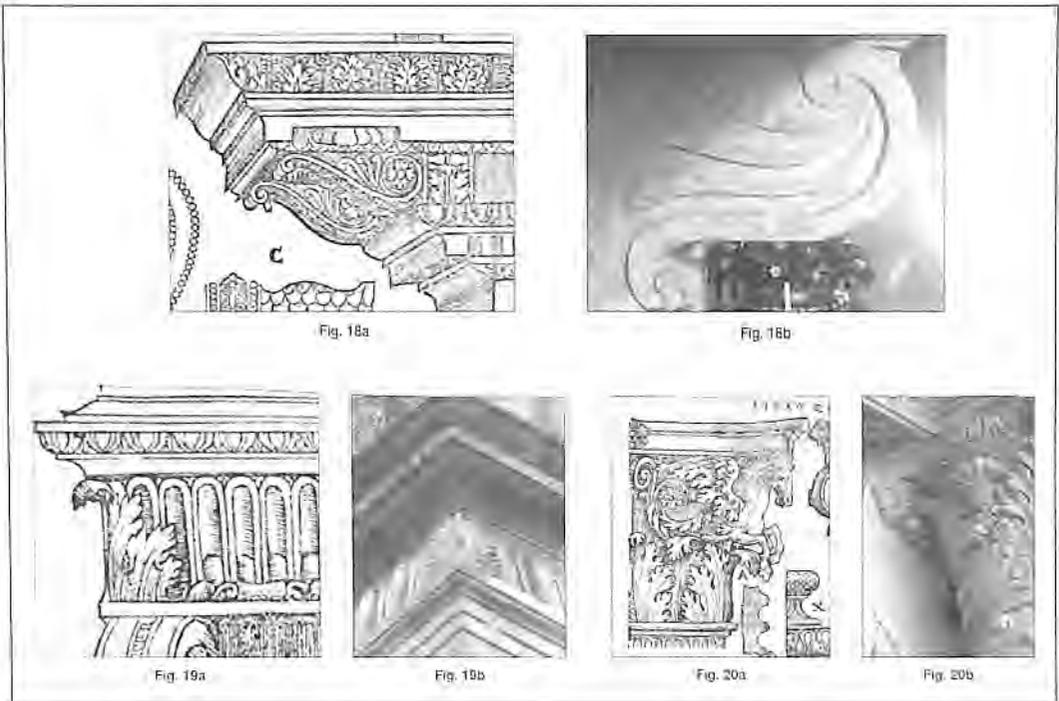


Fig. 18a : S. Serlio, *Il terzo libro*, 1550, folio 100. Fig. 18b : Losse, premier étage, cheminée, manteau, détail.

Fig. 19a : S. Serlio, *Tutte l'opere...*, 1584, entablement d'une cheminée, détail, folio 186. Fig. 19b : Bourdeilles, premier étage, acanthe d'angle.

Fig. 20a : Serlio S., *Il quarto libro*, 1542, chapiteau composite, folio 185. Fig. 20b : La Forge, mausolée, chapiteau composite (détail).

une série de portes inspirées de l'architecture française, d'où son succès en France¹⁹. Jacqueline de Montbron, architecte supposée du château de Bourdeilles d'après Brantôme, s'en inspire pour le portail dorique en arc de triomphe dans la muraille de Bourdeilles (fig. 16a et 16b). À Excideuil, en 1586, Nicolas Rambourg reprend les portails rustiques issus du *Libro straordinario* et du *Quarto libro*. Il expérimente une manière qu'il reprendra en 1588 à Hautefort. Le donjon de Biron clôt cet exposé non exhaustif avec un portail dorique emprunté au *Settimo libro* (fig. 17a et 17b).

Les maîtres d'œuvre reprennent aussi des idées décoratives. Issues de la tradition vitruvienne, trois gousses couvrent le balustre d'une console d'une cheminée du château de Losse (fig. 18a et 18b). À Bourdeilles est imitée la feuille d'acanthé à l'angle de la frise d'entablement du premier étage issue d'un modèle de cheminée du *Tutte l'opere d'architettura* (fig. 19a et 19b). Au

19. SERLIO (S.), *Libro straordinario*, op. cit.

mausolée de la Forge, l'artiste supposé Nicolas Rambourg adapte librement le modèle d'un chapiteau composite du *Quarto Libro*. Serlio dépeint une corbeille à feuilles d'acanthé d'où naissent les angles en forme de pégases (fig. 20a). Aux chevaux de Serlio se substituent les têtes monstrueuses de Nicolas Rambourg (fig. 20b). Le chapiteau composite appelle la comparaison avec Serlio, mais les motifs d'angle sont issus de l'inventivité de l'architecte.

L'influence des traités de Serlio est présente dans tous les chantiers de la période classique (Varaignes, Losse, Bourdeilles, Excideuil, Lanquais). Mais ces modèles ne sont jamais appliqués canoniquement et les architectes se targuent toujours d'une volonté d'invention. L'exemple de la Forge en est probant.

3. Jacques I Androuet du Cerceau (1510-1585)

L'œuvre gravée de Jacques I Androuet du Cerceau, architecte royal, s'impose dès 1559 avec la parution à Paris du *Livre d'architecture* et supplante quelque peu celle de Sebastiano Serlio. Ce recueil composé de cinquante plans au sol accompagnés d'élévations d'édifices imaginaires rencontre un grand succès. Même si ces projets sont irréalisables de par leur ampleur et les coûts engendrés, les architectes en reprennent les idées générales et décoratives. En 1561, le *Livre d'architecture*, agrémenté d'une trentaine de gravures de portes, cheminées, lucarnes, puits et fontaines, paraît sous le nom de *Second livre d'architecture*²⁰. En Périgord, ces références se lisent depuis leur publication jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

Du *Second Livre*, Lanquais s'inspire des modèles de *bifora* (fig. 21a et 21c), parti employé antérieurement au château de Losse pour le dernier étage de l'escalier (fig. 21b). Par ailleurs, un fronton à lanternon surmonte deux lucarnes du pavillon, référence directe à certains faitages de puits ou de fontaines (fig. 22a et 22b). Enfin son empreinte se trahit par l'incursion des mauresques, thème décoratif diffusé dans l'architecture française depuis la publication d'un recueil en 1563 et que l'on retrouve abondamment sur les cheminées de Lanquais.

Moins connu est le *Petit traité des cinq ordres de colonnes* publié à Paris en 1583²¹. Sur fond de théorie, il présente les cinq ordres d'architecture (toscan, dorique, ionique, corinthien, composite) sous forme de colonnes soumises à l'emphase maniériste. Son influence se lit dans l'ensemble de l'œuvre de Nicolas Rambourg. À Excideuil, il flanque le portail d'entrée de colonnes baguées et vermiculées, dont un modèle antérieur avait été dessiné

20. DU CERCEAU (J. A.), *Second livre d'architecture*, Paris, A. Wechel, 1561.

21. DU CERCEAU (J. A.), *Petit traité des cinq ordres de colonnes*, Paris, [s. e.], 1583.

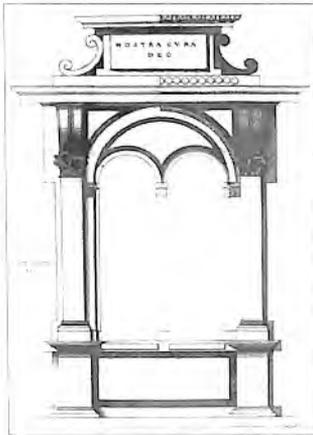


Fig. 21a



Fig. 21b



Fig. 21c

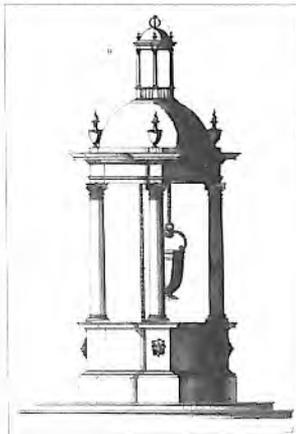


Fig. 22a



Fig. 22b

Fig. 21a : J. A. du Cerceau, *Second livre d'architecture*, 1561, folio 24. Fig. 21b : Losse, *façade postérieure*. Fig. 21c : Lanquais, *façade postérieure, lucarne*.
 Fig. 22a : J. A. du Cerceau, *Second livre d'architecture*, 1561, folio 51. Fig. 22b : Lanquais, *pavillon d'angle, lucarne, édicule*.

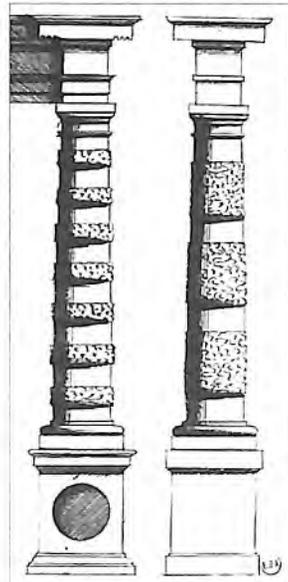


Fig. 23a



Fig. 23b



Fig. 24a



Fig. 24b

Fig. 23a : J. A. du Cerceau, *Petit traité des cinq ordres de colonnes*, 1583, folio 2, ordre toscan. Fig. 23b : *Excideuil*, portail d'entrée, détail.

Fig. 24a : J. A. du Cerceau, *Petit traité des cinq ordres de colonnes*, 1583, folio 10, ordre composite orné. Fig. 24b : *La Forge*, mausolée, détail.

par Philibert de l'Orme (fig. 23a et 23b)²². C'est à la Forge que Rambourg montre sa capacité à comprendre et restituer l'esprit des gravures de Jacques I Androuet du Cerceau. Les fûts de colonne du mausolée sont couverts au premier tiers inférieur de motifs couvrants. Dans la partie supérieure, il insère des chutes de drapés et de cartouches caractéristiques de l'œuvre du graveur (fig. 24a et 24b).

L'œuvre de Jacques I Androuet du Cerceau se lit jusqu'au XVII^e siècle dans l'architecture royale comme seigneuriale à travers les constructions de ses neveux Baptiste et Jacques II Androuet du Cerceau et de son petit-fils Salomon de Brosse et leur influence dans les provinces. Ils perpétuent les enseignements reçus de leur oncle et aïeul en adaptant les idées architecturales et décoratives proposées dans le *Livre d'architecture* de 1559, le *Second livre d'architecture* en 1561, puis dans le *Troisième livre d'architecture* paru en 1582. Lanquais ou La Force laissent entrevoir la postérité de l'œuvre des Du Cerceau en Périgord. Mais la fortune de cette dynastie n'a pas encore fait l'objet d'étude avancée.

Après 1550, on assiste à une multiplication des traités d'architecture. Nous avons choisi de comparer les édifices périgordins aux écrits les plus usités. Mais la poursuite de ces recherches dans le cadre du doctorat nous a déjà conduit à enrichir ces mises en parallèles avec le *Songe de Poliphile* de Francesco Colonna publié à Venise en 1499²³, les autres écrits de Jacques I Androuet du Cerceau²⁴, Philibert de l'Orme²⁵, mais aussi ceux de l'orfèvre espagnol Juan de Arfe y Villafaña²⁶, ou encore Jacques Perret²⁷ et Jean Barbet²⁸ dans le premier tiers du XVII^e siècle. Philibert de l'Orme, architecte essentiel pour l'architecture de la Renaissance, ici mentionné à titre d'exemple, illustre un aspect encore méconnu de l'activité architecturale périgordine : la connaissance de la stéréotomie, art de tailler et d'assembler les pierres. Son traité, le *Premier tome de l'architecture* paru en 1567, s'appuie en partie sur cette science complexe²⁹. En Périgord, les architectes en usent comme au

22. DE L'ORME (P.), *Traité d'architecture*, Paris, [s. e.], 1561 ; 1567.

23. COLONNA (F.), *Hypnerotomachie, ou Discours du songe de Poliphile*, Paris, Jacques Kerver, 1546.

24. DU CERCEAU (J. A.), *Le premier et second volume des plus excellents bastiments de France*, Paris, Gilles Beyes, 1576-1579.

25. DE L'ORME (P.), *Nouvelles inventions pour bien bastir...*, Paris, Frédéric Morel, 1561.

26. ARFE y VILLAFANA (J.), *Conmensuración para la escultura y arquitectura*, Madrid, Francisco Sanz, 1675.

27. BRY (J.-I.), BRY (J.-T.), PERRET (J.), *Des fortifications et artifices de Jacques Perret gentilhomme savoysien*, Francfort-sur-le-Main, Wolfgang Richter, 1602.

28. BARBET (J.), BOSSE (A.), *Livre d'architecture d'autels, et de cheminées*, Paris, M. Tavernier, 1633.

29. Celle-ci sera reprise dans la tratadística espagnole portée par les traités d'Alonso de Vandelvira (1544-1626) entre 1575 et 1591 ou de Joseph Gelabert en 1653 connus uniquement sous forme manuscrite. Édition facsimilée BARBÉ-COQUELIN DE LISLE (G.), *Tratado de arquitectura de Alonso de Vandelvira*, Madrid, Albacete, 1977, 2 tomes ; Édition facsimilée de GELABERT (Joseph), *De l'art de picadedrer*, Palma de Mallorca, Diputación Provincial de Baleares, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1977.

château de Losse. Il reste donc à analyser plus précisément sa postérité en Périgord dans le dernier quart du XVI^e siècle et début du XVII^e siècle.

Conclusion

Les illustrations et écrits cités dans ce développement représentent une infime partie des supports circulant dans le Périgord du XVI^e siècle. Ils illustrent néanmoins la grande diversité des influences reçues par l'architecture durant cette période. L'élaboration des programmes sculptés dans les châteaux périgordins se fait à partir de supports iconographiques allemands, italiens, espagnols et français. Ces origines diverses sous-entendent une grande circulation des œuvres mais aussi des hommes. Le Périgord est en effet un carrefour au centre d'un vaste réseau d'échanges commerciaux, humains et artistiques.

Ceci implique également des questions liées à la culture graphique et humaniste des commanditaires et des artistes. Cependant, il est complexe de départir leur rôle dans les étapes de la construction. Le déplacement des artistes favorise la circulation des modèles. Mais ce sont les commandes et les chantiers qui déterminent leur installation dans une région.

Quant à l'adaptation des œuvres à la sculpture monumentale, elle est tantôt fidèle au modèle comme la *Fortune* de Nicoletto da Modena ou les *Hercule* du Moderno, tantôt libre comme les références aux traités de Sebastiano Serlio et Jacques I Androuet du Cerceau. Les artistes périgordins témoignent d'une capacité à s'éloigner des modèles originaux. Ils y puisent leur inspiration et en proposent des variations. Ces compositions rendent parfois ardue la recherche des influences iconographiques.

À ces multiples influences doit s'ajouter la recherche archivistique et notamment les inventaires après décès. La découverte des livres présents dans les bibliothèques des nobles et des architectes au moment de la construction des châteaux permettra de certifier une culture savante déjà fortement soupçonnée.

M. L.

Excursion du 20 septembre 2008 : Au pays d'Hautefort et du moulin du Frau

par Gérard FAYOLLE

Notre sortie d'une après-midi, organisée par Alain Ribadeau Dumas et Jeannine Rousset, nous conduit tout d'abord aux alentours du château d'Hautefort, à la Chabroulie puis à la Genèbre. Ces deux anciennes demeures permettront à nos hôtes, les familles de Benoist et Pélisson, d'évoquer notamment le souvenir de l'architecte Nicolas Rambourg, originaire de la Lorraine, qui rénove le château d'Hautefort à la fin du XVI^e siècle.

C'est Nicolas Lidonne, petit-fils de l'architecte, qui devient propriétaire de la Chabroulie par mariage en 1675. Son fils aîné, Nicolas, s'installe à la Genèbre et son second fils, lui aussi prénommé Nicolas, docteur en médecine, s'établit à la Chabroulie. La branche aînée est anoblie en 1743, mais c'est à la Chabroulie qu'est conservée une taque de cheminée ornée des armes parlantes des Lidonne datée de 1680.

La propriété reste dans la famille. Un cousin, Pierre de Lansade de Plagne, l'achète à l'époque de la Révolution puis la revend à son beau-frère Bertrand Mercier-Lacombe. Fils et petit-fils d'officier de santé tous prénommés Bertrand, il céda la maison à son fils Gustave, né en 1815, qui mena une brillante carrière administrative. Il fut notamment secrétaire du maréchal Bugeaud à Alger puis Secrétaire général de l'Algérie avant d'occuper divers postes préfectoraux dans le Var, la Vienne, puis la Loire-inférieure.

C'est M^{me} Anne-Claire de Benoist qui, après nous avoir présenté l'histoire de sa famille avec talent, nous décrit les bâtiments actuels qui datent du XVII^e siècle. Mais l'on y trouve des restes de la Renaissance dans un hameau lui-même mentionné au XIII^e siècle dans les archives. La maison et ses dépendances avaient au XVII^e siècle un aspect fort différent d'aujourd'hui. C'est Gustave Mercier-Lacombe, arrière-grand-père de M^{me} Loïde de Benoist, qui a restauré cet ensemble pour lui donner notamment un étage et une tourelle. Il a par ailleurs supprimé certains bâtiments comme les dépendances sud et permis le passage de la route départementale qui a coupé le parc en deux. Mais l'ensemble harmonieux de la demeure fait l'unanimité des visiteurs.



Fig. 1. La Chabroulie à Hautefort (photo C. Roubinet).

Nous pouvons admirer un cadran solaire étudié en 1965 par Jean Secret. La décoration de cette œuvre d'art du XVIII^e siècle emprunte ses thèmes à la mythologie. Dans la chapelle, une croix provient de l'église du village algérien de Mercier-Lacombe fondé par le secrétaire de Bugeaud. Elle fut apportée en 1962 par les rapatriés. Une trousse d'officier de santé permet d'évoquer la dynastie des Mercier-Lacombe qui furent des praticiens beaucoup plus dévoués à leurs patients que le détestable officier de santé décrit par Eugène Le Roy dans *Nicette et Milou* !



Fig. 2. La chapelle de la Chabroulie à Hautefort (photo C. Roubinet).

Après un excellent café et les remerciements du président à nos hôtes, nous gagnons la Genèbre où nous sommes accueillis par M^{me} Pélisson et M^c Pélisson qui décrit avec précision l'histoire de cette maison où vécut Nicolas Rambourg, maison située dans un hameau mentionné dès 1299. Sans doute appelé en Périgord par la famille des Cars pour restaurer Excideuil vers 1588¹, l'architecte s'installe à la Genèbre où réside son épouse, veuve de François Pasquet. Peut-être est-elle membre de la famille Pasquet qui détient des fiefs dans cette région : Essendiéras, Savignac-Lédrier, etc.² ?

En 1627, la fille de Nicolas Rambourg épouse Léonard Lidonne, juge ordinaire du marquisat d'Hautefort. C'est cette famille qui détient la Genèbre jusqu'au début du XIX^e siècle. Elle est anoblie en 1743, comme nous l'avons appris à la Chabroulie. La famille de Benoist détient deux inventaires de 1661 et de 1703 qui décrivent les bâtiments. Le plus récent est conforme à la maison telle que nous pouvons la contempler aujourd'hui. Il apparaît donc qu'elle a été construite par le petit-fils de Nicolas Rambourg.

1. GENDRY (Suzanne), « Nicolas Rambourg, architecte et sculpteur (1559?-1649) », *BSHAP*, t. XCVI, 1969, p. 31-69.

2. LAURENT (Jean-Paul), « L'anoblissement à la tierce foi en Périgord », *BSHAP*, t. CXVIII, 1991, p. 253-300 et 375-459.



Fig. 3. La Genèbre à Hautefort (photo C. Roubinet).

« Nicolas Rambourg a connu ces lieux mais pas ces murs... Ce n'est pas de ces fenêtres qu'il a contemplé son œuvre : le château de Hautefort » nous dit M^e Pélisson. Au XIX^e siècle, le domaine est racheté par la famille de Damas, châtelaine de Hautefort, qui en fait une métairie. En 1872, les bâtiments et le domaine sont divisés en deux et vendus : la partie basse avec la chapelle à l'ancêtre de l'actuel propriétaire qui rachètera en 1995 l'autre partie, le grand corps de logis. Nos hôtes continuent à restaurer ce bel ensemble avec goût, comme le souligne le président en les remerciant.

La suite de notre promenade nous conduit dans cette partie de la vallée de l'Isle, au sud de Cognac, où les commentateurs de l'œuvre d'Eugène Le Roy situent le moulin du Frau. Nous sommes accueillis au moulin de Leymonie par M^{me} Bernier et des membres de cette famille, propriétaire des lieux, qui organisent fort aimablement la visite. Nous pouvons entendre les explications sur le fonctionnement du moulin puis débattre de la question : s'agit-il du moulin du Frau ? M^{me} Jeannine Rousset cite un texte très précis de Léonce Bourliaguet paru en 1938 dans *La vie limousine*. Ce grand connaisseur de l'œuvre de Le Roy et du Périgord démontre que le moulin où nous sommes reçus est bien le moulin décrit dans le roman. Même si le romancier a pu emprunter librement des éléments du paysage qu'il a imaginé aux deux autres moulins voisins, celui du Chambon et celui de Taboury. Après un échange de vues au sein de ce beau site, le président, avant de remercier nos hôtes, rappelle que le romancier, voyageant en 1900 vers Limeuil, indique qu'il aurait dû situer son roman à Sors, sur la Dordogne³ !

3. LE ROY (Eugène), *Carnet de notes d'une excursion de quinze jours en Périgord*, Périgueux, impr. Joucla, 1901 ; THIBAUD (Pierre), *L'Auvézère et la Loue*, Périgueux, éd. Fanlac, 2007.



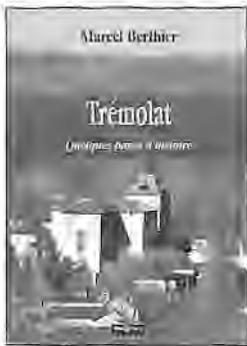
Fig. 4. Le moulin de Leymonie à Saint-Jory-Las-Bloux (photo M.-N. Chabry).

La dernière étape de notre excursion est fixée à Laubertie, commune de Saint-Jory-Las-Bloux, chez notre collègue Jean-Claude Neycensac. Notre hôte trace l'histoire des diverses familles qui ont mis en valeur ce domaine. Le château lui-même a été construit sans doute au milieu du XIX^e siècle et les éléments de la façade datent de 1874. On peut expliquer sa construction dans cette région du causse périgordin grâce au dynamisme agricole qui sera bientôt interrompu par la crise du phylloxéra. Notre collègue publiera d'ailleurs dans un prochain *Bulletin* l'histoire détaillée de ce domaine. C'est sous les ombrages du parc très agréable de Laubertie que le président remercie nos hôtes de leur accueil et de leur exposé. Nous y buvons le verre de l'amitié avant de rejoindre Périgueux après une sortie très bien organisée par nos collègues avec de très intéressantes étapes dans chacun des sites visités. C'est à leurs propriétaires que nous devons tous les éléments d'informations présentés dans ce bref résumé.



Fig 5. Laubertie à Saint-Jory-Las-Bloux (photo C. Roubinet).

NOTES DE LECTURE



Trémolat : quelques pages d'histoire

Marcel Berthier

éd. Pilote 24, 2008, 319 p., 23 €.

Au cœur de la petite région, où Marcel Berthier avait décidé de se retirer il y a une vingtaine d'années, et qui sera le champ privilégié de ses investigations d'historien passionné, le monastère de Saint-Cybard, puis l'église paroissiale servent de fil conducteur au récit. Une recherche approfondie conduit l'auteur à estimer que la fondation religieuse date du VIII^e siècle. Il indique qu'une basilique existe au milieu du IX^e siècle qui dépend de l'abbaye Saint-Cybard d'Angoulême. La description de l'église primitive qui date du XII^e et de son monastère puis la présentation très détaillée des peintures murales du XIII^e siècle témoignent d'une

impressionnante connaissance du monument.

La période qui s'étend de la guerre de Cent Ans à la Fronde est décrite dans son évolution générale avec un éclairage particulier pour la période du début du XVII^e siècle, 1613 exactement, où le nom de l'abbaye figure dans les courriers échangés entre Marie de Médicis et certains stratèges qui rêvent de guerre civile en Aquitaine. L'auteur, généalogiste averti, complète le survol de cette période par l'étude des filiations de deux familles marquantes, les Morand du Puch et les Larmandie.

C'est avec le même souci d'une recherche généalogique très fouillée que sont décrites les familles des prévôts qui assurent au XVIII^e siècle la gestion de Trémolat, et notamment Charles Guillaume d'Alesme. Deux documents très instructifs sont présentés : le testament de cette personnalité ainsi qu'un inventaire des biens de la prévôté en septembre 1738. C'est toujours avec une utilisation très opportune des généalogies locales que sont présentées les grandes évolutions du temps de la Révolution, « une transition périlleuse ». Grâce aux enquêtes des préfets et des évêques, nous connaissons bien ce terroir au XIX^e siècle. Le tableau est complété par une analyse des actes de l'état-civil. L'étude détaillée des décès dus à toutes les guerres depuis la conquête de l'Algérie éclaire aussi l'histoire locale, comme l'étude des hameaux, des monuments et sites classés, des croix et des calvaires ou encore de la toponymie.

Trop modestement intitulé *Quelques pages d'histoire*, cet ouvrage a le grand mérite en partant d'études minutieuses sur des sujets très concrets de dresser une véritable fresque de la vie rurale à travers les siècles, et de nous rendre encore plus attachant un site qui a tant inspiré notre regrettée collègue.

■ G. I

Repas alsaciens en Périgord au temps de l'évacuation (1939-1940)

Catherine et François Schunck

éd. de La Lauze, 2008, 126 p., ill., 17 €.

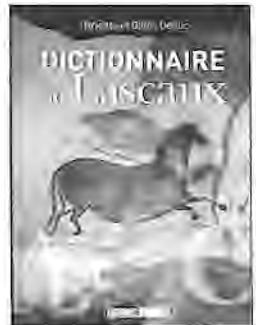


Ce fut à l'occasion du Salon International du Livre Gourmand 2008 de Périgueux, que C. et F. Schunck décidèrent d'écrire un ouvrage sur les « Repas alsaciens en Périgord ». N'avaient-ils pas déjà publié un premier ouvrage *D'Alsace en Périgord, Histoire de l'évacuation, 1939-1940* ? Cette fois-ci, ils nous entraînent à la rencontre des deux cuisines en cette période troublée qui a suivi l'évacuation des Alsaciens en Périgord en septembre 1939. En effet, ainsi que le note Michel Testut dans sa préface, 1939-1940 fut un temps où « les Strasbourgeois et les Périgourdins se réchauffaient le cœur à la même table ». Au fil des pages, qui sentent bon le « véritable kougelhoppf d'Alsace, arrosé d'un verre d'excellent Monbazillac », on découvre l'influence des évacués alsaciens et de leurs hôtes périgourdins sur l'alimentation et leurs habitudes culinaires. Rehaussé comme il se doit par des avant-propos des maires de Strasbourg et de Périgueux, cet ouvrage explore avec talent aussi bien le choc culturel des premiers repas en Périgord, que les popotes de l'accueil d'urgence, la cuisine du temps de guerre et la découverte des coutumes et mets nouveaux. Et si les auteurs semblent regretter que la cohabitation des Périgourdins et des Alsaciens une année durant n'ait pas entraîné osmose ou métissage des deux cuisines, ils rappellent avec juste raison que l'incontournable foie gras fait toujours office d'union historique et gastronomique entre ces deux provinces. Bref, un ouvrage à parcourir savoureusement, un verre de Riesling ou de Bergerac à la main. ■ G. P.

Dictionnaire de Lascaux

Brigitte et Gilles Delluc

éd. Sud Ouest, 2008, 348 p., ill., 28,50 €.



Dieu sait qu'il existe de nombreuses publications sur la grotte de Lascaux : brochures, ouvrages, articles par dizaines. Ce livre a le mérite de l'originalité : c'est le seul dictionnaire consacré à une seule grotte ornée, abordée sous de multiples aspects, en quelque 500 entrées, illustré de 567 photographies et relevés graphiques. Si certaines photographies sont bien connues, notamment celles de Ray Delvert, d'autres le sont moins et ont un intérêt certain. On y trouvera les images des personnages qui ont œuvré à Lascaux, mais aussi celles des travaux calamiteux qui s'y sont succédé au fil des années depuis la découverte en 1940, travaux dont François Laval a judicieusement rendu compte dans un excellent ouvrage publié en 2006 *Mon père, l'homme de Lascaux* (Pilote 24 édition). La bibliographie de plus de 400 titres est presque exhaustive ; c'est la plus complète connue et la mieux rédigée, ce qui est rare. D'une consultation aisée, ce dictionnaire répond à toutes les questions de qui s'intéresse à la grotte de Lascaux et à son environnement. Que les auteurs et les éditions Sud Ouest en soient remerciés. ■ A. R.



Fils de famille : chronique d'une dynastie provinciale

Michel Testut

éd. La Lauze, 2008, 279 p., ill., 19 €.

Cette chronique, écrite avec beaucoup d'émotion et de simplicité, met en scène la dynastie de l'auteur qui est parti à la recherche des « gloires » qui ont modelé sa vie d'enfant de bonne famille. Et voici une galerie de portraits qui s'animent, depuis les arrière-grands-parents jusqu'aux parents : ceux de militaires, médecins, magistrats, douairières, femmes dociles, resplendissantes, maîtresses femmes... mais aussi ceux de la cuisinière et des métayers Pierre et Marie-Jeanne avec lesquels les travaux des champs revivent avec humour, authenticité. Nous sommes mis dans les confidences des joies, peines, vicissitudes de ce milieu bourgeois

dépendant des événements politiques, économiques et de l'évolution des mentalités.

Quant à la propriété de Mareynou, à Razac-sur-l'Isle, c'est la mémoire de la famille, c'est l'âme de toute une lignée qui murmure à l'oreille du poète Michel Testut. Il saisit toute la beauté de la nature car une partie du bonheur serein est là. Vrai bonheur aussi de lire cet ouvrage enrichi de belles photographies et de citations, encadré par un prologue et un envoi fort émouvants de sincérité. ■ J. R.

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse au siège de la SHAP (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux). Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- La date de la sortie de printemps est fixée au samedi 13 juin 2009. Elle aura lieu dans le bergeracois et permettra de visiter notamment le château de Saint-Maurice (Saint-Laurent-des-Bâtons). Son programme précis est en cours d'élaboration.

UNE GRANDE NOUVELLE

Conformément à la décision du conseil d'administration du 10 février 2009, la *Mémoire du Périgord* (index de notre *Bulletin* depuis 1874) est désormais disponible en ligne sur notre site : www.shap.fr, grâce à M. Pierre Besse.

En outre, toutes les pages de notre *Bulletin*, de 1874 à 1936, sont accessibles sur <http://gallica.bnf.fr>, de même que la collection des *Annales agricoles de la Dordogne* (1846-1881).

COURRIER DES LECTEURS

- M^{me} Hélène Leclert (cf. « Demandes des lecteurs » ci-dessous) signale que la famille Normant (anciens propriétaires du château de Fleurac) a fait don au musée Marcel de Marcheville à Romorantin d'un ensemble d'« outils préhistoriques du Moustérien... provenant d'une grotte du sud-ouest, d'après l'inventaire du musée, et d'un certain nombre d'outils des grottes de Laugerie Haute et La Madeleine aux Eyzies ». Les outils moustériens proviennent possiblement du site du Moustier, à quelques kilomètres de Fleurac.

- Le Dr André Blanquart (15, rue de Pommeil, 23000 Guéret), après avoir lu l'article de Olivier Troubat sur « Périgord et Périgordins autour du traité de Brétigny de 1360 » (*BSHAP*, 2005, p. 109-120) remet en question l'origine périgordine de Guillaume de Naillac et fournit les précisions suivantes : « Sa famille, dont il est possible de remonter les ancêtres jusqu'au début du XI^e siècle, est bien implantée à Naillat (Creuse). Grâce au cartulaire du prieuré de Saint-Barthélemy-de-Bénévent, nous savons que sa famille, aux nombreuses lignées, y possédait beaucoup de domaines et qu'elle a effectué de multiples donations en faveur des moines de ce prieuré ». L'année de naissance de Guillaume de Naillac est connue par déduction, grâce à une inscription lapidaire (sauvée de la destruction par un érudit local), rappelant la reconstruction en 1384 du château d'Onzain (Loir-et-Cher) : lui-même et son frère Hélion en étaient seigneurs. À cette date, Guillaume avait 32 ans. Il est donc né en 1352. Il était donc bien trop jeune pour participer au traité de Brétigny en 1360. Il est mort en 1406. « Les seigneurs de Naillac sont originaires de Naillat, bourgade située non loin de Dun-le-Palestel et de La Souterraine, dans la vicomté de Bridiers, à la limite du comté de la Marche » (texte complet déposé à la bibliothèque).

- M. Raymond Kuntzmann (raymond.a.j.kuntzmann@wanadoo.fr) a retrouvé la mention de l'admission de Jean Galmot au sein de notre compagnie, le 2 avril 1909. Il y est présenté comme propriétaire au château de Montfort, commune de Vitrac, par Carsac, et rue Duphot, 14, à Paris. Ses parrains sont l'architecte des M. H. Maxime Dannery et le marquis de Bourdeille.

- M. Pierre Martial (piemar@wanadoo.fr) a trouvé la trace de 53 colons de Montpon arrivés en Nouvelle-Calédonie en 1891 pour s'y installer définitivement (*Journal des Voyages*, n° 708, dimanche 1^{er} février 1891) : « Les cinquante-trois colons de Montpont (Dordogne), formant en tout treize familles, partis en octobre à bord du *Yarra*, sont arrivés à Nouméa [...] et se sont acheminés vers la Ouaménié [...] à 100 km du chef-lieu par la route coloniale [...] Afin d'éviter toute réclamation, les maisons d'habitation et les concessions ont été tirées au sort entre les émigrants. Toutes [...] sont distribuées identiquement : 2 grandes pièces de 4 m sur 5, entourées d'une vaste véranda de 2 m de large [...] Chaque ménage possède en outre une grande cuisine avec fourneau de briques [...] Le budget local donnera à chacune des 13 familles des animaux, des semences et des outils [...] et il distribuera aux enfants la ration de vivres [...] Le convoi ne comptait pas moins de 27 enfants » (la copie de l'article est déposée à la bibliothèque).

- M. Jacques Clérin (38, rue de Varsovie, 24000 Périgueux) a enquêté auprès du Service historique de la Marine sur la corvette *La Dordogne*, à la suite de l'évocation des navires portant ce nom (*BSHAP*, 2008, p. 327-328 et 501). Construite à Bayonne de 1824 à 1828, armée en 1829 (43,40 m, 800 tonneaux, 10 caronades de 24), la corvette de charge à voile *La Dordogne* participe à

l'expédition d'Alger en 1830, puis effectuée des transports de troupes entre Toulon et l'Algérie. Elle séjourne ensuite aux Antilles puis à l'île Bourbon et dans l'océan Indien. En 1838, ses canons détruisent le petit port de Muckie (ou Makih), à Sumatra, où un Français a été assassiné. Elle participe aux actions de la flotte au large de Madagascar (Mayotte et Nossi-Bé) en 1840 et 1841, puis, vétuste, elle est mouillée à Mayotte comme ponton pour le logement et le magasin. Elle est considérée comme irrécupérable à la fin de 1844 : « Un amas de bois plus ou moins piqué de vers et presque hors de service » (le texte complet de la notice est déposé à la bibliothèque).

- Le Dr Gilles Delluc a découvert un récit illustré étonnant concernant Carsac-de-Carlux (aujourd'hui Carsac-Aillac) à la bibliothèque municipale de Lyon (fonds ancien n° 315924) : 11 pages, in-16 (160 x 105) imprimé par Pierre Chastain et édité à Lyon en 1587 par Benoist Rigaud, imprimeur-libraire, mort en 1597 (fig. 1). Ce petit volume a été réédité en 1876 par E. Heutte à Saint-



Fig. 1

Germain-en-Laye. Le titre est énigmatique : *Prodige de deux armées vues en l'air, le 21 septembre 1587, en la terre de Montfort, près la ville de Sarlat en Périgord*. En voici l'essentiel : « Sur le vespre [à l'heure des vèpres], en la paroisse de Carsac, terre de Montfort appartenant à Monsieur de Turenne, apparut en l'air, comme sur le plan d'un lieu nommé Turnac, du côté du Midi, tirant à l'Occident, une grande armée bien équipée et en bel ordre, tant de pied que de cheval, faisant environ cent pas de front et demeurant environ deux heures, comme se préparant pour s'entrechoquer et soudain se ruèrent à l'escarmouche, les uns parmi les autres : on discernait quelques uns d'entre eux à la couleur des habits qui étaient jaunes et aux enseignes de même. Durant ce même combat, on vit jaillir du côté d'Orient, et de la part du Roc de Carsac,

dit de Saint Augustin [marquant le confluent de la Dordogne et de l'Enéa], une autre plus grande armée, et mieux fournie de gens, habillés de blanc, avec des drapeaux de même couleur, conduits par un étant à cheval, qui tenait un bâton blanc au poing et s'arrêtait à voir quelle route prendraient les combattants. Il semblait à les voir être peu élevés de la vue de ceux qui les regardaient. Lesquels effrayés d'une telle gendarmerie et n'attendant que le sac de leurs maisons, et, pensant avoir déjà les fourriers à leurs portes pour la loger, demeuraient comme éperdus. Quelques autres, qui savaient que tel exercice [c'est-à-dire telle armée] était à la solde d'un Monarque plus puissant que tous ceux de la Terre, frémissaient de crainte et référaient cela au conseil de la majesté de notre Dieu. L'issue de la guerre fut telle : la première des armées disparut sur les forêts du sieur de Turenne, appelée Droulhes [forêt de Drouille, en rive gauche de la Dordogne, entre Grolejac et Domme], et l'autre sur Montfort et sur Vitrac, le long de la rivière Dordogne, où Carsac, Vitrac, Montfort et Turnac sont assis. Les témoins de cette histoire sont autorisés de toutes les parties requises à la valeur d'un bon témoignage et, pour ne se fier seulement au bruit populaire, on a fait enquête de tout le fait sur plus de cent personnes qui ont toutes d'un commun accord ratifié le contenu de ce discours, en la présence des officiers du Roy en la ville de Sarlac ». On s'étonnera moins de cette étrange histoire d'illusion collective quand on saura qu'on doit à Benoit Rigaud les premières éditions de Nostradamus, à la même triste époque des guerres de Religion.

- À la suite de la communication de M. J.-M. Védrenne (*BSHAP*, 2008, p. 328-329), M. Michel Robin (24480 Alles-sur-Dordogne) fournit des informations complémentaires sur la maison de la congrégation du Sauveur et de la Sainte Vierge à Alles-sur-Dordogne : « Le couvent de Alles était installé dans la maison située près de l'église et du presbytère. La propriété appartenait à M^{me} Marguerite Teyssandier, sœur de l'abbé Jean Teyssandier (1813-1857), curé de Alles, et mère de Jeanne, Rosalie Laborie-Flaquière, en religion mère Marie-Constance (1837-1922). Cette dernière avait terminé son instruction dans un couvent du Sauveur à Terrasson. Elle embrassa la vie religieuse dans cette congrégation à Vigeois en Corrèze. À la mort de son oncle, elle créa la communauté du Sauveur à Alles. On relève ensuite les noms de : Marie-Joséphine, Elisabeth, Louise de Grellet, décédée à Alles en 1939 ; Catherine, Marie-Thérèse Laporte, en religion sœur François de Salles, qui vendait le 2 septembre 1949, la propriété à l'association Jeunesse alloise, qui est toujours en activité. »

- À la suite des *Mélanges Pommarède*, M. Jean-Pierre Bitard (escarmouth@wanadoo.fr) signale à M. Francis Bernier que la correspondance du roi Henri IV a été rassemblée par Berger de Xivray dans la série des *Mémoires pour servir à l'histoire de France*. Ces documents (conservés dans la cave de l'ancienne bibliothèque) sont disponibles sur demande à la bibliothèque municipale de Périgueux.

- Grâce aux renseignements fournis par J.-P. Bitard (voir rubrique ci-dessus), M. Francis Bernier (francis.bernier@orange.fr), après enquête auprès de M. Bernard Coste, conservateur du fonds Périgord à la bibliothèque municipale de Périgueux, confirme que « le recueil des lettres missives d'Henri IV, en dépôt au musée du Périgord, peut être consulté sur réservation à la bibliothèque municipale de Périgueux. Ce dépôt comprend aussi : 7 volumes sur l'histoire de France édités par l'imprimerie royale puis impériale de 1843 à 1856, et un supplément de 2 volumes édité par l'imprimerie nationale de 1872 à 1876. »

DEMANDES DES MEMBRES

- M. Régis Labattu (regis.labattu@wanadoo.fr ; 05 53 27 81 44 après 19h30) a reconnu le frère de son grand-père, Roger Émile Labattu, sur la photo publiée dans notre *Bulletin* sur la Grande Guerre (*BSHAP*, 2008, p. 375 en haut. Il figure au centre de la photo). Soldat de 2^e classe, incorporé au 418^e régiment d'Infanterie de Bergerac, il est mort pour la France le 12 décembre 1915 dans la Marne, des suites de blessures de guerre. M. Labattu cherche toute information sur l'historique de cette carte photo. En particulier, il cherche à localiser la prise de vue : à Bergerac ?

- M. Guy Penaud (35, rue Sévène, 24000 Périgueux ; penaud.guy@wanadoo.fr) est en train d'établir un « Mémorial des déportés du Périgord », dans lequel seront répertoriés tous les déportés arrêtés et/ou nés dans le département de la Dordogne. Tous ceux qui ont des renseignements ou informations à ce sujet sont invités à le contacter.

- M^{lle} Thérèse Courtey (4, allée d'Aquitaine, 24000 Périgueux) cherche à identifier les armes figurant sur la plaque de cheminée (69 cm sur 66 cm) d'une maison située au hameau de Subreroches à Brantôme (fig. 2).

- M. Jean-Marie Védrenne (25, route d'Argentouleau, 24200 Sarlat-la-Canéda), très impressionné par les murs d'enceinte du camp de César de la Bessède (Saint-Pardoux-et-Vielvic), qui devaient s'élever à plus de 5 m de haut, recherche les archéologues ayant travaillé sur ce site et se porte volontaire pour participer à un éventuel nouveau chantier de fouilles.

- Le Dr Gilles Delluc (gilles.delluc@orange.fr) s'intéresse au peintre Antoine Guillemet (1842-1918). Ses biographes indiquent sa mort « en Dordogne ». Élève de Corot, paysagiste (il peint de nombreux paysages normands) et impressionniste comme son ami Cézanne, puis naturaliste influencé par son ami Émile Zola, il était le descendant d'un armateur rouennais.

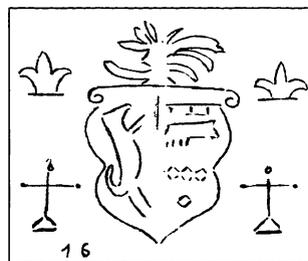


Fig. 2



Fig. 3

Il figure sur le célèbre *Balcon* d'Édouard Manet (1868-1869, musée d'Orsay), entre Berthe Morisot (à gauche) et la jeune violoniste Fanny Clauss (en arrière plan, le musicien Léon Leenhoff, fils de Manet, est à peine visible) (fig. 3). Berthe Morisot, future belle-sœur de Manet, est souvent citée comme étant la tante du cinéaste Léon Poirier (mort à Urvil en 1968). Le Dr Gilles Delluc pose deux questions : 1 - Que venait faire A. Guillemet en Dordogne à la fin de la Grande Guerre ? 2 - Comment Berthe Morisot et Léon Poirier étaient-ils apparentés ?

DEMANDES DES LECTEURS

- M^{me} Hélène Leclert (présidente de la Société d'art, d'histoire et d'archéologie de la Sologne, 36, rue de la Plaine, 41200 Romorantin-Lanthenay) travaille sur la famille Normant à partir des comptes de

M^{lle} Édith Normant de 1924 à 1957. Ces comptes font une large place à Fleurac, époque pendant laquelle cette personne était propriétaire du château de Fleurac. M^{me} Leclert, après lecture de l'article de S. Delluc et Th. Rossy sur l'histoire du château et du village (*BSHAP*, 1989, p. 355-370), recherche tout document complémentaire concernant la famille Normant en Dordogne.

- M. Gérard Bacot (vice-président de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais, 301, bd Albert Camus, 69400 Villefranche-sur-Saône) recherche des informations sur la pratique des *arbres de Mai*, en particulier il demande s'il existe un ouvrage, une brochure ou une communication traitant ce sujet. Wikipédia, sur Internet, fournit une longue notice sur ce sujet et des liens externes.

CORRESPONDANCE POUR LES « PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information par l'intermédiaire des « Petites Nouvelles », on peut écrire à M^{me} Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques peuvent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisées en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

TARIFS 2009

Cotisation (sans envoi du Bulletin)	23 €
Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin).....	45 €
Cotisation et abonnement au Bulletin.....	55 €
Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple.....	65 €
Abonnement au Bulletin, sans cotisation (collectivités, associations...)	60 €

Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la S.H.A.P. et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les étudiants, âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'une carte d'étudiant (réservé à un abonnement par foyer).

Pour tous renseignements :

Tél./fax : 05 53 06 95 88

Courriel : shap24@yahoo.fr

Site internet : www.shap.fr

***Permanence téléphonique de 14 heures à 17 heures :
mardi - jeudi - vendredi - samedi***

***Notre bibliothèque est à la disposition des membres
chaque samedi de 14 heures à 18 heures.***

***Réunions le 1^{er} mercredi de chaque mois à 14 heures
au siège de la S.H.A.P.***

**La directrice de la publication : Marie-Pierre Mazeau-Janot
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD**

18, rue du Plantier – 24000 Périgueux

tél. / fax : 05.53.06.95.88

courriel : shap24@yahoo.fr

Commission paritaire n° 0211 G 87921

IMPRIMERIE LA NEF-CHAISTRUSSE - N° 003114/00

SOMMAIRE DE LA 1^{re} LIVRAISON 2009

- Conseil d'administration de la société..... 3
- Rapport moral 2008 (Brigitte Delluc) 5
- Rapport financier 2008 (Marie-Rose Brout)..... 8
- Élection du conseil d'administration, 4 février 2009..... 13
- Compte rendu de la séance
 - du 5 novembre 2008..... 15
 - du 3 décembre 2008..... 19
 - du 7 janvier 2009 24

- Éditorial : Faire œuvre utile dans la continuité d'un héritage ancestral 31

- Les peintures murales de l'église Saint-Nicolas de Trémolat
(Marcel Berthier †) 33
- « Je ne craign pas que mal m'en vieigne ». Jean de Chambrillac,
chevalier périgordin (1^{re} partie) (Guillaume Salles)..... 37
- Alain de Solminihac : la réforme de Chancelade (1623-1630)
(Patrick Petot) 65

- Dans notre iconothèque : Des tapisseries d'Aubusson à Cadouin
(Brigitte et Gilles Delluc)..... 101

- Travaux universitaires : L'influence de la gravure et de la tratadistique
dans la sculpture monumentale en Périgord à la Renaissance
(1480-1630) (Mélanie Lebeaux)..... 117

- Excursion du 20 septembre 2008 : Au pays d'Hautefort et du moulin
du Frau (Gérard Fayolle) 135

- Notes de lecture : Trémolat : quelques pages d'histoire (M. Berthier),
Repas alsaciens en Périgord au temps de l'évacuation (1939-1940)
(C. et F. Schunck), Dictionnaire de Lascaux (B. et G. Delluc), Fils de
famille : chronique d'une dynastie provinciale (M. Testut)..... 140

- Les petites nouvelles (Brigitte Delluc) 143

Le présent bulletin a été tiré à 1 200 exemplaires.

Photo de couverture : Scène de baptême. Peinture murale de l'église Saint-Nicolas de Trémolat, mur sud, arcature gauche, registre médian, fin du XIII^e siècle ou début du XIV^e siècle.